

Le Berdache

**vous souhaitez
des fêtes
voluptueuses**

Association pour les droits de la communauté gaie du Québec

décembre '79
- janvier '80

no 6

Top

Lucia Nival



Berdache

Le *Berdache* est le journal de l'Association pour les droits de la communauté gaie du Québec. Les opinions qui y sont exprimées ne sont pas nécessairement celles de l'A.D.G.Q.

Le *Berdache* est publié dix fois par an et il est distribué gratuitement aux membres de l'A.D.G.Q., ainsi que dans la plupart des tavernes, clubs, discothèques, bars gais et aux autres groupes gais du Québec et du Canada.

Tirage: 4500 exemplaires

Dépôt légal: Bibliothèque Nationale du Québec.

Collaborateurs pour ce numéro:

Henri Barras, Maurice Beaulieu, Serge Bergeron, Yves Blondin, Pierre Boileau, Luc Charest, Ron Dayman, Kamal Fahmi, Gilles Garneau, Jean-Claude Klein, Claude Leblanc, Gérard Pollender, Benoît-André Racine, Roro, Carol Saucier, Jean-Michel Sivry, Paul-François Sylvestre, Yvon Thivierge, The Body Politic, Gay Community News, Productions '88'.

Mise en Page:

Serge Bergeron, Yves Blondin, Pierre Boileau, Joël Chabot, Jean-Claude Klein, Terry Last, Jean-Michel Sivry, Patrick Sullivan, Allan Van Meer.

Adresse postale de l'A.D.G.Q.:

C.P. 36, Succursale C, Montréal, Québec, H2L 4J7.

Bureau de l'A.D.G.Q.:

1264, Saint-Timothee, Montréal (métro Berri-de-Montigny).

Téléphone:

(514) 843-8671

Nos lecteurs et lectrices sont invités à nous soumettre tout article de leur choix. Les exigences sont les mêmes pour les commentaires de lecteurs et pour les textes. Nous nous réservons le droit de publier ou non. Les textes soumis doivent être dactylographiés à double interligne. La date limite pour le prochain numéro est le **15 janvier**.

Publicité:

Pour tout renseignement, prière de communiquer avec le bureau de l'A.D.G.Q. Nous n'acceptons pas d'annonces sexistes et nous nous réservons le droit de publier ou non.

Sommaire

Berdaches à vos plumes 4

Action/Information

Montréal 7
 Québec 14
 Canada 15
 U.S.A. 18
 Le monde 19

Idées: Être accusé de tenir une maison de débauche dans son appartement? 20

Des gais militent... Fraternité-H.A.L.T.E., Alpha-Kira, F.G.Q. 21

Santé: Des infections virales 22

Rencontre: Luc Charest rencontre Yves Navarre 24

Dossier: Les services sociaux, les lesbiennes et les gais 29

La parole et l'image

Livres 39
 Théâtre 46
 Expositions 47



maladies vénériennes?

842-5807

Contac-t-nous

confidentiel et non discriminatoire

Editorial

Une victoire, avez-vous dit...?

L'A.D.G.Q., en décembre 1977, recevait comme cadeau de Noël, la loi 88; cette année, c'est un jugement favorable de la cour supérieure: nous sommes gâtés! C'est un texte impressionnant, logique et clair, un exercice magnifiquement écrit. Chaque phrase appelle la suivante et la justifie; pas un mot de trop, pas une exagération. C'est, en noir sur blanc, la fidèle radiologie d'un mécanisme rationnel décomposé pour notre bonheur, rassurant, subtil, admirable. C'est aussi "le triomphe de la justice sur l'ignorance et l'aveuglement", c'est-à-dire le lieu précis où s'inscrit un pouvoir tout-puissant, celui que les hommes en société se sont donné entre eux pour trancher leurs différents. C'est cette femme aux yeux bandés portant une balance et un glaive, enfin douée de la parole... Il faut le dire: un jugement c'est beau et c'est frappant!

Peut-être!

Peut-être, est-ce également le plus redoutable des pièges, celui des illusions, un leurre fait pour rassurer un jour, mais qui reste à la surface des choses, une manière de soupape qui, sous la pression trop forte, s'ouvre un instant pour soulager une atmosphère explosive.

Peut-être, aussi, ce jugement qui est notre victoire, n'est-il pas le fruit d'un hasard, un cadeau tombé du ciel! Que les lecteurs du *Berdache*, une bonne fois le sachent: si les gais ont gagné, fin novembre, devant la Commission des Ecoles Catholiques de Montréal (CECM), c'est que l'A.D.G.Q. s'est battue pour eux. C'est le moment d'attribuer les crédits: faisons-le sans modestie! Ce jugement est fait des chèques que vous nous avez envoyés pour devenir membres de notre association; il est fait de travail, de réunions, de rencontres avec des témoins, de nuits blanches, de lignes de piquetage, de rédaction de communiqués, d'envois de lettres, de recherches de documentation, de consultations d'avocats... Ce jugement nous a coûté un an d'énergie, un an d'attente, un an de trop.

Notre victoire n'est pas amère, oh non! Elle est douce, mais, certes, elle est méritée. Elle n'est pas absurde, surtout pas! Elle est logique, mais elle aurait dû être inutile!

Pourquoi? Parce que deux organismes dont l'un (la CECM) est nommé et financé par les contribuables, sous la tutelle d'un ministère gouvernemental, et dont l'autre (la CDP) est nommé et financé par le gouvernement lui-même, se sont trompés dans la compréhension d'une loi votée par l'assemblée, à la demande de ce même gouvernement. Nous admettons que dans certains cas, une nouvelle loi ne puisse immédiatement être comprise, admise et appliquée sans le recours d'un tribunal, que la simple promulgation ne suffise pas à imposer de nouveaux rapports entre les choses et les êtres. Mais que la CECM, autorité qui, malgré son nom, administre un enseignement largement laïc et surtout, que la CDP, organisme mis en place pour appliquer la Charte des droits de la personne, ne sachent pas reconnaître une attitude discriminatoire quand ils en voient une, voilà qui nous inquiète. Si ceux-là même qui sont payés par nous pour protéger nos droits ont besoin de l'avis d'un juge pour y voir clair, alors pourquoi les payons-nous? Quels intérêts servent-ils?

Nous nous inquiétons aussi de la relativité d'un texte de loi dont l'existence intrinsèque ne suffit pas. Pourquoi faut-il mettre la loi 88 à l'épreuve et dépenser un an de travail et plus de mille dollars pour obtenir justice? La loi se suffit-elle pas sans qu'un jugement soit nécessaire pour l'appliquer effectivement? Et si c'est le cas, un troisième texte, une autre intervention, ne pourraient-ils venir déséquilibrer cet édifice que nous tâchons lentement de construire? Cette crainte n'est-elle pas d'ailleurs justifiée par les menaces d'une procédure en appel, toujours possible de la part de la CECM? Plus grave encore, plus troublant: un autre juge, des témoins moins convainquants, une défense plus subtile, n'auraient-ils pas concourus à un autre jugement, inverse? La justice est-elle fragile à ce point? A ce point relative? Ce jugement sera-t-il, comme nous l'espérons, de quelque utilité aux autres groupes minoritaires qui se voient lésés par le recours à l'article 20, dans des cas de discrimination?

Une dernière question encore nous tenaille: la question politique. Ce jugement est-il sans rapport avec la primauté politique faite à la protection des droits démocratiques? Autrement dit, le PQ pouvait-il ne pas être garant d'une loi qu'il avait fait passer, alors qu'un gouvernement précédent l'avait refusée? Sans aller jusqu'à prétendre que l'exécutif est au-dessus des lois, il est des lois qui sont bigrement politiques, et des jugements qui reflètent étrangement certains rapports de force, certaines forces au pouvoir.


Nous voulions une modification de l'article 20 qui nous semble une arme dangereuse aux mains de qui voudrait repartir en chasse contre les "sorcières"; en fait, ce jugement confirme l'article 20, le justifie et l'explique. Par conséquent, son "interprétation restrictive" restera nécessaire dans tous les cas où la bigoterie voudra nous empêcher de vivre. Il pourra toujours être au moins invoqué, et faire l'objet de poursuites, de preuves à fournir, d'explications à donner, de frais à engager...

Nous exprimons ainsi nos craintes, nos réserves, devant une loi qui nous aide aujourd'hui, mais devant un gouvernement qui n'a pas décidé d'entreprendre le travail profond de changement des mentalités qui, seul, pourrait nous donner dans la société la place que les hétérosexuels se réservent. S'attaquer aux racines profondes du mal, les dénoncer sans cesse, reste le travail des militants, et nous l'assumerons.

Mais, un instant, rêvons un peu...

Rêvons qu'un juge de la cour supérieure dise un jour qu'il côtoie des gais tous les jours, qu'il en connaît qui sont ses amis, des femmes et des hommes citoyens et citoyennes, éducateurs ou avocats, sportifs ou mélomanes, aimant les enfants, le cinéma, pauvres ou riches, grévistes ou ministres... Rêvons que chacun des commissaires de la CECM, et chacun des commissaires de la CDP, qui, en séance plénière a cru, hier encore, devoir prétendre que nous sommes "anormaux", ait le courage d'ouvrir les yeux et d'élever la voix.

le collectif de l'ADGQ □

	<h2 style="text-align: center;">Campagne de participation</h2> <p>Je suis prêt à aider l'ADGQ de la façon suivante:</p> <p>() Assumer la permanence</p> <p>() Travailler à l'élaboration et distribution du <i>Berdache</i></p> <p>() Participer à l'organisation des danses et autres activités sociales</p> <p>() Faire partie du collectif de l'ADGQ</p> <p>() Autre _____</p> <p>() Devenir membre de l'ADGQ (ci-incluse ma cotisation de \$10, (\$6 pour les étudiants, les assistés sociaux et les chômeurs).</p>
<p>RETOURNER CE BON A: L'ADGQ C.P. 36, SUCC. «C» MONTREAL, H2L 4J7</p> <p>Nom: _____</p> <p>Adresse: _____</p> <p>Ville: _____ Téléphone: _____</p>	

4 Berdaches, à vos plumes...

Comment plaire à tous?

Je suis un lecteur assidu du *Berdache*, comme je l'étais de *Gai(e)s du Québec*, autrefois. Pour éviter de courir les établissements du ghetto gai de Montréal à sa recherche, je me suis abonné au journal. Je constate, malheureusement, que ce sont toujours les clients exploités (et contents de l'être) des saunas, des tavernes et des clubs qui le lisent les premiers et gratuitement, s'il vous plaît! Le journal devrait être posté aux abonnés d'abord, ne croyez-vous pas? Après tout, c'est grâce à ces abonnements et aux cotisations des membres qu'une association telle que l'A.D.G.Q. existe. (Dix piastres, c'est ben trop cher pour les piliers de tavernes et de clubs, mais la 50 à \$1.00, c'est pas grave!)

Alfred Thomas,
Montréal

Se sortir du trou

Le mardi 6 novembre dernier, à Radio-Canada, l'émission «Jamais deux sans toi» nous faisait part de l'«AGCSL», soit l'Association des gai(e)s du carré Saint-Louis.

Si je soulève ce fait, c'est parce que j'ai trouvé qu'il «semblait» vouloir transmettre un message, mais quel message...

On est toute une gang de fifines et de tapettes et semblerait-il qu'on ne peut vieillir ensemble.

J'aime bien rire, mais je crois que Radio-Canada donne une image fautive des gai(e)s.

Domage, mais on n'est pas sorti du trou avec des émissions comme celles-là. Faut-il encore que toutes les femmes gais soient viriles et les hommes gais efféminés? Con-selon-nous!

Linda Bousquet,
Sherbrooke

Heureuse initiative

Je voudrais m'abonner au journal *Le Berdache*. Ma demande s'appuie sur le fait que je suis travailleuse sociale dans un Centre de psychiatrie communautaire et qu'il devient très urgent de sensibiliser mes collègues de travail à la condition homosexuelle et à sa non-psychiatisation». Merci de votre collaboration.

Louise Rondeau, B.S.S.



Poor Disco

This brief note is to tell you how much I enjoy the *Berdache* - I read French much better than I write it. It is a very well-produced magazine, and I certainly look forward to receiving each issue.

Another thing I should like to mention to you is the dances which you - or Les Productions 88 - have been organizing at UQAM in Parc Lafontaine. (...)

... Traduction :

Cette courte lettre est pour vous dire que j'apprécie la qualité du *Berdache* - je lis le français beaucoup mieux que je l'écris. C'est un journal très bien présenté et j'ai hâte de recevoir chaque numéro.

Une autre chose que j'aimerais mentionner concerne les danses organisées à l'UQAM au parc Lafontaine par vous, ou Les Productions 88. J'ai de beaucoup préféré les premières danses, parce qu'on pouvait au moins rencontrer du monde et causer dans une atmosphère sympathique.

La dernière fois que j'y suis allé, au Congrès en octobre, ni moi ni mes copains ne nous sommes amusés. C'était comme un mauvais disco avec de la musique bruyante et des lumières disco. Si on veut aller au disco, il y en a de meilleurs dans la rue Stanley. Ce que nous voulons, c'est une occasion pour danser un peu, parler un peu, et rencontrer des gens. Peut-être qu'un sondage des lecteurs du *Berdache* pourrait indiquer quelle sorte de danse organiser.

Continuez votre bon boulot.

David Garford,
Montréal

Yves Navarre et les media

J'étais là, assis à côté de Paul-François, au milieu d'une salle bondée de personnes, gais et non gais, qui buvaient presque littéralement les paroles d'Yves Navarre. Je me sentais un peu mal à l'aise devant certains de ses propos. Non pas surpris, car j'avais déjà entendu, au Congrès de Paris en mai dernier, l'auteur fécond s'exclamer: «Il n'existe pas d'écriture homosexuelle!»

Mais il venait confirmer. Et ajouter qu'il n'y en a pas plus qu'il n'existe de musique homosexuelle (...)

La revendication de «non-différence» de Navarre, du moins devant les médias d'information, m'a troublé. L'article paru dans *Le Devoir*, deux jours plus tôt, sous la plume d'Angèle Dagenais, ne faisait aucune mention de son orientation sexuelle. Mais c'était peut-être une omission. Etant moi aussi de province, je n'avais pas vu l'interview que le jeune Gascon accordait à Winston McQuade à Radio-Canada, la station de l'Outaouais ayant présenté une émission locale.

Il a fallu une journaliste de *La Presse*, Louise Cousineau, pour le déplorer: «Interviewer Yves Navarre sans mentionner qu'il est le romancier numéro un de l'homosexualité... cela ne veut rien dire!»

Que les médias aient, eux-mêmes, décidé de taire cette homophilie, les homosexuels écrivains, comme leurs confrères militants, devraient, certes, le dénoncer. Mais que l'écrivain ait tu la chose et que, de surcroît, ce soient les journalistes qui le regrettent, il y a de quoi être stupéfait: c'est le monde à l'envers.

Je veux bien que l'auteur des *Loukoums* refuse le titre d'écrivain homosexuel, mais de là à omettre toute allusion à l'homosexualité devant les journalistes, il y a une «oui-différence» qu'il ne faudrait pas franchir trop allègrement (...)

Les Québécois qui lisent Navarre et l'admirent pour ce qu'il est, autant que pour ce qu'il écrit, sans doute pour le contenu homosexuel de ses ouvrages, ont le droit de l'entendre s'expliquer sur la question et, de ce fait, revaloriser la vie des milliers d'homosexuels parmi eux. Peut-on concevoir un Gore Vidal

Berdaches, à vos plumes...

5

ou un John Rechy accorder des interviews à Toronto sans qu'il soit question de leur "homosensualité"?

Nous avons subi la conspiration du silence et vécu le mensonge de l'hétérosexualité pendant trop longtemps pour nous y soumettre à nouveau. Il y a trop de personnalités homosexuelles qui cachent leur vérité pour que les célébrités affichées, fussent-elles écrivains, taisent la leur.

**Yvon Thivierge,
Hull**

N.D.L.R.

Yves Navarre étant interviewé dans ce journal (pages 24/25/26), nous vous suggérons d'apprendre par le principal intéressé sa propre interprétation de ce soi-disant « silence », sur sa différence.



Une gaucherie pleine d'espoir

Je remercie Luc Charest, ainsi que *Le Berdache*, pour la critique de ma dernière exposition, parue dans le numéro 4.

Je les remercie d'autant plus que toute la communauté gaie se trouvait un peu pour l'occasion à Sainte-Thérèse. Peu de gens, hors de Montréal, ont les moyens de comprendre ce que comporte le plein respect des droits démocratiques de chacun, des lesbiennes et des gais inclus. De nombreuses gens ont eu l'occasion de lire pour la première fois le contenu de la Charte des droits de la personne, de connaître l'existence de la Commission des droits de la personne et même d'apprendre qu'il existe une déclaration des droits de l'enfance qui date des années cinquante et qui a été signée à l'ONU.

L'exemple, aussi doux qu'intransigeant en esprit, donné par ces gais et amis de la Librairie L'Androgyne, sujet principal de cette exposition, ne pouvait qu'éveiller l'intérêt collectif de la communauté cégépienne et thérésienne. Même que la gaucherie pleine d'espoir de quelques étudiants, tentant pour la première fois d'extérioriser leur profondeur d'être, surprit avec bonheur les responsables de cette galerie. L'homosexualité était à l'ordre du jour. Un volumineux rapport du gouvernement du Québec et *Le Berdache* furent un heureux complément à mes oeuvres.

Je remercie en terminant le Service socio-culturel du cégep Lionel-Groulx pour l'intérêt réel manifesté et la grande disponibilité dont il a fait preuve.

Daniq Charland

Lacune à combler

Service Action-Femmes
Conseil du statut de la femme,
700, boulevard Saint-Cyrille est,
Québec

Chères amies,

L'ADGQ vous écrit suite à la publication de la brochure *Mieux vivre à deux*. Même si nous trouvons que c'est une excellente initiative, il nous semble qu'il y a une lacune assez importante. C'est-à-dire qu'il n'est pas une fois question des couples de lesbiennes et de gais.

Il est vrai que malgré l'adoption de la loi 88 qui incluait les termes «orientation sexuelle» dans la liste des motifs de discrimination illicite à la Charte des droits et libertés de la personne, les couples homosexuels ne sont pas encore reconnus ni comme unions de fait ni comme époux devant la loi. Donc nous ne jouissons pas encore des mêmes droits accordés aux couples hétérosexuels.

Mais il va sans dire que nous trouvons cette situation discriminatoire et même contraire à la loi 88. C'est d'ailleurs dans ce sens que le Regroupement national des lesbiennes et gais du Québec (RNLGQ), une coalition d'organismes gais au Québec, dont l'ADGQ est membre, a présenté un mémoire au printemps passé à la Commission parlementaire sur la famille demandant que la définition de l'union de fait soit élargie afin de comprendre les couples homosexuels.

Depuis trop longtemps on passe sous silence l'existence du couple

homosexuel, situation qui rend ces relations d'autant plus difficiles.

Nous sommes d'ailleurs assez étonnés que le Conseil du statut de la femme participe à cette conspiration du silence. Et d'autant plus que votre organisme devrait se sentir une responsabilité encore plus importante envers les lesbiennes. Notons en passant qu'il n'est jamais question des lesbiennes dans toutes vos publications.

Quant à la brochure, "Mieux vivre à deux," il nous semble qu'au minimum vous auriez pu faire mention des couples de gais et de lesbiennes dans la dernière section portant sur "les nouveaux couples, les nouvelles familles."

Il est à espérer qu'à l'avenir, vous tiendrez mieux compte de la réalité homosexuelle.

Ronald Dayman
(dans une relation gaie
depuis 3 ans et demi)

Aline Blais
(dans une relation lesbienne
depuis 3 ans)

Quand, un soir, des écrivains...

Il n'y a pas tant que ça de jours à souligner d'un trait dans le calendrier gai du Québec. Mais celui-là en est un. Un des plus grands!

Quand, un soir, cinq écrivains se rassemblent pour parler et qu'il y a là trois cents personnes autour d'eux...

Certes on n'a, en fin de compte, que fort peu parlé de l'écriture homosexuelle. Comme cela était prévu, annoncé. Même si cela aurait pu être passionnant: la véritable incidence de l'orientation sexuelle sur l'acte créatif. Très vite, très tôt le débat a pris des allures de manifestation, de se manifester. Comme si entre la personne homosexuelle et la personne écrivain, c'est encore la première qui avait le plus besoin de se raconter, de parler d'elle, de militer, de faire éclater des siècles de tensions sourdes. Mais qu'importe. Quand on était là, assis tout près d'elles, devant ces êtres, il se dégageait une telle force, une telle intensité...

Certes on était venu pour voir Yves Navarre. Et il s'en est bien tiré. Il était persuasif, intelligent, même s'il faisait beaucoup de fumée! Et les autres aussi étaient beaux, sincères, exigeants, sensibles: Chamberland, Bersianik, Basile. Mais parmi eux, à leurs côtés, une femme, Marie-Claire Blais,

vibrante, envoûtée, envoûtante, unique infiniment, la chevelure tombant pêle-mêle sur un visage blanc, transparent, diaphane, miraculeux! Il a fallu se déplacer pour voir cela, pour sentir cela: cette femme, secrète, silencieuse, mais présente infiniment, irradiée! Elle a peu parlé, sauf d'une vigilance farouche devant le retour possible du fascisme. Que cela. Rien d'autre. Elle était venue dire cela.

Puis elle est rentrée en elle de nouveau comme un animal farouche...

Puis des tas de personnes sont passées devant le micro, pour faire toutes sortes d'interventions, poser toutes sortes de questions. On a tenté de leur répondre. Elle aussi parfois. Comme sortant d'un monde intérieur, toute petite, fragile comme la vie. Douce et puissante à la fois, infiniment.

Puis certaines garçons se sont avancées vers le micro d'un pas lourd, décidé; parlant fort et dru avec, dans leur voix, dans leur gestes, des intonnations dignes des mâles les plus autoritaires (impuissants). Ne s'apercevant pas, ne voyant pas qu'il y avait en face d'elles, un signe, une femme, une des leurs, la plus belle qui soit: belle d'être en état d'amour intense. Le visage lisse et clair comme de l'eau, parlant d'une voix si douce, avec tant de force et tant de respect. Et venant juste de parler de l'appréhension du fascisme! Devant ces vierges folles et sourdes!

Tant que si j'étais une femme, que j'étais une lesbienne, et que comme elles je cherchais un sens, une issue, je me mettrais à son écoute, hautement, fièrement, comme auprès d'une maîtresse infinie. Au lieu que de déployer toutes ces armes mâles, brutales et ridicules, celles-là même qui nous ont aliénés tous. Car c'est le même ennemi qui a fait plier les hommes et les femmes gaies. Et tandis que les uns, au prix d'être taxés de renier leur race même, s'évertuent à ouvrir des sentiers de force nouvelle et douce, faut-il que les autres deviennent fascistes à leur tour? Et pour mener à quelle autre impasse?... Car je ne suis pas une femme et pourtant, de cette femme-là, assise là-bas, j'ai reçu mille délicatesses infinies, mille forces indomptables...

Quand, un soir comme celui-là, cinq écrivains se rassemblent pour parler de nous... et que l'une d'elles soit un signe...

Serge Fisette

Ne nous laissez pas sombrer!!!



Embarquez avec nous!

Cela coûte cher d'attaquer la C.E.C.M. en justice.

Aidez-nous à rembourser les frais engagés.

Envoyez vos dons à l'adresse suivante:

A.D.G.Q.

C.P. 36 Succ. C Montréal, H2L 4J7

Montréal

Victoire pour les gais

Le juge Marc Beauregard, de la Cour supérieure, a rendu, le 29 novembre dernier, un jugement favorable à l'Association pour les droits de la communauté gaie du Québec (ADGQ) dans le procès que cette dernière avait intenté contre la Commission des écoles catholiques de Montréal (CECM).

On se souvient des faits: A deux reprises, depuis l'application de la loi qui interdit la discrimination contre les homosexuels, l'ADGQ avait demandé à la CECM la location de salles d'école pour y tenir un congrès. A chaque fois la CECM avait refusé craignant les retombées que pourrait avoir auprès des élèves le fait de louer à des personnes que l'Eglise catholique condamne.

Devant ces faits, l'ADGQ porta plainte devant la Commission des droits de la personne. La Commission considéra que la CECM pouvait discriminer les homosexuels en vertu de l'article 20 de la Charte qui permet la discrimination pour entre autre des motifs religieux ou éducatifs.

Après avoir été reportée deux fois, la cause fut enfin entendue les 14 et 15 novembre dernier.

L'ADGQ, dans sa plaidoirie, invoqua le fait que la CECM, quand elle louait des salles, n'agissait que comme simple locateur et non en tant qu'éducateur et que donc la charte des droits et libertés de la personne s'appliquait pleinement.

Il a aussi été mis en preuve que la CECM a loué des locaux à des groupes opposés aux vues de l'Eglise catholique, tels divers groupes communistes ou prônant l'avortement.

L'ADGQ a fait entendre ses témoins: Claude Beaulieu, président de l'Association au moment du refus, relata l'historique des faits qui ont conduit à ce procès; Miriam Boghen, une travailleuse sociale et éducatrice sexuelle, a affirmé que la présence de personnes homosexuelles connues dans les écoles n'aurait pas et n'a pas d'effets néfastes sur les enfants, ceux-ci étant déjà sensibilisés à ce phénomène par les mass-média et, là où il y en a, par les cours d'éducation sexuelle. Elle a aussi fait ressortir le drame des enfants homosexuels dans les écoles.

Chronologie

25 août 1977

L'A.D.G.Q. sollicite une rencontre avec les commissaires de la Commission des droits de la personne (CDP) pour présenter un mémoire soulignant l'absence de protection pour les personnes homosexuelles dans la Charte des droits de la personne. L'objectif de la rencontre est d'amener la CDP à formuler des recommandations auprès du gouvernement.

22 octobre 1977

La police de la CUM effectue une descente brutale au bar Trux. 145 arrestations.

23 octobre 1977

Au coin des rues Ste Catherine et Stanley, près de 2000 gais et lesbiennes manifestent contre la descente de la veille.

27 octobre 1977

Présentation de notre mémoire: "La minorité homosexuelle au Québec et la Charte des droits et libertés de la personne". A la suite de cette présentation, les commissaires de la CDP recommandent au gouvernement l'inclusion à l'article 10 de la Charte, comme motif illicite de discrimination, l'orientation sexuelle.

5 novembre 1977

L'ADGQ fait une demande de location à la Commission des écoles catholiques de Montréal (CECM) pour la salle du Plateau, afin d'y tenir une assemblée le 16 novembre.

15 novembre 1977

Refus officiel de la part de la CECM pour la salle du Plateau.

16 novembre 1977

Plusieurs centaines de personnes qui n'ont pu être prévenues constatent ce refus sous la pluie.

15 décembre 1977

Le gouvernement Lévesque dépose la loi 88 en première lecture conformément aux recommandations de la CDP. Cette loi passe en troisième lecture le 19 décembre, amendement la Charte dans le sens préconisé par l'ADGQ.

25 janvier 1978

Une demande de location d'un local dans une école est faite à la CECM, l'ADGQ projetant d'y tenir son congrès en avril. La CECM suggère l'école Cardinal Newman et cette offre est acceptée par nous.

27 février 1978

La demande est acceptée par la CECM.

6 mars 1978

La CECM revient sur sa décision et rejette la demande sous le prétexte de "retombées possibles sur l'éducation des enfants".

4 avril 1978

L'ADGQ dépose une plainte auprès de la CDP. Une enquête est immédiatement engagée.

30 mai 1978

Le rapport de l'enquête des fonctionnaires de la CDP nous parvient. Le bien-fondé de notre plainte est reconnu et la décision de la CECM est déclarée discriminatoire.

15 août 1978

L'assemblée des commissaires de la CDP rejette les conclusions de l'enquête qu'ils ont ordonnée, et reconnaissent le droit de la CECM d'évoquer l'article 20 de la Charte (c'est à dire le caractère éducatif et religieux de la CECM) pour discriminer. Notre plainte est donc rejetée.

1er octobre 1978

A l'issue du 4ième congrès d'orientation de l'ADGQ, un collectif est formé qui adopte le jour même, comme priorité d'action, une poursuite en justice de la CECM.

décembre 1978

Rencontres avec des avocats; Me Dida Berku accepte de nous représenter.

1er mars 1979

Colloque sur la loi 88 organisé par l'ADGQ. Nous dénonçons devant les représentants de la CDP, la non-application de la loi.

Printemps 1979

Définition de notre stratégie juridique; nouvelle demande de location à la CECM; nouveau refus; recherche des arguments et des témoins pour le procès.

juin 1979

Dépôt de la requête en jugement déclaratoire devant la Cour supérieure du district de Montréal.

15 août 1979

Première comparution devant la cour; la CECM demande la permission de remettre dans les dix jours une contestation écrite. Démonstration sous la forme d'un piquetage organisé par l'ADGQ, devant le palais de justice.

10 septembre 1979

Nouvelle date de comparution prévue: la CECM demande un nouveau report accordé par le tribunal.

14 novembre 1979

Le procès commence: deux jours d'audition des témoins et des procureurs; la presse montréalaise couvre largement cet événement.

29 novembre 1979

Le jugement favorable à l'ADGQ est rendu par le juge Beauregard.

On a ensuite entendu un théologien de l'université de Montréal, Monsieur Guy Bourgault, qui a notamment souligné que même si l'Eglise catholique romaine condamne les actes d'homosexualité, elle ne condamne pas pour autant les personnes homosexuelles. Il a identifié quatre courants de pensée parmi les catholiques romains, dont le plus orthodoxe, et de loin, est celui de Jean Paul II, qui condamne les actes homosexuels (cf. dossier du *Berdache* n° 4). Toutefois, tous les courants, y compris celui de Jean Paul II sont unanimes au point de vue de la pratique pastorale, qui doit en être une d'accueil, de compréhension et de sympathie.

Régent Raymond, un Père franciscain de Québec, a témoigné du fait que sa communauté a loué en permanence pendant cinq ans un local à un groupe homosexuel, le CHAL, sans qu'il y ait le moindre problème. Un autre prêtre, David Innocenti, a raconté comment,

avec l'assentiment de son évêque, il a établi à Montréal une succursale de Dignity, un groupe dont l'objectif est de regrouper les homosexuels catholiques pratiquants.

Pour sa part, la CECM, en plus d'invoquer l'article 20 de la charte, invoque la liberté de conscience que reconnaît la même charte. M. Charles Campeau, responsable de la location des salles à la CECM, a relaté les faits et expliqué les critères qui s'appliquent à la location de salles et a donné une liste d'organisme ayant déjà loué des salles dans le passé. Mais c'est surtout madame Colette Biche, commissaire à la CECM qui a soutenu que le fait de louer des locaux de son organisme à des homosexuels pourrait avoir un effet néfaste sur les élèves, car ce phénomène n'est pas reconnu comme officiellement acceptable. Selon elle, louer des locaux à des gais pourrait signifier que la CECM, aux yeux des enfants, accepte l'idéologie du groupe.

Parlant ensuite de son entrevue entre des représentants de la CECM et de l'ADGQ, elle dit s'être inquiétée quand ces derniers ont fait part de leur intention de s'occuper éventuellement de la clientèle scolaire de la CECM. Mais, finalement, l'ADGQ a précisé que, pour le moment, on ne comptait pas s'intéresser aux élèves. Mais cette seule pensée, selon Madame Biche, était suffisante pour inquiéter grandement les parents et justifier la CECM de ne pas louer ses locaux au groupe.

Après 15 jours de délibéré, le juge Beauregard en est venu à la conclusion que la CECM avait agi de façon discriminatoire face à l'ADGQ. Malgré la condamnation de l'homosexualité par l'Eglise catholique, cela ne pouvait justifier le refus de la commission scolaire, principalement en fonction des articles 10 et 12 de la Charte des droits et libertés. L'article 10 reconnaît à toute personne le droit à la reconnaissance et à l'exercice, en pleine égalité, de ses

Jugement

Extraits du jugement prononcé par l'honorable Marc Beauregard la Cour supérieure du District de Montréal, le 29 novembre 1979, dans la cause opposant l'A.D.G.Q. (requérante) à la Commission des écoles catholiques de Montréal (intimée).

S'appuyant sur l'article 453 C.P.C., la requérante me prie de déclarer discriminatoire et, partant, prohibé par la *Charte des droits et libertés de la personne*,... le refus de l'intimée de louer à la requérante le bâtiment d'une école afin que la requérante puisse y tenir un congrès, un week-end, durant l'absence des élèves.

Il n'est peut-être pas inutile que je me rappelle que je n'ai pas de jugement de valeur à rendre sur le litige de fond qui existe entre les parties et que ma tâche n'est que de décider de la légalité du refus de l'intimée de consentir un bail à la requérante.

Par application du seul *Code civil* l'intimée n'aurait aucune obligation de contracter avec la requérante et la question en cause ici est de savoir si par application de la *Charte des droits et libertés de la personne*, l'intimée se voit imposer cette obligation.

L'article 6 de cette *Charte* dispose: "Toute personne a droit à la jouissance paisible et à la libre disposition de ses biens, *sauf dans la mesure prévue par la loi.*" (J'ai souligné). Donnant suite à cette réserve l'article 12 de la *Charte* ajoute: "Nul ne peut, par discrimination, refuser de conclure un acte juridique ayant pour objet des biens ou des services *ordinairement offerts au public.*" (J'ai souligné).

Or il est acquis au débat que l'intimée, dans l'exercice ordinaire de ses pouvoirs, offre au public en général la location de certains de ses bâtiments d'école lorsque ceux-ci ne sont pas utilisés...il est également acquis au débat que la tenue de congrès n'est pas considérée par l'intimée comme une activité inconciliable avec les fins qu'elle poursuit.

Donc l'intimée, dans l'exercice ordinaire de ses pouvoirs, offre au public en général la location de certains de ses bâtiments lorsque ceux-ci ne sont pas utilisés par les élèves et cette offre de location s'adresse, en particulier, à des associations qui veulent y tenir des congrès et par application de l'article 12 de la *Charte* l'intimée, lorsqu'elle agit ainsi, ne peut, par discrimination, refuser un locataire

en particulier.

L'article 10 de la *Charte* donne au mot "discrimination" la signification suivante: "Toute personne a droit à la reconnaissance et à l'exercice, en pleine égalité, des droits et libertés de la personne, sans distinction, exclusion ou préférence fondée sur la race, la couleur, le sexe, *l'orientation sexuelle*, l'état civil, la religion, les convictions politiques, la langue, l'origine ethnique ou nationale ou la condition sociale. Il y a discrimination lorsqu'une telle distinction, exclusion ou préférence a pour effet de détruire ou de compromettre ce droit." (J'ai souligné).

Or, ici encore, il est acquis au débat que le seul motif de fond au soutien du refus de l'intimée est le fait que la requérante est une association qui a comme objet principal de regrouper les homosexuels ou les homosexuelles afin d'en défendre les intérêts.

Force est donc de conclure que quel que soit le bien fondé de la décision de l'intimée sur tout autre plan que le plan juridique, le refus de l'intimée va à l'encontre de l'article 12 de la *Charte des droits et libertés de la personne*.

Mais l'intimée soutient que son refus, qui a priori peut paraître

droits, sans distinction, exclusion ou préférence fondées sur la race, la couleur, le sexe, l'orientation sexuelle, etc. L'article 12, de son côté, stipule que nul ne peut, par discrimination, refuser de conclure un acte juridique ayant pour objet des biens ou des services ordinairement offerts au public.

"Or, note le juge Beaugard, il est acquis au début que le seul motif de fond au soutien du refus de la CECM est le fait que les "gais" forment une association qui a comme objet principal de regrouper les homosexuel(le)s afin d'en défendre les intérêts. Force est donc de conclure que quel que soit le bien fondé de la décision de la CECM sur tout autre plan que le plan juridique, le refus de celle-ci va à l'encontre de l'article 12 de la Charte des droits et libertés de la personne."

Au moment d'aller sous presse, nous ignorions si la CECM a l'intention de porter la cause en appel.

Gilles Garneau

L'omelette St-Louis

163 EST, SHERBROOKE, MONTREAL
TEL.: 843-6527

DEJEUNER - REPAS COMPLETS

SPECIAL BRUNCH
11-16h
SAM. & DIM.



illégal, est justifié par l'article 20 de la *Charte*, lequel pour les fins de la présente cause pourrait se lire comme suit: "Une exclusion justifiée par le caractère religieux ou éducatif d'une institution sans but lucratif est réputée non discriminatoire."

Dans ce cadre l'intimée soumet que l'homosexualité est une pratique qui est condamnée par les hautes instances de l'Eglise Catholique et qu'en conséquence l'exclusion de la requérante comme locataire est justifiée par le caractère religieux ou éducatif de l'intimée qui est une institution sans but lucratif.

Tout en acceptant, comme question de fait, que l'homosexualité est une pratique qui est condamnée par les hautes instances de l'Eglise Catholique et que l'intimée est une institution sans but lucratif qui a comme objet l'enseignement catholique, je suis d'opinion que l'intimée n'a pas réussi à démontrer que, dans le cadre du présent dossier, elle peut jouir de l'exception prévue à l'article 20 de la *Charte*.

Il faut toutefois souligner que l'article 20 dans la *Charte* est un article d'exception: il doit donc être interprété restrictivement et la charge de la preuve quant à son

application incombe à l'intimée.

Interprété restrictivement l'article 20 de la *Charte* ne dispose pas que l'article 10 de la même loi ne s'applique pas aux institutions sans but lucratif qui ont un caractère religieux ou éducatif mais il dispose que l'exclusion invoquée par l'institution sans but lucratif doit être "Justifiée" par le caractère religieux ou éducatif de cette institution.

Si encore l'on interprète restrictivement l'article 20 de la *Charte* il faut en conclure également que la justification de l'exclusion doit être objective, c'est-à-dire fondée non pas sur une discrétion plus ou moins capricieuse de l'institution mais sur des faits qui font de l'exclusion une conséquence logique et rationnelle du caractère religieux ou éducatif de l'institution.

Dans le présent dossier l'intimée a décidé d'offrir au public en général la location de ses bâtiments. L'intimée a même consenti des baux à des Eglises non catholiques et à des partis politiques athées ou agnostiques. En marge de cette exploitation plus ou moins commerciale je ne vois aucune connexité entre le caractère religieux ou éducatif de l'intimée et sa décision d'exclure comme

locataire l'association requérante à cause des idées que véhicule cette dernière...

...De fait le véritable problème est le suivant: l'intimée refuse de louer un bâtiment à la requérante parce qu'elle craint l'effet néfaste que pourrait avoir sur ses élèves catholiques la location d'un bâtiment à une association d'homosexuels, étant entendu que l'homosexualité est une pratique qui est condamnée par l'Eglise Catholique. Il s'agit là d'une crainte qui est peut-être justifiée mais que l'intimée ne peut se permettre eu égard aux articles 12 et 10 de la *Charte des droits et libertés de la personne*. Le législateur l'a ainsi décidé...

Pour ces motifs: Je déclare que le refus de l'intimée de louer un bâtiment ou une partie de bâtiment à la requérante afin que celle-ci y tienne un congrès constitue un acte discriminatoire et contraire à la *Charte des droits et libertés de la personne*.

L'équipe du 88 à la radio

CINQ-FM devait, il y a quelques semaines, offrir à ses auditeurs une émission radiophonique hebdomadaire sur l'homosexualité.

Des difficultés techniques en ont empêché la diffusion, mais depuis le 6 décembre dernier, les Productions 88, qui présentent déjà un magazine d'information sur l'homosexualité à la télévision (canal 9) ont pris la relève.

Radiodiffusée tous les jeudis matins à 11h30 sous le titre de "Vu des gai(e)s" à CINQ-FM, 102,3 (Radio Centreville), l'émission, d'une durée de 30 minutes sera d'abord modelée sur l'émission télévisée. Mais petit à petit, elle s'en détachera pour acquérir sa propre personnalité. Les animateurs en sont toutefois les mêmes Johanne Boucher et Jean Welburn.

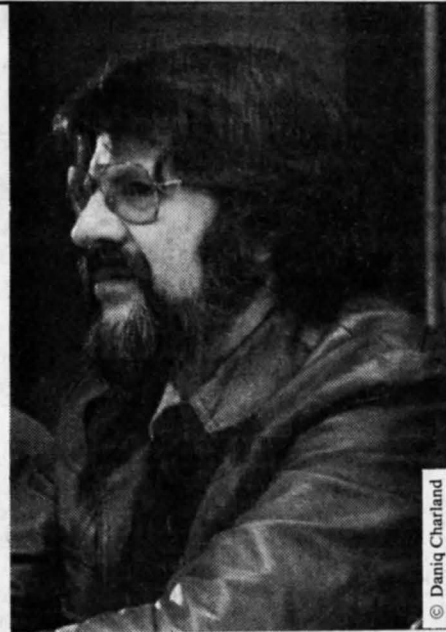
65% des étudiants d'une polyvalente auraient eu des expériences homosexuelles

Depuis quelques mois, le ministère de la Justice, en collaboration avec le Conseil du statut de la femme et le ministère des Affaires sociales, tient une série de colloques sur la violence dans les différentes régions du Québec. Les thèmes sont: la violence envers les femmes, la violence envers les enfants et la violence dans la pornographie. Les 22 et 23 novembre dernier, c'était au tour de la rive sud de Montréal d'être l'hôte du colloque.

Il a été démontré que les agressions sexuelles sur les enfants augmentent d'une façon inquiétante, selon la police, de même que la prostitution masculine chez les jeunes. Ces jeunes de la rive sud ou de Montréal pratiquent leur "métier" plus particulièrement à la station de métro Longueuil, au Complexe Desjardins et au terminus Voyageur.

Les policiers déplorent aussi l'existence de l'homosexualité au niveau secondaire. Selon une étude, au niveau d'une polyvalente, au moins 65 pour cent des étudiants auraient des expériences homosexuelles.

Il est déplorable de constater l'attitude moralisatrice des policiers quand il s'agit de sexualité. On nie à l'adolescent le droit de vivre sa sexualité surtout si cette sexualité est différente de



© Daniq Charland

celle de la majorité.

Toujours selon ces statistiques, sur la rive sud, Saint-Amable serait une zone où se pratique l'inceste, les danseuses à gogo mineures dansent à Beloeil, Yamaska et Contrecoeur et c'est à Chateauguay que l'on compte le plus d'abus sexuels.

Gilles Garneau

Besoin d'aide dans vos difficultés personnelles?

**Consultation
sur rendez-vous
271-8737**

ELIE BATTAT

Psychologue

Rétrospective RNLGQ, un an après

Fondé en octobre 1978 lors du second congrès national qui s'est déroulé à Québec, le Regroupement national des lesbiennes et gais du Québec (RNLGQ) compte actuellement six groupes, à caractère politique, social et religieux, établis dans trois villes québécoises: Québec, Montréal et Hull.

La coalition québécoise a survécu à la première et ne se porte pas trop mal. Voici d'ailleurs, en rétrospective, le bilan qu'elle dressait de ses activités lors du troisième congrès national tenu à Montréal en octobre dernier.

Le RNLGQ peut d'ores et déjà afficher des réalisations non négligeables à son actif. Mais il se tourne davantage vers l'avenir et ses projets futurs. L'enjeu est de taille et son programme, ambitieux.

Mais avant de traiter des projets d'avenir, qui s'inscrivent tous dans la ligne de conduite arrêtée au congrès de fondation, il serait peut-être bon de signaler quelques gestes que le RNLGQ a déjà posés depuis sa formation en octobre 1978.

On ne peut faire le bilan de la première année d'activités du RNLGQ sans parler de la CECM ou de la CDP dans l'affaire ADGQ/CECM. La situation évolue grâce, bien sûr, à l'action de l'association montréalaise. Mais le RNLGQ a quand même cru de son devoir de protester auprès de M^e René Hurtubise, président de la CDP, au sujet du rejet de la plainte de discrimination portée par l'ADGQ contre la CECM.

Le RNLGQ a également envoyé des lettres de protestation au Conseil de Presse pour dénoncer le comportement antihomosexuel de deux journaux: *Le Soleil*, au regard des articles homophobes d'un pseudo-journaliste, Pierre Champagne, et *La Presse*, concernant les manchettes peu flatteuses coiffant des articles ou des lettres à teneur homosexuelle. Dans les deux cas, le Conseil de Presse a retenu notre plainte et blâmé les journaux visés. Aussi faut-il préciser que ces deux cas ont suscité une levée de boucliers peu ordinaire. Il suffit de lire la liste de ceux qui, gais ou pas, se sont donné la peine de réagir et de protester contre l'homophobie qui se dégageait de ces deux journaux. Et ça a valu le coup. Nous avons eu gain de cause et pouvons désormais considérer la décision du

Conseil de Presse comme un franc succès.

L'affaire OFQJ nous a également préoccupés. Une lettre a été adressée au Premier ministre René Lévesque lui demandant de protester vigoureusement contre l'annulation d'un stage sur l'homosexualité proposé par le Québec et accepté, puis rejeté, par la France. Mais on nous renvoie poliment au responsable français, M. Francis Jacquement, qui, joint au téléphone, nous a raccroché la ligne au nez. Cela rappelle trop un incident semblable survenu entre nous et M. Ryan, il y a deux ans: il avait lui aussi, après avoir déclaré fermement ne pas vouloir publier nos communications parce qu'il n'était pas là pour faire notre propagande, abruptement mis fin à notre entretien téléphonique...

à cette question une importance particulière.

De retour à la Charte des droits et libertés de la personne, nous envisageons la rédaction d'un deuxième mémoire, celui-ci sur la modification de l'article 20 pour qu'il ne vienne pas annuler l'effet de l'article 10, celui qui, comme l'on sait, interdit la discrimination fondée entre autres, sur, l'orientation sexuelle. Mais, à ce sujet, aucune nouvelle du gouvernement. Ou plutôt, oui. Enfin. Deux lettres ont été rédigées dans le seul dessein de connaître la date à laquelle la commission parlementaire étudierait les nouvelles recommandations de la Commission des droits de la personne. Après une très longue attente, le ministère a finalement répondu qu'il n'avait pas encore arrêté la date de cette étude.

Ryan, a refusé de la publier. M. Ryan, on s'en souviendra, refusait toute communication provenant de la communauté homosexuelle. Depuis son départ, la situation a heureusement changé.

Enfin, le RNLGQ a produit un dépliant informatif incorporant sa constitution et son programme et a envoyé des délégués au congrès d'Otawa en juin dernier, après avoir été représenté, par votre humble serviteur, au congrès international d'Arcadie, dans la ville lumière, au mois de mai dernier.

Voilà pour l'An I. Car, déjà, le RNLGQ a relevé le défi de sa deuxième année de labeur.

Saisi d'une toute nouvelle série de résolutions, le RNLGQ, dont le secrétariat continue d'être assuré, pour le moment, par l'Association Gaie de l'Ouest Québécois (AGOQ), a fait parvenir une lettre au nonce apostolique, pour retransmission au pape, dans laquelle il s'élève contre les déclarations du souverain pontife aux Etats-Unis, jugées sexistes et anti-homosexuelles. Dans un communiqué livré à la presse à la même occasion, le secrétaire du RNLGQ déplore vivement "que le pape, chef de l'Eglise catholique, ait cru bon venir mousser et alimenter la campagne de dénigrement des gais et lesbiennes entreprise par Anita Bryant, représentante de l'Eglise baptiste". "Anita et Jean-Paul ont ceci en commun: tous deux agissent au nom d'une religion, veulent perpétuer un sexisme éhonté et l'inégalité entre les êtres humains et réduire la vie et la fierté des gais et lesbiennes à un état de vice et de péché."

Suite à une autre résolution, le RNLGQ a écrit à Claude Ryan pour lui demander, à la lumière de ses nouveaux critères de bonne moralité pour les candidats libéraux éventuels, et compte tenu que les "homosexuels et lesbiennes du Québec, répondent, en général, à ses critères", de "choisir un nombre de candidates et de candidats lesbiennes et gais représentatifs de la communauté gaie lors des prochaines élections".

Le RNLGQ se penche aussi sur la question de la discrimination frontalière dont sont l'objet les lesbiennes et les gais. Dans une lettre destinée au directeur du Service d'immigration américain, le regroupement exige la fin immédiate du harcèlement et des interdictions de séjour qui frappent les lesbiennes et gais qui se présentent aux

Regroupement national **RNLGQ** des lesbiennes et gais du Québec

SUCCURSALE PLACE D'ARMES
MONTREAL, QUEBEC H2Y 3J6

C.P. 1104
D'ARMES
H2Y 3J6

Mais le RNLGQ s'est surtout occupé de ce dossier en remettant aux médias un communiqué lors de la visite au Québec, en février 1978, du Premier ministre de France, M. Raymond Barre, l'exhortant de nous dire si son gouvernement était intervenu dans l'annulation étonnamment injuste et injurieuse de ce fameux stage sur l'homosexualité.

Nous nous sommes aussi intéressés au couple gai dans la réforme du droit de la famille. Notre premier mémoire portait justement sur cet aspect du code civil. Chose curieuse, de toutes les lettres acheminées au ministère de la Justice, dont relève la Charte des droits et libertés de la personne, seule celle concernant le couple gai et la modification du code civil à cet égard a suscité suffisamment d'intérêt et a revêtu assez d'importance pour que le ministre réponde lui-même. Car, habituellement, nous avons tout au plus droit à la signature du chef de cabinet adjoint. Cela est peut-être bon signe pour les couples de gais et de lesbiennes. M^e Marc-André Bédard paraît attacher

Côté services d'information et de consultation offerts à la communauté gaie, le RNLGQ a appuyé et encouragé le Gay Social Services Project de Westmount à prodiguer ses services en langue française pour desservir la population gaie francophone de Montréal.

Le RNLGQ a déjà amorcé une de ses revendications majeures, soit la création d'un office sur la condition des gais et lesbiennes et l'octroi de subventions par l'Etat à différents projets gais. A ce chapitre, on nous répond poliment qu'il n'appartient pas tellement au ministère de la Justice de s'en occuper, son budget étant limité et son action d'ordre juridique. On nous recommande donc d'aller frapper à la porte du ministre d'Etat au Développement social, M. Pierre Marois. Nous n'y manquerons pas.

Une lettre d'appui au *Body Politic* dans son procès qui l'oppose au gouvernement conservateur de l'Ontario a été transmise à ce journal et au *Globe & Mail* qui, comme *Le Devoir* autrefois, sous la férule de Claude

frontières américaines.

Ce bilan est loin d'être exhaustif, car il reste encore beaucoup à faire. L'éducation sexuelle dans les écoles, d'après les indications qui filtrent de divers organismes de droite, n'est pas pour demain, en raison principalement de la prise en mains des commissions scolaires par les intégristes.

Et la répression policière sévit toujours. Nous sommes loin d'avoir réussi à l'enrayer. Les descentes se poursuivent, le harcèlement et les injures aussi. A cet égard, il faut continuer d'exiger le retrait de toutes les accusations portées contre les intimés du Truux.

Quant aux médias, il faut honnêtement reconnaître que depuis les décisions du conseil de presse à l'endroit du *Soleil* et de *La Presse* et le départ de Claude Ryan du *Devoir*, la situation s'est quelque peu améliorée. Mais il faut rester vigilant vis-à-vis de ce médium tout à fait capital et vital dans la représentation juste et honnête de l'homosexualité.

Nous devons poursuivre notre combat, tous ensemble, car c'est uniquement dans la solidarité, entre gais, par-delà nos divergences, et avec d'autres groupes opprimés, que nous parviendrons à l'application de notre ambitieux programme pour le mieux-être des gais et lesbiennes dans la société québécoise de demain.

Yvon Thivierge

Une descente de plus chez Priape

Les trois paliers de gouvernement semblent avoir coordonné leurs efforts dans ce qui paraît être une chasse sans précédent à la « pornographie non hétérosexuelle normale ». Depuis le début de l'été les douanes (juridiction fédérale) refusent systématiquement toutes les revues gaies (à l'exception de quelques périodiques). Priape est allé en appel de la décision des douanes et du maintien de cette décision par le sous-ministre de la Justice à Ottawa. La cause a été entendue en Cour supérieure devant le juge Huggesen. Priape soutenait alors que la nudité n'est ni indécente ni immorale (jurisprudence à l'appui), que l'érection est un phénomène tout à fait normal et naturel chez l'homme, qu'un homme nu, même en érection, n'est ni indécent ni immoral. Priape soutenait aussi qu'il ne

peut y avoir double standard de moralité, c'est-à-dire que l'on ne peut pas accepter que certains actes sexuels ne soient pas indécents ou immoraux lorsqu'il s'agit de femmes et qu'ils le soient lorsqu'il s'agit d'hommes. Par exemple, des photos de femmes se masturbant dans une revue jugée non obscène par la Cour suprême. Le juge a pris la cause en délibéré, son jugement est attendu pour janvier.



PRIAPE
le sex shop gai
1661 est STE-CATHERINE,
MONTREAL. 521-8451

Le 17 octobre dernier, une opération policière était lancée à travers toute la province contre toutes les revues à caractère sado-masochiste, à la suite, selon un policier de Montréal, d'une directive émise par M.-A. Bédard, ministre de la Justice québécois. Des poursuites au Criminel ont été intentées contre l'un des propriétaires, la cause est inscrite pour le 11 décembre. Notons que ces revues avaient passé avec succès l'étape des douanes.



Le sixième Congrès d'orientation de l'ADGQ

Les 20 et 22 novembre dernier se tenait le 6ème Congrès d'orientation de l'ADGQ. Bien que nous n'ayons pas réussi à faire une grande publicité, faute d'énergies, plusieurs visages nouveaux ont égayé ces rencontres.

Le discours inaugural soulignait rapidement le travail accompli par notre association depuis sa fondation. Tout le monde était d'accord: un bilan très positif, compte tenu des énergies disponibles. Parmi les réalisations notons: le travail énorme concernant la discrimination faite par la CECM à notre égard; la parution régulière du *BERDACHE*; le colloque sur l'écriture homosexuelle qui a rassemblé 300 personnes (la plus grosse assemblée publique depuis celle organisée suite à la descente au Truux); la participation au 3ème Congrès national des gais et des lesbiennes. Seulement, on était aussi d'accord pour souligner la très faible participation des gais à la défense de leurs droits démocratiques. Jusqu'ici l'ADGQ a su y suffire, non sans crise, mais les participants ont parlé des difficultés à continuer au même rythme si les gais ne s'impliquent pas davantage.

Au 3ème Congrès national l'ADGQ a présenté une résolution pour que le mouvement gai comprenne l'importance d'accorder un OUI symbolique au référendum québécois, sans pour autant endosser inconditionnellement les politiques du PQ au pouvoir. Ce geste faisait suite à la reconnaissance par l'ADGQ que la communauté gaie n'est pas un ghetto complètement isolé du reste de la société québécoise; et que cet événement politique d'un peuple qui se prononce sur son avenir collectif et son identité est unique. Nous ne sommes pas seulement des êtres sexuels mais aussi des citoyens, des Québécois dont la réflexion et l'apport social sont aussi importants pour l'avenir de l'ensemble de la société québécoise.

Côté *fonctionnement interne*, nous avons franchi des pas importants. La mise au rancart, lors du 4ème congrès d'orientation, des structures lourdes (que nous avons adoptées au tout début de l'Association) au profit d'un *collectif*, nous a permis de passer à un niveau de fonctionnement plus humain, plus efficace et moins compétitif.

Côté financier, la situation n'est pas rose, ni catastrophique: des dettes sont à payer, surtout pour la parution du *BERDACHE*. Nous avons au moins \$1,500 à rembourser avant la parution du présent numéro. Nous invitons tous ceux qui peuvent et qui sentent la nécessité de s'aider eux-mêmes à défendre leurs droits, à nous envoyer des sous. Imaginez: 200,000 gais qui enverraient seulement \$1.00 à l'ADGQ. Nous nous réservons la possibilité de lancer éventuellement une large campagne de publicité et de fonds. Seulement il faudra des forces nouvelles pour la mener à bien.

Le développement d'une plus grande conscience de notre oppression et le désir de s'impliquer pour la combattre, malgré les difficultés qui se présentent, nous semble constituer le cadre général à partir duquel il nous sera possible d'œuvrer à trouver des solutions à ces problèmes d'énergie et de participation que nous avons connus jusqu'ici. Et ces problèmes, il est important de commencer à travailler à les solutionner tout de suite, car, lorsqu'il sera nécessaire d'organiser des campagnes de masse pour contrecarrer les attaques des réactionnaires comme Pro-Vie, il faudra être très solides sur nos pieds et pleins d'énergies.

Les participants au congrès ont voté les *priorités* suivantes pour la prochaine période: la parution régulière du *BERDACHE*, la poursuite de la lutte pour obtenir justice contre la CECM, l'organisation d'un colloque "Féminisme-Homosexualité". Au niveau plus interne, nous allons essayer de consolider la permanence au local sur la rue St-Timothée et tenter de mieux roder nos équipes pour la parution du *BERDACHE*. Nous essaierons aussi d'élargir la participation des membres au Collectif. Nous pensons que la réalisation entière de ces objectifs nécessitent la participation du plus grand nombre à l'ADGQ. Ces priorités forment en tout où les parties sont difficiles à dissocier. Il est évident que nous accordons plus d'importance à l'apparition publique de l'ADGQ qu'au fonctionnement interne. Mais sans fonctionnement interne adéquat, la qualité de l'apparition publique en souffrira. Et sans une bonne apparition publique nous aurons de la difficulté à rallier d'autres gais à la nécessité de militer au sein de l'ADGQ. Il faut ajouter aussi que si les énergies nous manquent nous proposons de con-

centrer nos forces pour la sortie régulière du *BERDACHE*.

La discussion sur le *BERDACHE* a été très fructueuse. Plusieurs suggestions de nouveaux dossiers ont été faites: notamment sur le féminisme, les lesbiennes et nos rapports avec elles, le ghetto commercial et la promiscuité, la prostitution, les gais à l'Université...

L'organisation d'un colloque "Féminisme-homosexualité" a fait l'objet d'une importante discussion. Cette idée lancée par deux femmes venues au Congrès, elle a été reprise par l'ensemble des participants et une première réunion du comité pour l'organisation de ce colloque a eu lieu. Nous avons déblayé un peu de terrain. On s'est entendu sur les buts généraux de ce colloque: sensibiliser les gais à l'oppression des femmes et des lesbiennes, et surtout améliorer les rapports entre les communautés lesbienne et gaie. Bien qu'il reste énormément de travail à faire pour concrétiser ce colloque, nous avons bon espoir que ce sera un succès.

En conclusion on peut affirmer que ce congrès a marqué une étape importante pour l'ADGQ; le *BERDACHE*, le seul journal gai d'importance de la communauté gai de Montréal, et pourrait-on dire au Québec, a été consolidé. Nous sommes prêts à en assurer la parution régulière pour toute une autre période. Des nouvelles figures très sympathiques sont prêtes à s'impliquer pour travailler avec nous. L'essoufflement est toujours là mais nous nous sentons un peu plus épaulés. Imaginez tout ce qu'on pourrait faire si on était des centaines à s'impliquer régulièrement... *LE COLLECTIF*

Les femmes ont réellement besoin du pouvoir de l'argent

(Nouvelle inspirée d'un article de Ann Brocklehurst dans le *McGill Daily*, 29 octobre 1979.)

Le mouvement féministe a besoin d'argent, car ce n'est pas possible de survivre seulement à même l'idéologie, a souligné Rita Mae Brown (RMB), une militante du mouvement des femmes qui a à son compte 15 ans d'expérience.

Ayant vécu, pendant une période de sa vie, uniquement dans un collectif féministe socialiste, RMB ne croit pas maintenant que c'est là une alternative réaliste. « Vous ne pouvez construire votre petite île dans un océan de

patriarcat », a-t-elle affirmé.

« Ce n'est pas possible de vivre dans un monde qu'on pourrait définir comme post-féministe, ni dans un monde qui serait pré-féministe. » Avec l'expérience du collectif féministe, « on s'est leurrée, car au lieu de mener le combat à chaque étape, nous nous sommes retirées. »

RMB a aussi parler de l'art en Amérique. « Je suis fatiguée de voir qu'on renvoie l'art à un quelconque ghetto sexuel. »

« Si un homme est un artiste, en Amérique, il doit devenir un alcoolique ou craindre d'être étiqueté homosexuel. Voyez-vous si vous devenez un artiste, vous n'êtes plus un vrai homme. »

Quant aux femmes artistes, on commence seulement à les reconnaître à leurs mérites, selon RMB. « Autrefois on les taxait de dilettantes ou de lesbiennes. »

LIBRAIRIE

L'ANDROGYNE

* * * * *

* a but non lucratif * * * * *



livres pour
FEMMES
LESBIENNES
HOMOSEXUELS

livres non-sexistes pour enfants
FR./ANG.

1217 crescent 866-2131

Québec

Le Chal porte plainte contre Place Québec

Le centre homophile d'aide et de libération, de Québec, a déposé une plainte de discrimination auprès de la Commission des droits de la personne contre les propriétaires de Place Québec inc. qui administrent un centre commercial dans la vieille capitale.

Les faits qui ont motivé cette plainte sont les suivants: au début de novembre, un reporter de CKCV, Claude Beauchamp, est allé dans la rue ainsi qu'à Place Québec pour poser la question suivante aux passants: "Quelle serait votre réaction si vous appreniez qu'un membre de votre famille est homosexuel?"

C'est alors qu'un agent de sécurité du centre commercial a entraîné le reporter au bureau du directeur qui lui a demandé de quitter les lieux car ce n'était pas la place pour poser des "questions indécentes."

La plainte a été portée en vertu des articles 3, 10 et 15 de la *Charte* qui reconnaissent les libertés d'expression, d'opinion, l'accès aux lieux publics et interdit la discrimination basée sur l'orientation sexuelle.

Demande d'enquête

Productions 88

Au cours des nombreuses arrestations de personnes accusées d'activités homosexuelles que la police de Québec a effectuées dernièrement, Armel Larochelle a observé certains faits et en est venu à des réflexions qui l'ont incité à déposer une demande d'enquête aussi bien à la Commission de police du Québec qu'à la Commission des droits de la personne du Québec.

Partant du principe que la population homosexuelle constitue environ 10% de l'ensemble de la population, et qu'il n'a jamais été démontré que les personnes d'orientation homosexuelle soient plus criminelles que les autres, Armel Larochelle en conclut qu'il devrait y avoir, par conséquent, neuf personnes hétérosexuelles arrêtées en vertu des articles du code criminel concernant les délits sexuels pour chaque personne homosexuelle arrêtée en vertu de ces mêmes articles.

Or, il constate que les journaux

annoncent souvent l'arrestation de personnes homosexuelles pour grossière indécence et autres délits sexuels, alors qu'on ne voit presque jamais d'arrestations de personnes hétérosexuelles pour de tels motifs, bien qu'on est à même de constater que celles-ci vont à l'encontre de ces articles du code criminel en très grand nombre.

On peut donc se demander si ces articles de la loi ne sont pas appliqués d'une façon discriminatoire. Compte tenu que des termes tels que "grossière indécence" sont très peu définis dans la loi, ce qui fait que tout citoyen est à la merci de l'esprit puritain et moralisateur d'un policier, et que, de plus, à cause des pressions sociales, les personnes homosexuelles ont peu de moyens pour se rencontrer, elles sont, de ce fait, des proies faciles pour les policiers en mal de promotion et de succès judiciaires faciles.

Armel Larochelle demande donc à la Commission de police et à la Commission des droits de la personne de faire une enquête sur le comportement des forces policières de la Communauté urbaine de Québec pour établir si oui ou non elles harcèlent la population homosexuelle et applique la loi d'une façon discriminatoire relativement à l'orientation sexuelle. Il demande que cette enquête étudie les faits à partir du moment où la loi 88 a été adoptée, et établisse:

1- si les salaires des policiers et les dépenses occasionnées par les moyens utilisés pour l'application des dits articles de la loi (par exemple : appareils TV, caméras de toutes sortes, aménagement de cachettes, fabrication de preuves, etc.) correspondent à plus de 10% du montant total dépensé à cet effet;

2- si le nombre de policiers/heures et le nombre d'heures d'utilisation des moyens cités plus haut correspondent à plus de 10% du nombre total d'heures consacrées à l'application des dits articles;

3- si les arrestations effectuées en vertu des dits articles correspondent au prorata de la population, soit environ 10% pour les délits de nature homosexuelle et 90% pour des délits de nature hétérosexuelle.

Si une telle enquête démontrait qu'il y a effectivement un traitement

discriminatoire envers les personnes homosexuelles, nous pourrions alors constater si vraiment la Commission de police et la Commission des droits de la personne désirent que tous les citoyens du Québec, peu importe leur orientation sexuelle, soient traités sur un pied d'égalité, même par les forces policières, qui sont après tout un service public.

Consultation sur rendez-vous
(514) 523-9463

Alain Bouchard
Psychologue

Difficultés en rapport
avec l'homosexualité
Hypnothérapie -
Relaxation

Le Berdache

Remplir ce coupon

Nom _____

Adresse _____

Ville _____ code _____

Faire votre chèque à l'ordre de
l'ADGQ

Ci-inclus:

- \$6.00 pour un abonnement d'un an au Berdache (10 numéros)
- \$10.00 pour un abonnement au Berdache et une carte de membre de l'ADGQ.
- \$10.00 pour un abonnement au Berdache à l'étranger.

Retourner à:

Le Berdache (abonnement)
C.P. 36. Succ. C
Montréal, Québec
H2L 4J7

Le journal vous sera envoyé sous pli discret.

U.S.A. depuis des années, voit son entrée aux Etats-Unis refusée parce qu'elle est lesbienne.

Pourquoi cette exclusion persiste-t-elle? Malgré les démarches de groupes gais de pression et de lobbying, comme la National Gay Task Force (NGTF) et la Gay Rights National Lobby (GRNL) et les interventions de neuf membres du Congrès américain. Parce que, jusqu'ici, tous les efforts conjugués ont misé sur une modification administrative de la loi et que, de leur côté, en dépit des directives, les douaniers prétendent que seule une modification législative, par l'ensemble du Congrès, pourra les contraindre à changer d'attitude, étant d'avis que l'intention des législateurs, en incorporant à la loi de 1952 les expressions "déviant" et "personnes souffrant de psychopathie", était d'exclure les homosexuels. Il convient de noter que des modifications administratives ont permis, en 1930 et 1934 respectivement, de rayer les termes "fornication" et "adultère" des dispositions de la loi comme motifs d'exclusion.

Et il semble, d'après le porte-parole de la NGTF, que le Congrès ne soit pas prêt à envisager une modification législative.

Le RNLGQ a écrit au directeur du Service d'immigration américain* pour le conjurer de prendre les mesures qui s'imposent afin de mettre fin immédiatement à cette interdiction et ce harcèlement des personnes homosexuelles, du moins québécoises et canadiennes, qui se présentent à la frontière américaine. Si aujourd'hui on refoule les bisexuels qui vont visiter leur fiancée, au vu des questions posées à Ariane Brunet et d'autres incidents, quand va-t-on commencer à interdire les féministes? Et ensuite...?

Les Etats-Unis, pays des libertés? En tout cas, pas pour les étrangers ou non-Américains qui désirent y séjourner.

Yvon Thivierge

*Adresser toute plainte relative à une intimidation ou une interdiction frontalière à: Mr. Norman Alt, Office of Professional Responsibility, Immigration and Naturalization Service, 425 I Street, N.W., Washington, D.C. 20536.

La Marche sur Washington, excellent reportage paru dans le *Berdache* numéro 5, était signé de notre correspondant spécial: Alain-Emmanuel Dreuilhe.

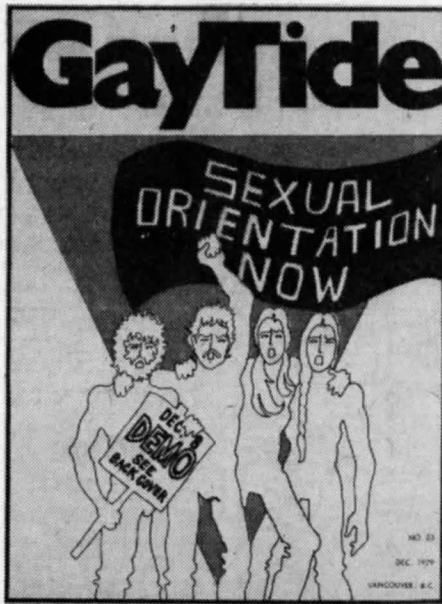
Retour du *Gay Tide*

Le *Gay Alliance Toward Equality* (GATE), un organisme voué à la défense des droits des gais de la Colombie Britannique, a repris la publication de son bi-mensuel *Gay Tide* après six mois d'absence, suite au désir de ses membres qui se plaignaient d'être mal renseignés sur l'homosexualité par les médias conventionnels.

On se rappelle que cette publication a fait les manchettes des journaux en mai dernier quand la Cour Suprême a donné raison au quotidien *Vancouver Sun* d'avoir refusé de publier une annonce invitant les homosexuels à s'abonner au *Gay Tide*.

Après cinq ans de refus et malgré ce jugement en leur faveur, le *Vancouver Sun* a accepté cette fois de publier une annonce classée faisant connaître l'existence de ce journal. L'éditeur du *Sun*, Clark Davis a confirmé au GATE que leur politique envers les gais avait été modifiée.

Pourtant ce même journal a refusé récemment une annonce de la L.I.L. (Lesbian Information Line).



Harcèlement physique contre un étudiant gai

Lennoxville. Un étudiant (M. Westman) de l'Université Bishop a été agressé physiquement et insulté alors qu'il essayait de former un groupe gai sur son campus. Suite à une annonce publique dans le bulletin de l'université, il a été attaqué par 2 étudiants qui l'ont menacé de lui briser les jambes s'il persévérerait dans ses efforts.

Le journal a défendu le droit à un tel groupe d'exister et a dénoncé les attaques dont Westman a été victime. «Les disciples d'Anita Bryant» n'ont pas attendu pour dénoncer la position prise dans l'éditorial et le fait de donner de «l'espace à des pervers».

Westman a demandé une subvention au conseil étudiant. Il a affirmé que les gais du campus qui l'ont contacté avaient peur d'admettre leur homosexualité. Westman a reçu des appuis d'ex-étudiants de Bishop qui ont quitté l'établissement à cause de l'oppression qu'ils subissaient.

Face à cette violence physique de la droite, notre force collective est le meilleur atout.

Dignity rabroué par Mgr

Carter

Productions 88

Le chapitre de Toronto du groupe gai catholique romain Dignity s'est vu expulsé d'une église de Toronto où il se réunissait tous les dimanches depuis cinq mois. L'ordre en est venu de la chancellerie du diocèse, sous l'ordre, semble-t-il du Cardinal Carter, après que des pressions ont été exercées par des paroissiens : aucun reproche n'a été fait aux membres de Dignity, sauf celui d'être homosexuels. De plus, Dignity n'a eu en aucun temps la chance d'exprimer son point de vue. Les propos haineux et homophobes du pape Jean-Paul II seraient à l'origine de cette réaction des paroissiens. Dignity espère pouvoir rencontrer le cardinal Carter le plus rapidement possible. Dignity a été fondé aux Etats-Unis, il y a dix ans pour venir en aide aux hommes et aux femmes homosexuels catholiques romains.

Il y a maintenant plus de 5,000 membres répartis dans 80 chapitres dans sept pays. Le chapitre de Toronto a cinq ans d'existence. Il s'est rencontré à tous les dimanches pendant quatre ans dans une église du centre de Toronto, sans qu'il y ait le moindre incident. C'est à cause de rénovations à l'édifice que le groupe a dû se trouver un nouveau local.

Dès qu'il a appris les problèmes du groupe, le révérend Clifford Elliott, ministre de l'Eglise Unie, a fait preuve de charité chrétienne en mettant son église située sur la rue Bloor à la disposition du groupe, mais pour deux semaines seulement. Mais de toutes façons, les gens de Dignity comptent persuader le cardinal Carter de leur prêter une église de leur foi.

Les policiers font une descente au Hot Tub Club, et dans des appartements privés, la veille de l'ouverture du Parlement en Ontario

(The Body Politic)

Encore des descentes, mais cette fois-ci il y a quelque chose de nouveau. Les gais se sont rassemblés sur les lieux de la descente et ont manifesté leur appui à ceux qu'on arrêtaient.

Les accusations sont aussi les mêmes : être trouvés dans une maison de débauche. Quarante accusations sont portées, dont quatre contre des maisons privées. Voilà le résultat de la descente au Hot Tub Club, le soir du 11 octobre dernier.

Plusieurs pensent que ces accusations, comme celles utilisées contre les clients du Barracks et contre un enseignant membre du comité de défense du Barracks accusé d'avoir tenu une maison de débauche chez lui (la descente au Barracks a eu lieu au mois de décembre 1977), sont une menace au droit de tous à la vie sexuelle en privé.

Le 11 octobre, les gais se sont rapidement rassemblés. La descente a eu lieu au moment même où se tenait une réunion du comité pour le droit à la vie privée, non loin de là.

Comme le panier à salade s'approchait de la porte d'entrée pour emmener les arrêtés, les protestataires ont réagi. Ils ont bloqué le panier à salade qui reculait, jusqu'à ce qu'on les enlève. La police est finalement repartie avec son panier à salade vide et a relâché ceux qu'elle avait arrêtés. Au moment où les deux derniers arrêtés sortaient par la porte d'entrée, la foule roucoulait suite à cette petite victoire.

Le lendemain, les journaux de Toronto révélaient que les descentes faisaient suite à une enquête de cinq mois par la Division 55 de la police.

Jusqu'à maintenant 26 personnes ont été arrêtées sous des accusations variant de «être trouvés dans une maison de débauche» à «être accusés de vol de bicyclette». Sur les 60 accusations portées, 40 le sont pour s'être trouvés dans une maison de débauche.

Les journaux spécialisés dans les reportages sur les affaires de sexe, de drogue, de films pornographiques, ont laissé entendre que la police avait mis la main sur un important matériel incriminant. En fait, tout ce qu'on a saisi ce sont deux vidéo-cassettes, moins d'une once de marijuana, 25 caps de LSD et une bicyclette (présumée volée).

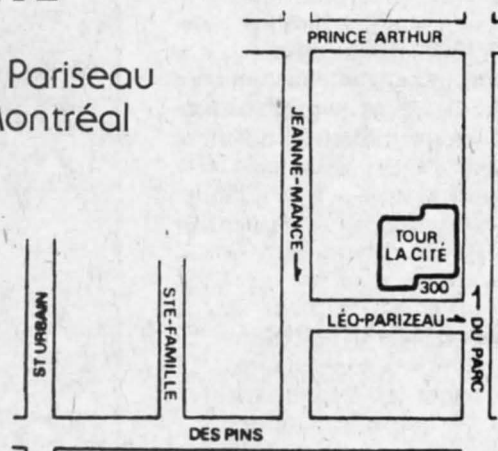
Tom Warner, un activiste gai, a fait le lien entre cette descente et le fait que la législation sur l'orientation sexuelle sera présentée devant le parlement à cette session. «C'est plus qu'une coïncidence que le parlement s'ouvre au même moment où a lieu la descente.» Il est

évident qu'on essaie de discréditer la revendication d'inclusion dans la Charte des droits de la personne des termes «orientation sexuelle» en publicisant de façon sensationnelle certains aspects de la vie des gais.



CLINIQUE MEDICALE DE LA CITE

300 rue Léo Pariseau
Suite 900, Montréal
281-1722



Au 9^e étage de la Tour La Cité

Médecine générale et bilans de santé:
sur rendez-vous

Urgence et maladies vénériennes:
sans rendez-vous

En semaine : 8H30 - 22H

Sam.-Dim. : 9H - 16H30

U.S.A.

Banque de sperme pour les lesbiennes**Le lien**

L'université de l'Etat de l'Illinois vient de prendre en charge un projet ambitieux: grâce à des donneurs homosexuels, 50,000 lesbiennes pourront par l'intermédiaire des banques de sperme, donner le jour à un enfant au cours des quatre années à venir. Le nombre de couples de lesbiennes qui souhaite fonder une famille grâce à la fécondation artificielle augmente d'année en année, et il leur est difficile d'obtenir des enfants par adoption.

La campagne américaine à la présidence**Productions 88**

Le Gouverneur Brown de la Californie a fait entrer la campagne à la présidence américaine dans une disco gaie de Washington dans le but d'aller chercher le vote gai. Des trois candidats majeurs à la présidence, Brown est le seul à s'être rendu à l'invitation des organisateurs de la rencontre bénéfice à \$10.00 par personne et qui a attiré quelque huit cents gais. Ted Kennedy a répondu par une lettre dans laquelle il souligne ses batailles pour les droits civils. Quant au Président Carter, il a délégué un fonctionnaire qui a inutilement tenté de convaincre l'auditoire que l'administration Carter avait fait son possible.

Des lesbiennes et gais policiers**Productions 88**

A San Francisco, la campagne de recrutement pour avoir des gais dans les forces policières a commencé à porter fruit. En effet, 16 gais avoués, dont 9 hommes et 7 femmes rentreront bientôt à l'académie de police pour y recevoir un entraînement de huit mois. La recommandation d'engager des policiers gais a aussi été faite au conseil de sécurité de la communauté urbaine de Montréal au printemps passé par l'Association pour les droits de la communauté gaie du Québec.

La frontière américaine fermée aux lesbiennes**(The Body Politic)**

San Francisco. Malgré le fait que le service d'immigration et de naturalisation affirme que les gais et les lesbiennes pourront entrer aux Etats-Unis (*Body Politic*, septembre 1979), les officiers de l'immigration continuent d'empêcher les gais et les lesbiennes d'entrer dans ce pays. En effet le 26 août dernier, Rob McConnell de Vancouver s'est fait refusé l'entrée aux E.-U. parce qu'il est gai.

Lorsqu'on a rappelé à l'officier d'immigration la nouvelle politique du service d'immigration, il a répondu: «Ce cas est présentement en cour, aussi avons-nous toute autorité en cette matière.»

Le GATE (Gay Alliance Towards Equality) de Vancouver a protesté contre cette pratique discriminatoire auprès du consulat général des E.-U. à Vancouver et a demandé que la loi s'applique.

D'autres problèmes sont à souligner à la frontière américaine: un groupe de lesbiennes du Canada ont été harcelées alors qu'elles allaient assister à un Festival de musique au Michigan. Le NGTF (National Gay Task Force), groupe qui fait des pressions au niveau national, leur demande de continuer à protester.

Enfin, un dernier cas de harcèlement à signaler. Le 5 septembre dernier, les gardes-frontière de l'aéroport Kennedy ont fouillé les bagages de deux Italiennes. Parce qu'ils ont trouvé une copie du *Gay Yellow Pages* et les adresses d'organisations féministes, on leur a dit: « Si vous êtes lesbiennes vous devez retourner chez vous.» On les a cependant admises, après 40 minutes de détention.

Une porte-parole du NGTF a souligné l'importance de continuer les pressions pour changer la politique en matière d'immigration. Un comité spécial a été mis sur pied. Ce comité, qui siège tous les six ans, pourrait établir des clauses concernant « déviance sexuelle ».

Toute plainte devrait être acheminée à: Mr Norman Alt, Office of Professional Responsibility, INS, 425 1 Street, Washington, DC 20536.

Les plaintes devraient être accompagnées d'une description de la manière dont on a été traité, si l'entrée fut ou non refusée, l'heure et la date où l'on a voulu passer la frontière.

Chaque personne harcelée devrait soumettre une plainte séparée.

Un autre referendum en Californie

Il y aura un référendum dans le comté de Santa Clara sur la nouvelle ordonnance promulguée pour protéger les gais (emploi, logement, accès aux services gouvernementaux). Dans ce comté résident plusieurs chrétiens fondamentalistes très puissants et beaucoup de mormons. Cette ordonnance devrait être suivie par les 14 villes du comté.

Juste avant le passage de l'ordonnance, plus de 800 personnes à tendance religieuse ont "paqueté" l'enceinte de la cour. Quelques minutes après la passage de l'ordonnance, un tremblement de terre (5,9 Richter) a secoué la région de San José. Les religieux en ont profité pour applaudir fébrilement et crier "c'est un signe que Dieu désapprouve cette ordonnance". L'ordonnance est tout de même passée à 4 contre 1.

Heureusement que des "tremblements de terre" ça se prévoit. Autrement on serait quasiment obligé de conclure à l'existence d'un Dieu qui hait les homosexuels et les lesbiennes.

On propose des statues et des bouffons...**Gay Community News, 17 novembre 1979**

San Francisco. Le 6 novembre dernier, des élections municipales ont eu lieu à San Francisco, sans maire depuis l'assassinat de Georges Moscone en novembre de l'année précédente. Aucun des candidats en lice n'a obtenu une majorité claire. Le maire Dianne Feinstein, remplaçante du défunt maire, n'a pas obtenu autant de voix que prévu par les observateurs (42% des voix). Le démocrate conservateur Quentin Kropp a obtenu 40,4% du suffrage. Quant à David Scott, candidat gai, il a obtenu 9,6% du vote. Jello Biafra, un chanteur dans un group "punk" rock appelé "Dead Kennedys", a obtenu la quatrième place. On pouvait lire dans le programme électoral des propositions pour le département des parcs: ériger des statues de Dan White, l'assassin de Moscone et Harvey Milk, et vendre des tomates et des pierres à jeter sur les statues. Un autre point du programme proposait que tous les hommes d'affaire portent des habits de clown pour rendre le centre-ville plus attrayant.

Le monde**Les communistes et l'homosexualité**

Le 19 novembre, une conférence de presse organisée dans la banlieue de Paris (Ivry) a permis au C.O.U.A.R.H. (Comité d'urgence anti-répression homosexuelle) et à la centrale syndicale C.F.D.T. de faire le point sur la situation de Marc Croissant, militant communiste, employé du service des affaires culturelles de la mairie d'Ivry, et qui avait écrit à *l'Humanité*, le 13 janvier dernier, en faveur de la tolérance de la pédophilie, dans les termes suivants :

«... il est de la plus haute urgence de réaffirmer de façon très claire, la seule position possible pour des communistes : la défense sans concession du droit pour les individus (y compris les adolescents et les enfants) à vivre leur sexualité comme il leur plaît (y compris si elle inclut l'homosexualité), dès lors que les partenaires sont libres et consentants.»

A la suite de cette lettre envoyée au journal du Parti communiste français (mais jamais publiée) à propos d'une affaire de détournement de mineurs, et que le journal avait transmise à la section du PCF dont il était membre, Marc Croissant avait été sanctionné à la fois par son parti (retrait de sa carte de militant), et par son employeur, le maire communiste d'Ivry (mutation à un poste qui ne correspond ni à sa qualification, ni à son contrat). Ayant refusé cette mutation, il est à présent soumis à des menaces de résiliation de son contrat.

Le C.O.U.A.R.H. a souligné lors de la conférence de presse que la mesure qui frappe Marc Croissant s'apparente à toutes les pratiques de «répression», de «discrimination» de «harcèlement» et d'«agression» qui visent les homosexuels dans leur emploi et dans leur vie quotidienne.

On peut se procurer la revue *Masques* dans les librairies suivantes:

Montréal: L'Androgyne, Priape,
Québec-Amériques
Québec: Pantoute

Les homosexuels par eux-mêmes

Au début novembre, la Télévision française a inscrit à sa programmation une émission sur les « hommes qui s'aiment ». Les auteurs de l'émission, Patricia Charnelet, Dominique Fernandez, Jean Le Bitoux - ce dernier est directeur de la publication *Le Gai Pied* - ont eu à faire face à beaucoup de difficultés (refus divers, emêchements; par exemple, la Télévision française voulait tout d'abord que l'émission passe au mois d'août : période des vacances, elle serait passée inaperçue).

Ce qu'il y a à noter, c'est que dans un pays aussi conservateur que la France, le monopole d'état de la TV décide de montrer aux Français qu'environ 5 millions de leurs compatriotes ont peur: pour un court film d'une demi-heure, il a fallu aux auteurs contacter plusieurs centaines de personnes dont une douzaine seulement a accepté de passer au petit écran (dont 3 à contre-jour!). Comme le souligne *Le Monde*, cette auto-sélection ne peut, justement, représenter «l'immense armée obscure» (D. Fernandez) des homosexuels français.

Les réactions de quelques journaux semblent positives. On y parle du véritable ostracisme que subit

l'homosexuel. On y pose enfin de vraies questions : non pas « Pourquoi l'homosexualité ? », mais « Pourquoi l'homophobie ? » Pourquoi, également, en utilisant un terme médical réduire le problème au sexe ? Ce qui est justement le tremplin facile pour le raciste dont le propre, écrit Catherine David du *Nouvel Observateur*, « est de prendre la partie pour le tout. »

Mais on n'y dit pas que cela correspond, peut-être, à une certaine manière française de voir la société et le monde. Le coq gaulois existe encore; et ce n'est pas drôle. En France, depuis 1960, un amendement à la loi inscrit comme fléaux sociaux la prostitution, l'alcoolisme et l'homosexualité. Les moeurs rient des trois; cela fait qu'on peut taper sur la pute, le poivrot et le pédé. Différence : quand on condamne pour outrage public à la pudeur, ou détournement de mineur, si l'accusé est homosexuel, on double la peine.

On comprend alors les réticences des homosexuels français, les difficultés auxquelles ils font face. Cinq millions de personnes que l'on condamne à se taire. Liberté, égalité, fraternité. Ça vous fait rire ? Moi aussi.

J.C.K.

LE CLUB CONTACT,

une organisation qui opère maintenant depuis trois ans, permet de rencontrer des personnes homosexuelles à travers tout le Québec. Vous recevez, au moment de votre adhésion (\$10 par année) les descriptions complètes (numérotées) de nos 700 membres et, par la suite, à chaque mois, la liste des nouveaux membres.

Gratuitement, sur simple demande, nous vous enverrons toutes ces listes, sans que vous ayez à devenir membre, ce qui vous permettra de juger par vous-même, en toute liberté, du sérieux et de la qualité de nos services confidentiels.

**Le Club Contact Enrg,
c.p. 245, succ. N, Montréal H2X 3M4**

Saviez-vous que vous pouvez être accusé de tenir une maison de débauche dans votre propre appartement?

Depuis quelques années, à cause d'une crise économique qu'on n'arrive pas à endiguer et qui va s'approfondissant, de nettes tendances à rogner notre droit à vivre librement notre sexualité sont apparues. On essaie de nous utiliser comme boucs émissaires pour les maux qu'une population quelque peu désemparée cherche à s'expliquer. «On assiste à une résurrection malsaine de préjugés contre les homosexuels. C'est très troublant... Je pense qu'il faut être très alerte parce que ça peut amener un racisme profond.» (Propos de Marie-Claire Blais au colloque sur l'écriture homosexuelle, cet automne.)

Alors qu'en trame de fond apparaissent les préjugés, les forces répressives attaquent de front la communauté gaie. La tactique politique n'est pas nouvelle: s'appuyer sur une «opinion publique» qu'on essaie de manipuler afin qu'elle cautionne la répression. Le but: étouffer notre désir et notre affirmation collective publique pour ramener la société dans le droit chemin de la réaction conservatrice. A Toronto, le 11 octobre dernier, une importante descente était effectuée au Hot Tub Club juste avant l'ouverture de la session parlementaire où un projet de loi présentant l'inclusion de l'orientation sexuelle sera déposé; plus qu'une coïncidence, cette descente avait des buts carrément politiques: révéler certains aspects de la vie des gais pour essayer de les discréditer aux yeux de la population. A peu près au même moment le Conseil des arts de Toronto refusait une subvention au journal gai, *Body Politic*, subvention qu'on accordait antérieurement, créant ainsi un précédent.

A plusieurs reprises les gais ont su répondre à leur façon à ces provocations: par des manifestations, des meetings publics, une sensibilisation des autres groupes opprimés à la répression dont nous sommes victimes. Lors de la descente au *Hot Tub Club* par exemple, pour la première fois plusieurs gais se sont rassemblés près de la porte d'entrée du sauna et ont empêché les arrêtés de se faire embarquer

dans le panier à salade. A San Francisco, suite au jugement dérisoire contre l'assassin du maire pro-gai de cette ville, les gais furieux, ont tenu une manifestation où des dizaines d'autos de police ont été littéralement brûlées. Lors de la tentative de faire taire le *Body Politic* l'an passé, une large campagne de solidarité a été organisée.

L'érosion du bill omnibus

Depuis quelques années, on constate qu'il y a une dangereuse progression quant à la nature des attaques.

Lors de la répression pré-olympique en 1976, dans les saunas on a accusé les arrêtés d'avoir été trouvés dans une «maison de débauche»; lorsque la police de Montréal a fait irruption au Truxx avec ses mitraillettes et a arrêté 146 personnes (les arrestations les plus massives depuis les événements d'octobre de 1970) les accusés devaient encore une fois répondre d'avoir été trouvés dans une «maison de débauche»; maintenant, on utilise ce même prétexte de «maison de débauche»; pour *s'immiscer dans notre vie privée*. Preuves à l'appui, lors des deux dernières importantes descentes à Toronto (Barracks à Noël 1978, Hot Tub Club le 11 octobre dernier) on a accusé 5 individus isolés (dont un enseignant membre du comité de défense pour le Barracks) de tenir dans leur appartement des maisons de débauche. Rappelons brièvement ce qu'est, selon la loi, une «maison de débauche»: «Un endroit tenu pour la prostitution où il y a des actes indécents». Et la définition d'actes indécents n'existe pas; elle est laissée à l'interprétation du juge, lui-même sous la pression des événements, de l'«opinion publique».

Il est clair que, maintenant, on commence sérieusement à remettre en question notre droit à la vie privée, à notre vie sexuelle en privée. Le bill omnibus de 1969, un acquis formel important, commence à subir l'érosion répressive. Aucun homosexuel ne peut se permettre d'ignorer ce fait. C'est extrêmement grave du point de vue du respect des libertés démocratiques fondamentales. Si nous courbons l'échine, si nous refusons de nous impliquer, le retour aux années noires nous guette. Le refoulement du désir nous guette.

La montée de la répression

Parallèlement à ces attaques frontales contre les gais, il y a montée du racisme et des manifestations discriminatoires contre les couches

opprimées de la population. (Arrestations à Montréal l'an dernier de 60 femmes qui manifestaient contre le groupe «Battered Wives» qui étalait la violence faite aux femmes dans ses spectacles; harcèlement de la population haïtienne l'été dernier à Montréal; meurtre récent d'un Jamaïcain par la police de Toronto; tentative avortée de l'extrême-droite de faire taire la parole des femmes en demandant une injonction contre la pièce de Denise Boucher *Les fées ont soif*...

Heureusement, grâce à l'organisation de larges campagnes de solidarité impliquant d'autres groupes, Denise Boucher, tout comme le *Body Politic*, ont pu conserver leur droit de parole. La récente manifestation de 1,500 personnes où participaient lesbiennes et gais avec noirs et noires contre la violence policière et contre le racisme ont aussi été une réponse aux attaques de la police de Toronto.

Il faut rester vigilants

Au Québec, depuis que 2,000 gais et lesbiennes sont descendus dans la rue pour crier leur indignation contre la descente au Truxx, il n'y a pas eu de descentes massives comme à Toronto. Qui plus est les gais et les lesbiennes ont la loi 88 qui est un garant important contre la discrimination à plusieurs niveaux, même si elle ne protège pas contre la répression policière quotidienne moins visible. Le jugement récent en faveur de l'ADGQ contre la CECM vient de nous rendre justice. Nous l'attendions avec impatience. Aussi pouvons-nous dire maintenant que nous sommes en meilleure position que la communauté gaie de Toronto et d'Ontario en matière de discrimination.

Mais nous pensons qu'il faut rester vigilants, car si la tendance générale à la répression des dernières années se poursuit, les forces réactionnaires comme Pro-Vie (qui ont diminué pour le moment leurs attaques frontales) n'en continueront pas moins d'essayer de saper nos libertés démocratiques, par toutes sortes de moyens. A cet égard, la lecture d'un article de *La Presse* (13 novembre, section D-1) devrait nous inviter à réfléchir. Des discussions qui ont eu lieu au colloque sur la violence (à l'initiative du ministre de la justice) il semble que des participants mettent beaucoup l'accent sur la prostitution mâle chez les jeunes (les jeunes se prostitueraient-ils si des revenus suffisants leur permettaient de vivre leur vie), sur l'homosexualité entre enfants

(comme si les enfants ne pouvaient pas décider eux-mêmes comment ils veulent disposer de leur corps entre eux). On insiste aussi sur le fait que 65% des étudiants des écoles polyvalentes ont eu des expériences homosexuelles. Veut-on encore une fois tracer un trait d'égalité entre prostitution et homosexualité?

Bâtir des alliances

Face à ces tendances répressives nous ne sommes pas démunis. Notre nombre, notre solidarité, notre force collective, la conscience de notre oppression et le désir de la combattre sont des instruments précieux. Mais l'offensive qui semble se dessiner nécessitera une plus grande unité d'action avec d'autres groupes opprimés.

L'an dernier avec la regrettée Opération Liberté (large front uni contre la répression politique, policière, contre la négation du droit démocratique du Québec à l'auto-détermination) un début de coordination de toutes les forces démocratiques s'était amorcée. Il faudrait continuer le travail.

Défendons nos droits démocratiques

La défense des droits démocratiques des gais et des lesbiennes n'est pas seulement l'affaire de ceux et celles qui subissent l'érosion de leurs droits. Ça concerne tout le monde, y compris les hétérosexuel(le)s. Car si on commence à faire des descentes dans nos maisons privées sous prétexte de «maison de débauche», jusqu'où ira-t-on et quels autres prétextes seront utilisés? et contre qui?

Il nous semble important que tous ceux et toutes celles qui comprennent l'importance de défendre les droits démocratiques nous appuient et descendent dans la rue avec nous lorsque cela s'impose.

Contre la répression, il faut exiger le respect des lois déjà en vigueur (bill omnibus, la loi 88) et bâtir des alliances avec d'autres groupes.

À l'automne 1977, c'était la descente au Truxx, à Noël passé c'était la descente au Barracks. Les gais vont-ils pouvoir fêter Noël en paix cette année? Le jugement en faveur de l'ADGQ contre la CECM nous donne une belle occasion de trinquer joyeusement, mais il ne faudra pas que cette victoire nous fasse oublier qu'il faut continuer à se serrer les coudes en 1980.

Une réflexion du collectif.

Des gais militent, bien sûr, mais les gais aiment aussi se divertir et se récréer. Il y a de nombreux bars spécialisés qui les accueillent mais il y a aussi une autre alternative: Fraternité-H.A.L.T.E., Alpha Kira et l'Association FGQ inc., trois groupes à caractère social et récréatif, et à but non lucratif.

Fraternité-H.a.l.t.e.

«...Être un lieu de rencontre pour les gens rejetés par la société contemporaine; faciliter le contact et la prise en charge des individus considérés comme marginaux par la société; agir en tant que centre social où toutes les classes de la société sont acceptées sans discrimination; organiser des loisirs, rencontres, activités, soirées spectacles, sorties à l'extérieur pour les gens esseulés et délaissés; etc...»

Ces buts peuvent sembler être ceux d'une oeuvre de charité mais c'est plutôt quelques-unes des raisons d'existence que Fraternité-H.A.L.T.E. a indiquées dans les lettres patentes constituant l'organisme.

C'est le 9 août 1978 qu'est lancée l'idée de créer cette association au cours d'une réunion groupant une dizaine de membres de l'Eglise du Disciple Bien-Aimé qui n'acceptaient plus le fonctionnement autocratique et religieux de celle-ci.

Une réunion est convoquée chaque semaine à la résidence d'un membre du nouvel organisme; d'autres personnes s'ajoutent au noyau initial; les premières activités s'organisent: une visite d'Upper Canada Village, des soirées de quilles ou de patin à roulettes, des danses, Noël dans un chalet à la campagne, etc.

Pour financer le mouvement on compte au début sur des contributions volontaires des membres, on passe le chapeau aux assemblées, mais on se rend compte que cela n'est pas suffisant et on doit s'y prendre autrement. Maintenant, certains membres se sont engagés à contribuer plus que d'autres selon leurs moyens.

En juillet dernier Fraternité-H.A.L.T.E. a pris enfin possession de son propre local au 5342 boul. Saint-Laurent à Montréal dans une ancienne maison privée, ce qui donne une ambiance de réunion familiale aux assemblées et activités du groupe.

On insiste beaucoup sur l'amitié, sur l'acceptation des êtres humains quels qu'ils soient. On veut créer une petite famille, un milieu chaleureux où il fait bon se rencontrer.

L'organisme devait s'appeler Halte-Fraternité mais on a dû inverser le nom à cause de la ressemblance avec la raison sociale d'une garderie. Leur centre se veut une halte de fraternité entre les différentes options sexuelles. H.A.L.T.E. veut dire pour eux Homosexualité et Hétérosexualité Amitié Lesbiennes Transsexuels Egalité.

L'organisme se bâtit peu à peu. Il reste beaucoup de pierres à poser, aussi le nouveau venu ne doit pas s'attendre à ce que tout soit roder mais il pourra aider à construire lui aussi.

Fraternité-H.A.L.T.E.
5342 boul Saint-Laurent
Montréal H2T 1S1

Réunion tous les mercredis à 20h.
Renseignements: Roger: 521-5360,
Jean: 747-5471

Alpha Kira

Ce groupe, surtout anglophone, poursuit des buts semblables à ceux de Fraternité-H.A.L.T.E. C'est un service de Gay Info mais qui s'administre de façon autonome. Alpha Kira veut dire «Premier Amour.» L'organisme compte 22 membres qui payent chacun \$5,00 par an. Cependant il n'est pas obligatoire d'être membre pour participer à ces activités. On trouvera dans le calendrier, ailleurs dans ce journal les activités à venir de ce groupe. Un bulletin d'information est publié plusieurs fois par année sous le nom de «Alpha Kira Newsletter.»

Alpha Kira
c.p. 153, Succ. Victoria, Westmount
H3Z 2V5. Pour renseignements: Eric:
766-9623,
David: 482-1926.

Association FGQ Inc.

Nos lecteurs de la région de Québec ont aussi un groupe semblable à leur disposition. Il s'agit de l'association FGQ Inc. soit l'association Fraternelle des Gais de Québec, dont *Le Berdache* a parlé dans son numéro 3.

Pour renseignements écrire à:
Association FGQ Inc.
c.p. 2, Succ. Haute-Ville, Québec G1R
4M8

Gilles Garneau



Des infections virales

L'adulte nord-américain présente en moyenne deux épisodes d'infection des voies respiratoires supérieures par année, une des causes les plus fréquentes d'absentéisme à l'école ou au travail. L'incidence élevée de ces infections est due au grand nombre de virus différents qui peuvent les produire (plus de 200).

Ces virus entraînent une gamme de manifestations plus ou moins sévères allant du simple mal de gorge ou de l'enchiffrement jusqu'à des bronchites ou des pneumonies. Les symptômes dépendent de quel groupe viral est impliqué et se prolongent en général moins d'une semaine à l'exception des affections causées par les virus du groupe "influenza" qui sont en général plus graves (fièvre élevée, toux, malaises, bronchite) et peuvent être très graves chez les personnes âgées ou celles souffrant de maladie pulmonaire, rénale, cardiaque ou de diabète. Toutes ces infections (rhume commun, influenza etc...) sont transmises par les sécrétions des voies respiratoires des personnes affectées (écoulement nasal, salive, expectorations).

L'étiologie ou l'agent causal de l'infection ne peut être découvert sur la base des manifestations cliniques seules et son identification nécessite des prélèvements des sécrétions respiratoires ou des prélèvements sanguins. Il faut cependant comprendre qu'une telle recherche n'est pas justifiée pour les symptômes mineurs et de courte durée, d'autant plus que l'identification de l'agent ne modifierait le traitement en aucune façon.

Le traitement des infections virales des voies respiratoires demeure

essentiellement symptomatique c'est-à-dire un traitement visant à soulager le malade des symptômes qu'il présente plutôt qu'un traitement destiné à détruire l'agent causal. En effet, on ne connaît présentement aucun médicament capable de détruire ou neutraliser les virus en cause ici. Bien que l'amantadine et l'idoxuridine soient des agents anti-viraux, leur utilisation est limitée à des indications bien précises qu'il n'y a pas lieu de discuter dans cet article.

L'utilisation de fortes doses de vitamine C pour prévenir ou accélérer la guérison du rhume commun est très controversée. Certains chercheurs ont pourtant démontré un effet bénéfique de cette vitamine lorsqu'elle est prise dès l'apparition des premiers symptômes. Cette action favorable serait reliée au fait que le métabolisme de l'acide ascorbique (vitamine C) est anormal au début de l'infection virale. Les autres produits utilisés pour le soulagement symptomatique de rhume sont l'acide acétylsalicylique (aspirine), les antihistaminiques et certains sympathicomimétiques; ces produits sont employés seuls ou en combinaison. L'importance de connaître les effets secondaires de ces médicaments est primordiale avant de les employer. De plus, il faut prendre note que les antibiotiques (pénicilline, érythromycine, tétracycline etc...) n'ont pas été mentionnés parce que ceux-ci ne sont nullement efficaces contre les virus et pourraient au contraire compliquer l'évolution d'un rhume ordinaire.

La plupart des produits pharmaceutiques disponibles sans ordonnance et suggérés pour le soulagement du rhume (Contact-C etc...) contiennent une combinaison des agents mentionnés plus haut et entraînent donc les effets secondaires cumulatifs de ses produits qui sont loin

d'être négligeables mais dont le plus fréquent est la somnolence. En outre, les agents sympathicomimétiques peuvent causer des épisodes d'hypertension ou d'hypotension orthostatique (en position debout) et sont contre-indiqués chez les malades atteints de maladie cardiaque, d'hypertension et de diabète. Les antihistaminiques eux, peuvent assécher les muqueuses respiratoires de façon importante et retarder l'élimination des virus en plus de la somnolence qu'ils causent presque toujours. L'acide acétylsalicylique est contre-indiqué chez les personnes souffrant de maladie ulcéreuse et de certains troubles de la coagulation mais aux doses recommandées l'ingestion de celui-ci ne peut provoquer d'autres complications. Les gouttes nasales médicamenteuses sont aussi à employer avec prudence car elles peuvent entraîner par irritation de la muqueuse nasale une congestion tenace.

Le traitement le plus sûr demeure donc le repos, l'ingestion de beaucoup de liquide, l'aspirine (2 comprimés aux 4 heures), beaucoup d'humidité. Certains composés simples peuvent être pris comme décongestionnants (Sudafed). Les antitussifs sont rarement indiqués car ils inhibent la toux qui est un moyen réflexe d'éliminer le virus responsable de l'infection. L'efficacité des expectorants reste à prouver et leur indication est très contestée. Le meilleur moyen pour favoriser l'élimination du virus dans les sécrétions respiratoires est l'humidité suffisante (60%-70%) dans l'air environnant et surtout celui de la chambre à coucher.

Quant à la prévention du rhume, il n'existe pas de vaccin qui puisse protéger contre tous les virus impliqués dans l'étiologie des infections des voies respiratoires. Le vaccin anti-grippe ne protège pas du tout contre le rhume commun; il est spécifique contre certains virus de type influenza (grippe de Hong-Kong, etc...) et n'est indiqué qu'en cas d'épidémie ou chez des personnes dont les résistances aux infections sont affaiblies (personnes de plus de 65 ans, diabétiques, cardiaques, bronchitiques). Il faut donc faire preuve de prudence avant de prendre quelque remède que ce soit. Le meilleur moyen de prévenir le rhume commun étant d'éviter de prendre du froid et de se garder en forme par une bonne diète et des exercices réguliers.

R.L. (m.d.)

Le **Café** *Les* **Entretiens**



1577 Laurier Est
521-2934

OUVERT SEPT JOURS
De 9hrs. à 25hrs.

Jonathan
844-5088
1419 Drummond

Jonathan et son personnel
souhaitent à tous leurs
amis et clients un
**Joyeux temps des
fêtes** et une **Bonne
et heureuse
année**

En vente dans toutes les librairies qui vous respectent, et par la poste aux

**EDITIONS HOMEUREUX
ENRG.
c.p. 245, succ. N,
MONTREAL H2X 3M4**

- | | |
|-------------------------------------------------------------------------------------|---------------|
| Guide gai du Québec , par Alain Bouchard | \$8.00 |
| Agenda gai 1980 , par P-F. Sylvestre | 6.95 |
| Nouvelle approche de l'homosexualité /
Style de vie , par Alain Bouchard | 6.00 |
| Les homosexuels s'organisent ,
par P-F. Sylvestre | 6.00 |
| Calendrier (gai) 1980 | 3.95 |

De même qu'un choix de cartes de voeux pour différentes occasions. Expédition sous enveloppe scellée non identifiée.

Heures de cocktail dimanche 15H-22H
Prix réduits mardi 19H-22H

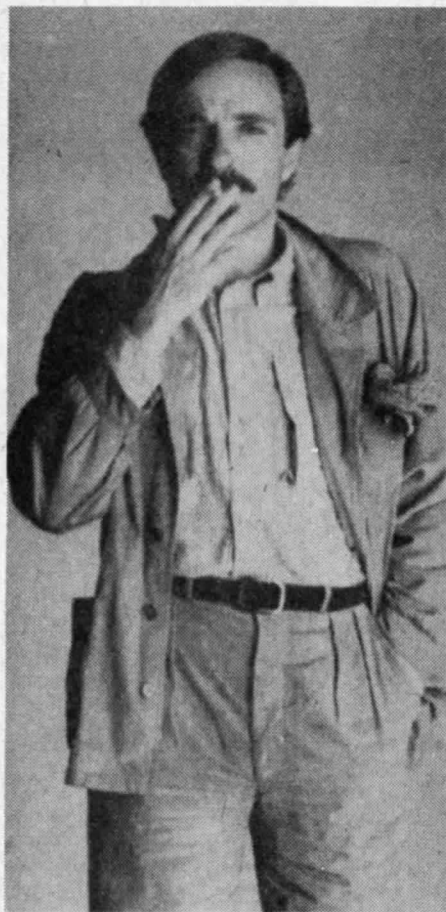
**Nous vous convions aux
festivités suivantes:**

**24 décembre
Buffet et surprise**

**29 décembre
Soirée canadienne**

**31 décembre
Surprise du Nouvel An**

A surveiller pour très bientôt:
**l'ouverture du deuxième
plancher**



“Je ne revendique pas ma différence...; je constate ma non-différence...”

Il est 11 heures de la matinée, le jeudi 25 octobre. C'est le moment de mon rendez-vous avec Yves Navarre. Je monte l'interviewer dans sa chambre d'hôtel, au neuvième étage. Il m'attend.

Dehors, le ciel gris de Montréal est crispé d'un froid qui transperce. Le temps est à la neige.

Une fois la porte refermée derrière moi, je me retrouve devant un homme élégant qui a rattrapé quelques heures de sommeil. A la fois accueillant et observateur, il me met à l'aise. Je confonds son regard profond posé sur moi avec l'oeil-caméra du narrateur-auteur du *Temps voulu*, qui investigate et saisit tout du geste et de l'émotion, pour s'emparer du mot sobre et précis au départ d'une conversation bien engagée. Je m'assois dans le fauteuil. Il s'assoit en face de moi sur une chaise

LUC CHAREST RENCONTRE YVES NAVARRE

droite, placée à côté du secrétaire. Près de nous, il y a une fenêtre qui donne sur une cour intérieure bétonnée, dont les faibles arbustes aux branches muettes, grelottent sous le vent.

L'interview sera courte mais chaleureuse. J'ai branché mon magnétophone derrière moi.

Yves demande qu'on lui monte du thé au lait à sa chambre. Quelques gorgées nous aideront à redémarrer l'interview interrompue par le garçon d'étage, et quelques coups de fil. Il n'y peut rien. On le sollicite pour d'autres rencontres.

Dans un langage à la fois passionnant et confidentiel qui concorde avec son écriture, il me répond avec une minutieuse déférence.

L.C.: Au moment où une de tes pièces de théâtre, *Il pleut, si on tuait Papa-Maman*, est jouée à Montréal, et coïncide avec la sortie de ton dernier roman, *Le Temps voulu*, quelle place le texte dramatique et le texte romanesque occupent-ils dans ton écriture?

Y.N.: Il n'y a pas de place. Je n'ai pas de petit préféré. Je ne préfère pas le roman ou le théâtre. Les deux écritures, je les mène de front. Elles sont à la fois deux techniques et représente la récompense de l'autre. Je veux dire que l'écriture romanesque me mobilise dans une fonction extrêmement sensuelle et tragique, au sens heureux du terme, quasiment et totalement. Alors que l'écriture de théâtre m'offre une sorte de compensation. Je décompense en écrivant pour le théâtre. Le théâtre est ma récompense. C'est à la fois la décompensation; ça me récompense et ça me décompense.

Pourquoi? Parce que dans le théâtre, il y a une sorte d'épure du langage parlé qui a été pendant des siècles le support de la poésie et du roman, qu'on ap-

pellait curieusement en espagnol “el rononcero”; c'est-à-dire ce que nous jugeons aujourd'hui être la poésie espagnole, il y avait déjà le mot roman dedans autrefois. C'était le roman “el rononcero”.

Cette tradition orale, j'en ai besoin parce que je prends la parole. Cette parole que je ne peux pas prendre dans le secret de l'écriture de mes romans, je la prends en écrivant du théâtre. Lorsque j'écris une pièce, je suis à la fois celui qui écrit, joue, met en scène, écoute.

Dans la salle, il faut aussi qu'on écoute jusqu'à la fin de la pièce. Il faut qu'il y ait des teneurs d'applaudissements après, sans quoi je suis désespéré. Il m'arrive d'écrire des pièces qui ne sont pas applaudies. Evidemment, c'est une image. Quand j'ai terminé de les écrire, elles restent dans mes tiroirs.

L.C.: Si je comprends bien, au moment où une de tes pièces est jouée sur scène, ton émotion est complète.

Y.N.: Au moment où une de mes pièces est jouée, je ressens curieusement deux choses. La première veut que je vois —à travers le trou de la serrure— mon public entrer dans le théâtre et s'asseoir. Alors que le public de mes romans, je ne le vois jamais. Aussi, mon public au théâtre, je ne l'entends pas au niveau des applaudissements destinés à un acteur, mais je l'entends au niveau de toute une salle, si salle il y a. Comme je disais, l'autre expérience que je tente avec le théâtre que j'écris, me fait auteur, acteur, metteur en scène, scénographe, souffleur, spectateur.

Si l'émotion est complète, S'il m'arrive qu'une de mes pièces n'est pas applaudie, je ne l'offre pas. Tout mon théâtre publié n'a pas été tout joué. Ça viendra.

L.C.: Comme dramaturge, la communication avec les comédiens et le public, c'est donc important dans ton écriture.

Y.N.: C'est important dans le sens qu'on a trop longtemps considéré le théâtre comme un lieu de représentation esthétique en France. La mise en scène supplantait le texte. L'acteur se devait d'être tout, sauf quelqu'un représentant une vie possible dans une fiction possible, ou une situation possible sur scène.

Or, le roman a oublié tout ça pour créer un texte entier tourné vers lui-même, analysant la vie par le plaisir du texte. Et le théâtre a emmené la jouissance du corps, dans un corps entier.

L.C.: La réaction de tes lecteurs après la sortie d'un nouveau roman tel *Le Temps voulu*, c'est nécessaire pour toi comme romancier?

Y.N.: Oui. Avec la publication de ce dernier roman, je n'ai jamais reçu autant de courrier. Curieusement, c'est le premier de mes romans dont les exemplaires se multiplient aussi rapidement.

L.C.: Dans *Il pleut, si on tuait Papa-Maman* et *Evolène*, les espiègleries enfantines, les tueries doucereuses et la magie des rêves sont-elles suffisantes pour compenser avec le bonjour insaisissable des parents?

Y.N.: Tu sais, c'est une question que je voudrais démolir, puisqu'elle vient du mensonge de la psychanalyse.

L'enfant a une capacité que nous n'avons plus. Il est quelqu'un de perfectible. Nous éduqués, nous avons appris à ne plus nous parfaire. L'adulte met en doute la capacité de recevoir la vie qu'a l'enfant. Celui-ci s'adapte à la duplicité des rôles, parce qu'il veut comprendre ce qu'il va comprendre petit à petit, ce qui va l'éduquer, le mutiler, le rendre perfectible et adulte.

Je me souviens de mon enfance comme ayant été une période extrêmement douloureuse. J'étais isolé, écarté de mon milieu familial. Ce fut le moment de ma première homosexualité, mon premier écart dans la marginalité. Mais je jouissais malgré tout. Je savais que j'étais capable de jouir avec mon corps. J'écoutais avec intensité tout ce qui se passait autour de moi.

Cette expérience n'a pas été perdue par la suite, puisqu'elle m'a permis de me réinstruire pendant vingt ans, jusqu'à la fin des années 60, de pouvoir publier mon Nième roman en 1972, et

de recommencer à écouter les autres.

L.C.: Tu parles évidemment de *Lady Black*, ton premier roman publié.

Y.N.: Oui. Dans *Lady Black*, j'avais retrouvé cet état d'innocence, cet état d'enfance qui est à la fois capacité et révolte.

L.C.: Dans tes romans et dans ton théâtre, si je réfère à *Evolène*, *Le Coeur qui cogne*, *Le Temps voulu* et le *Théâtre des peurs et des pleurs*, la structure familiale décrite comme le huis-clos de la conformité, la surabondance et les déchirements, engendre la solitude. Jusqu'où celle-ci, assumée avec les années, peut-elle satisfaire ton besoin d'écrire?

Y.N.: Je modifierais ta question en disant jusqu'où la solitude peut-elle insatisfaire mon besoin d'écrire? Pour moi, l'écriture n'est jamais la satisfaction. Elle demeure une in-



satisfaction. Elle n'est jamais un achèvement.

Croire que s'achever, se parfaire et se satisfaire dans l'écriture, c'est faire du reportage et de l'écrit.

S'exprimer dans une écriture qui soit sa réalité, c'est se créer dans une écriture dont chacun des textes inachevés, amène de la lassitude. Cette situation devient un cercle infernal.

L.C.: Alors, pour toi, écrire serait un continué achèvement.

Y.N.: Je crois qu'écrire est à l'image de sa vie sensuelle et sexuelle, si on l'assume.

C'est-à-dire que nous vivons sur des schémas de satisfaction et de perfection. Si je prends un couple de garçons, comme moi je forme un couple avec le texte que j'écris, il faut sentir que chaque union est vraie, qu'elle a une

réalité en soi bien différente des autres, qu'elle est satisfaisante. Tout ne peut se forger en termes d'insatisfaction, de croisement de l'insatisfaction, de carrefour de l'achèvement quotidien et d'efforts pour écrire.

Si dans mes romans, le texte a l'apparence de se terminer mal, il en appelle un autre. Je n'écris pas pour la satisfaction, comme je ne cherche pas la satisfaction dans la vie.

L.C.: Quand je pense à Pierre dans *Le Temps voulu*, Rasky dans *Les Loukoums*, le juge Kappus dans *Portrait de Julien devant la fenêtre*, la peur de vieillir, la solitude, la routine et la peur de l'ennui, sont les conséquences directes de l'incommunicabilité. Quelle est leur part de soumission après la conscience?

Y.N.: La soumission n'existe que dans l'esprit de ceux qui ne savent pas l'assumer. Rasky, Kappus et Pierre sont tous des insoumis à cause de leur capacité d'être isolés.

La vieillesse n'intervient pas comme un regret. C'est un des sujets les plus importants de notre époque.

La société a tendance à nous renvoyer des images de la jeunesse, lesquelles imposent l'apparence physique et la tenue vestimentaire. Je crois en réalité qu'il faudrait revenir à une vision de la vieillesse qui amène la sagesse, celle qui crée un état modérateur et médiateur du couple, et qui fait réfléchir les jeunes.

Je crois que le geste de repousser quelqu'un du doigt, les homosexuels et les vieillards le subissent. Il vient d'une conscience collective dictée par le marketing et la société de consommation. Ce geste-là est un geste de refus.



Dans l'élan de Pierre Forgues, 40 ans, vers Daniel, 22 ans, les absences répétées de Duck sont autant d'occasions pour éloigner et repousser du doigt Pierre, qui face à ce refus, vit des moments de désespoir.

Je crois qu'un jeune homme qui repousse du doigt un autre homme plus âgé, refuse sa jeunesse.

Dans l'Europe occidentale moderne, nous sommes toujours les victimes de l'héritage judéo-chrétien qui rejette tout sentiment noble entre deux hommes. Alors qu'en Orient, deux hommes peuvent se donner la main sans qu'on les montre du doigt.

L.C.: Après l'amour, jusqu'où l'amitié devient une solution de rechange?

Y.N.: L'amitié comme solution de rechange est une idée préconçue. Alors que l'amitié est une recharge après l'amour.

Je fais de l'amitié une forme restrictive. Elle a une phase amoureuse, sans qu'il y ait de rapport physique pour autant. Comme deux homosexuels peuvent avoir des rapports physiques, mais l'amour viendra après.

L'amitié dépassant le stade de la consolation, devient une recharge pour continuer après l'amour.

L.C.: Jusqu'où l'amitié se développera-t-elle?

Y.N.: Elle se développera partout où elle sera libre de se développer. Elle ne se développera pas en terme de chance, mais elle fera partie de la vraie vie.

L.C.: Dans *Le Temps voulu*, page 129, tu vois l'artiste comme: "le franc-tireur de son art... il dit ce qu'il a à dire, rejette le défendu, le jeu des fortifications sociales et les contraintes des mentalités..."

En quoi ton acte d'écrivain est une militance homosexuelle dans ta vie?

Y.N.: En écrivant, je ne revendique pas ma différence..., mais je constate ma non-différence... En écrivant, je recrée, je réinvente l'art de l'amour.

Je ne crois pas à une militance homosexuelle qui descende dans la rue avec des pancartes, pour revendiquer sa différence.

L'interview s'arrête là, sans heurt, calmement. Yves est attendu à CJMS pour une autre interview.

Par hasard, il me parlera de ses chats pour qui il porte une grande affection. Je lui parle aussi des miens que j'aime beaucoup. Pour lui, les chats sont des êtres intelligents en qui il a confiance. "Comme les homosexuels, les chats ont

le sens de la nuit." J'ai confiance aussi en mes chats.

Lorsque nous nous quittons, Yves se fait du souci pour moi. Il a peur que je prenne froid avec ma petite veste.

Luc Charest

Le Bêrdache

Dossier Baie James

Le complexe hydro-électrique de la **Baie James**, "projet national des Québécois", est aussi le plus grand chantier de construction du monde où soit appliquée l'interdiction des rapports hétérosexuels (pour les ouvriers). Ce qui en fait le plus grand laboratoire vivant de rapports homosexuels en existence présentement...

Quelques membres du Bêrdache sont à préparer un dossier sur le vécu et l'expérience humaine des travailleurs gais de la Baie James. Cette recherche nécessite la collaboration du plus grand nombre possible de gais travaillant ou ayant travaillé à ce projet. Vous pouvez adresser vos contributions (articles, reportages, photographies, témoignages, narrations) à **Dossier "Baie James"**, a/s ADGQ, C.P. 36, Succ. C, Montréal H2L 4J7.

Communauté

Coalition québécoise

Regroupement national des lesbiennes et gais du Québec (RNLGQ)
CP 1104
Succ. Place d'armes
Montréal, H2Y 3J6

Montréal (indicatif régional: 514)

Alpha Kira
C.P. 153 Succ. Victoria
Mtl. H3Z 2V5

Association communautaire homosexuelle de l'Université de Montréal (ACHUM)
3200, Jean-Brillant, local 1265-6
Pav. des sciences sociales,
Université de Montréal,
Montréal H3T 1N8 739-8527

Association pour les droits de la communauté gaie du Québec (ADGQ)
CP 36, Succ. C
Montréal H2L 4J7
1264 St-Timothée 843-8671

Coop femmes
3617, boul. St-Laurent
Montréal H2X 2V5 843-8998

Comité de soutien aux accusés du Trux
a/s 1217, rue Crescent
Montréal H3G 2B1

Dignity Montréal/Dignité
Newman Center
3484 Peel Montréal H3A 1W8

Eglise communautaire de Montréal/
Montreal Community Church
CP 610, Succ. NDG
Montréal H4A 3R1

Eglise du disciple bien-amié
4376 de Laroche
Montréal H2J 3J1

Fédération canadienne des transexuels pour le Québec
16, rue Viau Vaudreuil J7V 1A7

Fraternité-HALTE
5342 St Laurent
Montréal H2T 1S1

Gay Info
C.P. 153 Succ. Victoria
Westmount H3Z 2V5
Jeudi et vendredi de 19 à 23h 486-4404

Gay Social Services Project Gayline
5 Weredale Park 931-8668 ou 931-5330
Montréal H3Z 1Y5 Tous les soirs de 19 à 23h

Gay Women of McGill Gay McGill
University Centre University Centre,
3480 McTavish 3480 McTavish
Montréal H3A 1X9 Montréal H3A 1X9

Integrity: Gay Anglicans and Friends
Anglicans gai(e)s et leurs ami(e)s
305 Willibroad ave. Verdun H4G 2T7 766-9623

Lesbians and Gay Friends of Concordia
a/s DSA
1455 O., boul. de Maisonneuve
Montréal H3G 1M8

Librairie l'Androgyne
1217, rue Crescent
Montréal H3G 2B1 866-2131

Maladies vénériennes et médecine générale pour gai(e)s
3658, Ste-Famille 843-7885
Montréal
Lundi, mercredi, vendredi soir après 17 h, demander Larry O'Neill

Naches, Groupe gai juif
CP 298, Succ. H 488-0849
Montréal H3G 2K8

Parents des gai(e)s/Parents of Gays
a/s CP 610, Succ. NDG 486-4404
Montréal H4A 3R1

Productions 88
1406 rue de la Visitation, app. 3
Montréal H2L 3B8

Hull (indicatif: 819)

Association gaie de l'ouest québécois (AGOQ)
C.P. 1215, Succ. B Hull, J8X 3X7 (819)778-1737

Québec (indicatif: 418)

Association FGQ Inc.
CP2 Succ. Haute-Ville
Québec G1R 4M8

Centre homophile d'aide et de libération (CHAL)
CP 596, Haute Ville 525-4997
Québec G1R 4S1
175, Prince-Edouard

Groupe gai de l'Université Laval
CP2500 Pavillon Lemieux Cité Universitaire Québec G1K 7P4

Paroisse St-Robert
(Eglise catholique eucharistique)
310, rue de la Couronne
Québec G1K 6E4

MARCK MORELL
ET LES
VOYAGES MARCO POLO

VOUS OFFRENT
LES DESTINATIONS QUI VOUS INTERESSENT :

NEW YORK
CHICAGO
FORT LAUDERDALE
MIAMI KEY WEST
LOS ANGELES
SAN FRANCISCO
HOUSTON
NOUVELLE-ORLEANS
PORTO RICO...

POUR DE PLUS AMPLES
RENSEIGNEMENTS
PRENEZ CONTACT AVEC

MARCK OU ROBERT
281 - 1481

TRANSPORT CHOISI
PAR AIR CANADA



Un centre sportif d'hiver typiquement gai et situé non loin de Montréal.

LE LURON



SKI DE FOND
RAQUETTE
MOTO-NEIGE
PIANO-BAR
BILLARD

A votre service: Marcel et Richard
Jacques Gill administrateur - gérant
Sur le site du Camping Marquis de Tracy
ouvert du 15 septembre 79 au 30 avril 80.

5685 Chemin St-Roch, Tracy 743-1517

PRISES 482-1010 SOLEIL 482-1010 SURPRISES 482-1010 SOLEIL

RARES SONT LES AMIS COMME
MOI QUI PEUVENT T'APPORTER
AUTANT DE CHALEUR...



GILBERT ARCHAMBAULT
Agent de voyages extérieur
Agences de voyages, No.1 Ltée

12 DESTINATIONS SOLEIL !



12 DESTINATIONS SURPRISES !

Un plan INEDIT pour tes vacances
d'hiver 1979-80 en collaboration
avec

agences
de VOYAGES **No.1** inc

Détenteur d'un permis du Québec



AVEC UN RABAIS DE **20%** À **50%** SUR LES PRIX EN COURS

QUELLE

DIFFÉRENCE

L'AUBERGE

SAUNA · TÉLÉ · DOUCHES

1070 Rue MacKay, Montréal, P.Q. H3G 2H1
514-878-9393



Vous avez besoin de sous-vêtements adaptés à votre taille et à vos activités.

La Feuille de Vigne vous offre trente modèles de sous-vêtements, des pyjamas, maillots de bain et sur-vêtements sport.

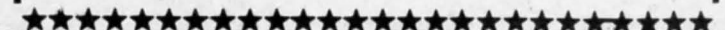
Un endroit privilégié pour lui offrir un cadeau intime



LA FEUILLE DE VIGNE

1251 rue Bleury
861-3161

(métro Place-des-Arts)



LES SERVICES SOCIAUX, LES LESBIENNES ET LES GAIS

Nous présentons ci-après le dossier sur les services sociaux et les lesbiennes et les gais qui a été expédié aux media d'information et aux directeurs des Centres de services sociaux du Québec au début de décembre.

Ce dossier a été rédigé suite à une résolution des participants au 3^e congrès national du RNLGQ tenu à Montréal en octobre 1979 (voir Le Berdache, N° 4, p. 6 à 9.).

On retrouvera ici les trois premières parties de ce dossier:

- 1° Une introduction à la problématique de l'homosexualité et du lesbianisme et à la pratique des professionnels et bénévoles du "Gay Social Services Project" (G.S.S.P.) qui demeure, à ce jour, le seul service public qui engage des lesbiennes et des gais pour servir la communauté;*
- 2° La chronologie des pressions qui ont été exercées à ce jour en faveur de services sociaux spécialisés pour et par des gais et des lesbiennes; et*
- 3° La chronologie des négociations (qui ont encore lieu) entre les CSS Ville-Marie et Montréal métropolitain dans le but de mettre sur pied un équivalent francophone au GSSP à Montréal.*

Le dossier original comprend en outre 26 documents qui forment les pièces annexes auxquelles se réfèrent les premières parties du dossier. Ces annexes ne sont pas reproduites ici.

Aux lectrices et aux lecteurs du *Berdache*.

Il serait naïf de penser ou d'espérer que l'attitude opprimante et répressive qu'exerce la société vis-à-vis des lesbiennes et des gais changera radicalement dans les années qui viennent. En effet, même s'il est vrai que la société est plus tolérante à notre égard depuis quelque temps, nous ne devons pas oublier que la "tolérance" n'est pas l'"acceptation" du lesbianisme et de l'homosexualité. Il est par ailleurs évident que le chemin qui mène à l'acceptation est encore long et difficile.

Il est donc important d'examiner ce que le mouvement de libération des gais et des lesbiennes peut faire pendant la période de tolérance actuelle. Il va sans dire que la bataille vers l'acceptation totale devrait être amplifiée. Le fait que la société peut nous tolérer signifie que nous sommes présentement mieux placés que nous ne l'étions au début du mouvement pour faire entendre nos revendications et être écoutés; c'est pourquoi quelques droits nous sont accordés occasionnellement. Toutefois, il est très important de comprendre la subtilité de la situation actuelle. Les quelques droits ou protections que nous accorde la société ne reflètent pas nécessairement son acceptation du lesbianisme et de l'homosexualité; cela reflète plutôt que notre force augmente et que nous sommes mieux organisés pour revendiquer. En effet, les préjugés à notre égard sont toujours là bien que nous ayons acquis quelques droits qui, eux, sont un encouragement à poursuivre nos revendications. Il est donc primordial de comprendre que nous pouvons obtenir des droits et de la protection sans attendre que les préjugés soient d'abord disparus et sans croire que les quelques droits que nous avons acquis signifient la fin des préjugés de la société à notre égard. Quand on aura compris cette subtilité, la stratégie de nos revendications deviendra plus efficace.

Les mouvements des gais et des lesbiennes au Québec et en Amérique du Nord semblent très conscients de la subtilité de cette période de tolérance et décidés à en tirer profit. Toutefois, les revendications des mouvements écartent souvent l'urgence de la situation des milliers de lesbiennes et de gais qui souffrent, souvent précisément à cause de l'oppression qu'ils subissent, et qui ont besoin d'aide psycho-sociale. Évidemment, ce n'est que lorsque les préjugés de la société seront disparus que l'anxiété et les souffrances des gais et des lesbiennes qui ont besoin d'aide psycho-sociale seront complètement apaisés, mais il serait erroné de

croire que nous ne pouvons pas, dès maintenant, revendiquer des services sociaux spécialisés pour ces individus. Nous devons profiter du climat de tolérance actuel pour exiger des services sociaux non discriminatoires et spécialisés pour les lesbiennes et les gais qui en ont besoin.

Comment devons-nous interpréter la non-chalance, et parfois l'indifférence, des mouvements de gais et de lesbiennes dans le dossier des services sociaux? Faut-il croire que les militants et les activistes ont oublié la peur, l'angoisse et l'anxiété qui nous font mal, nous hantent et nous torturent tous lorsque nous découvrons notre orientation sexuelle? Oublie-t-on, par ailleurs, que les services sociaux sont financés à même les impôts que nous payons et que nous avons donc droit à des services spécialisés et non discriminatoires qui correspondent à notre vécu et à notre orientation sexuelle?

Bénévoles

Le "Gay Social Services Project" est en pleine campagne de recrutement de bénévoles francophones lesbiennes et gais. Les intéressés peuvent donner leur nom à Kamal Fahmi, t.s.p., tél.: 937-9581.

DOSSIER DISPONIBLE

Pour ceux que le désirent, il est possible de se procurer *Les Services sociaux vs les lesbiennes et les gais du Québec: un dossier noir* en faisant parvenir un chèque au montant de trois dollars (\$3.00) à l'ordre de Gilles Garneau, trésorier, R.N.L.G.Q., C.P. 1104, Succursale Place-d'Armes, Montréal H2Y 3J6.

Chacun de nous peut aider à obtenir des Services sociaux spécialisés pour les lesbiennes et les gais du Québec en écrivant au Centre de services sociaux (CSS) de sa région. La lettre qui suit pourrait être utilisée à cette fin.

Le comité sur les Services sociaux du RNLGQ serait également heureux d'obtenir copie des lettres de pression que vous expédieriez ou de vos commentaires sur le sujet. Notre adresse: Comité sur les Services sociaux, RNLGQ, C.P. 1104, Succursale Place d'Armes, Montréal H2Y 3J6.

Les Solitudes de Jean & Luc

par Roro

MAUDIT QUE MONTRÉAL EST PLATE L'APRÈS-MIDI. PAS UNE PLACE POUR CRUISEUR. MAIS A MINUIT ÇA SORT DE PARTOUT. ILY EN ATROP AH SI JE POUVAIS AVOIR UN AMANT JE N'AURAI PAS CES PROBLÈMES-LÀ J'EN AURAI SUREMENT DES PIRES. AH TIENS V'LA JEAN, IL CONNAIT DU MONDE SÉRIEUX ET ENGAGÉ PEUT-ÊTRE ME PRÉSENTERA-T-IL UN DE SES AMIS.

RESPECT LAW 101

DT 565 504

SALUT JEAN! COMMENT VA LE TRIP DE TOUT VOULOIR CHANGER A TON GOUT. EN ATTENDANT POURRAIS-TU CHANGER MON STATUT SOCIAL ET ME PRÉSENTER QUELQ'UN DE SÉRIEUX, INTELLIGENT, BEAU ET RICHE.

Pauvre Luc! Me prends-tu pour une agence matrimoniale. J'ai des problèmes bien plus angoissants à entretenir que de m'occuper de ton pauvre petit cœur malade. Il y a toute la société qui est fucké..

BON! V'LA LE POGNÉ QUI RECOMMENCE VIS. DONC A PLACE DE VOIR DES PROBLÈMES PARTOUT OÙ IL EN A. FAIS TA VIE, JOUIS, PROFITE; A CHAQUE JOUR SUFFIT SA PEINE... AH! J'ARRÊTE! ÇA FAIS 10 ANS QU'ON SE CONNAIT PI ON SE REPÊTE TOUJOURS LES MÊMES FAÇONS DE PENSER.

C'EST TOI LE POGNÉ! LA VIE C'EST PAS SEULEMENT CRUISEUR PI AVOIR DU FUN!

CHEZ RITA BOUF VITE

SPAGHETTI SOAP

747

Importation

7777

CRUISEUR PI AVOIR DU FUN! OÙ ÇA? MONTRE -MOI LE FUN! MONTRE -MOI LE CRUISEUR A MONTRÉAL A TROIS HEURES DE L'APRÈS-MIDI. C'EST MORT!

C'EST ÇA! EN PLUS DE CRUISEUR TOUTE LA SOIRÉE TU VOUDRAIS QU'ON CRUISE TOUT L'APRÈS-MIDI. ON A PAS RIEN QUE CELA À FAIRE IL NOUS FAUT TRAVAILLER!

TRAVAILLER! QUI ÇA? TOUT LE MONDE EST SUR LE CHOMAGE OU SUR LE BIEN ÊTRE SOCIAL... SURTOUT LES GAIS! LA SOCIÉTÉ EST BIEN AVANTAGEUSE POUR NOUS. AUCUNE DÉPENDANCE, LIBRE COMME L'AIR, POURQUOI SE FORCER. LES GAIS SONT COMME LES OISEAUX; LES CITOYENS LES PLUS LIBRES AU MONDE.

QUOI? LA LIBERTÉ! OÙ ÇA? LES GAIS NE SONT PAS ACCEPTÉS SOCIALEMENT, MÊME NOS PARENTS NOUS ACCEPTENT PLUS OU MOINS. NOUS DE VONS FAIRE LE STRAIGHT AU TRAVAIL ET ON SE FAIT PERSÉCUTER PAR LES FLICS.

2:59

DISCO La Folle

BONBON

MODE SANS SEXE

DES FLICS! OÙ ÇA? JE M'EXCUSE MAIS J'AI TOUJOURS EU UN FAIBLE POUR LES HOMMES EN UNIFORME.

AS-TU FINI DE FAIRE LE CAVE. T'ES JAMAIS SÉRIEUX. TU REFUSES TOUJOURS DE DISCUTER. AS-TU PEUR?

MA MÈRE M'A SOUVENT DIT "DE LA DISCUSSION JAILLIT LA TOUR DE BABEL." J'AIME PAS ME PRENDRE AU SÉRIEUX. DE TOUTE FAÇON LE MONDE EST ASSEZ ÉGOÏSTE. QU'IL ARRÊTE DE PENSER A EUX ET QU'IL PENSE A MOI UN PEU.

AS-TU D'AUTRES IDÉES BRILLANTES DE TA MÈRE QUE TU AIMERAI ME CITER?

RESTAURANT

Cuisine Québécoise

Reste-en-Rang

Mangez tout ce que vous pouvez en 15 minutes pour \$ 2.25

BIJOU

"CUIR" POUR LUI ET POUR ELLE A VOUS DE DÉCIDER!

"LA SOCIÉTÉ VIT UNE DÉCADENCE ET IL FAUT TOUT FAIRE POUR NE PAS RETOURNER EN ARRIÈRE. QUE L'ÉGLISE QUI NOUS A AVEUGLÉS SE TRANSFORME EN UN CASINO NOUS MONTRANT LE SALUT DE LOTO-QUEBEC, LA CONSOMMATION DES PÉCHÉS, LA COMMUNION DES FAST-FOODS, LA SATISFACTION DE LA CHAIR ET A LA VIE DES BÉBELS. AMEN!"

ÇA VEUT RIEN DIRE. TU DIS N'IMPORTE QUOI! PARLE -MOI DONC PLUTÔT DE LA RÉPRES....

SHUTT...! V'LA DEUX FLICS! RESTE A GAUCHE ET MOI JE RESTE A DROITE. JE CRUISE A MORT CELUI DE DROITE ET TOI TU SNOBES A VIE CELUI DE GAUCHE. OK!

SEX-SHOP

BARBIER FERMÉ

TRÈS OUVERT

LE MOIS PROCHAIN

LUC PLEURE AMÈREMENT EN DÉCOUVRANT QUE LES DEUX FLICS SONT MARIÉS...ENTRE EUX!

AH! MEN

CONFIDENTIEL

Le Directeur général
CSS

Madame,
Monsieur,

C'est avec énormément de surprise que j'ai appris que le Centre de services sociaux que vous dirigez n'est pas équipé adéquatement pour répondre aux problèmes de la communauté des lesbiennes et des gais du Québec. Cette situation est d'autant plus incompréhensible que les lesbiennes et les gais du Québec forment une partie importante de la population et que des groupes minoritaires beaucoup moins grands reçoivent des services spécialisés à l'intérieur du réseau des Services sociaux du Québec.

En mon nom personnel et au nom de tous les autres gais et lesbiennes du Québec je demande par la présente que le CSS que vous dirigez s'organise d'une façon prioritaire pour donner des services spécialisés aux lesbiennes et aux gais et qu'il engage à son service des travailleurs sociaux diplômés reconnus comme gais et lesbiennes, ce qui facilitera grandement la relation avec les personnes ayant besoin de ces services.

Afin de mieux comprendre les besoins, je vous réfère à un dossier sur le sujet, préparé par le RNLGQ et publié dernièrement. Je vous recommande la lecture attentive de ce document qui devrait vous aider à percevoir le problème et les ébauches de solutions réelles.

Bien à vous,



Adresses des Centres de services sociaux (CSS) du Québec.

CSS Montréal Métropolitain
800, boul. de Maisonneuve est
Montréal H2L 4R5

CSS Temps à la famille
5151, ch. de la Côte Sainte-Catherine
Montréal H3W 1M6

CSS Ville-Marie
4018, rue Sainte-Catherine ouest
Montréal

CSS Richelieu
201, place Charles Lemoyne
Longueuil J4K 2T5

CSS Laurentides-Lanaudière
212, boul. Labelle
Sainte-Thérèse J7E 4J2

CSS bas du Fleuve
158, Saint-Germain est
Rimouski G5L 7C5

**CSS de la Gaspésie
et des Iles de la Madeleine**
C.P. 39
Gaspé G0C 1R0

CSS Saguenay-Lac Saint-Jean
711, Jacques Cartier est
Chicoutimi G7H 2A3

CSS de Québec
999, De Bourgogne
Sainte-Foy G1W 2L4

CSS du Centre du Québec
4540, boul. Royal
Trois-Rivières-Ouest G9A 5E1

CSS de l'Estrie
594, boul. Queen nord
Sherbrooke J1H 3R7

CSS de l'Outaouais
C.P. 577
Hull J8X 3Y5

CSS de l'Ouest québécois
282, 1re Avenue est
Amos J9T 1H3

Les services sociaux vs les lesbiennes et les gais du Québec: Un dossier noir

"Sur le plan social, les femmes et les hommes homosexuels forment un des groupes humains les plus méprisés et dédaignés de notre société. Leur sexualité suscite parfois de l'hostilité, de la malveillance, de l'animosité et engendre une attitude de dénigrement, de dépréciation, de calomnie et d'agressivité. Des jugements sévères sont portés et des préjugés défavorables sont nourris à leur égard. Dépourvus, en quelque sorte, laissés à eux-mêmes, les homosexuels se réfugient dans la crainte et l'appréhension d'une pénalité sociale qu'entraîne la découverte de leur homosexualité. Ils souffrent d'injustices graves, flagrantes, trop souvent méconnues et sous-estimées."

Marc-André Bédard,
Ministre de la Justice du Québec.

Journal des débats de l'Assemblée nationale,
jeudi le 15 décembre 1977.

Présentation

Ce dossier noir pour des services sociaux spécialisés pour et par les lesbiennes et les gais du Québec est divisé en 4 parties:

1^{re} partie

La 1^{re} partie contient: Une introduction qui expose la situation actuelle des gais et des lesbiennes dans la société québécoise;

Une description détaillée des services offerts par le "Gay Social Services Project" (GSSP) qui constitue le seul centre spécialisé pour et par des lesbiennes et des gais au Québec. Il s'adresse à la population surtout anglophone du secteur géographique desservi par le Centre de services sociaux Ville-Marie (CSSVM) à Montréal;

Et finalement, un exposé des arguments en faveur de services sociaux spécialisés à l'intérieur des Centres de services sociaux (CSS) du Québec. Cet exposé discute deux critiques à cette proposition.

2^e Partie

La 2^e partie contient la chronologie des pressions qui ont été exercées à ce jour par la communauté des gais et des lesbiennes en faveur de services sociaux spécialisés.

3^e Partie

Le 3^e partie contient plus spécifiquement l'historique des négociations (qui ont encore lieu) entre le Centre de services sociaux Ville-Marie (CSSVM) et le Centre de services sociaux du Montréal métropolitain (CSSMM) dans le but de mettre sur pied des services pour les francophones de Montréal qui soient similaires à ceux que dispense le CSSVM.

4^e Partie

La 4^e partie est constituée de 26 documents qui forment les pièces annexes auxquelles se réfèrent les autres parties de ce dossier noir.

Les attitudes sociales

Pendant longtemps, le lesbianisme et l'homosexualité ont été des sujets tabous. Encore aujourd'hui, c'est avec malaise et émotivité que ces réalités humaines sont abordées. En fait, les gais et les lesbiennes demeurent pour beaucoup de gens des êtres bizarres. Les attitudes sociales à leur égard vont de la persécution pure et simple à la tolérance condescendante en passant par toute une gamme de comportements qui sont discriminatoires de façon plus ou moins subtile.

En plus des problèmes d'adaptation sociale et des pressions psychologiques qu'ils partagent avec toute la population, l'attitude répressive de la société d'aujourd'hui provoque pour les lesbiennes et les gais des difficultés particulières.

C'est d'abord par leur famille que les jeunes gais et lesbiennes sont culpabilisés et rejetés (ne dis pas ça à papa, il pourrait te mettre dehors; ni à maman, elle pleurerait); par la suite, le système scolaire et les organisations de loisirs posent les étiquettes (fifi, tapette, *tom-boy*, etc.); le milieu du travail se méfie des célibataires et les croit irresponsables; les propriétaires regardent d'un certain oeil deux hommes ou deux femmes qui cherchent un logement. Les lesbiennes et les gais sont humiliés et exclus, ils sont menacés de chantage, on les méprise et on les trouve ridicules; bref, on les persécute.

Ces exemples de discrimination sont dénoncés partout dans le discours de la communauté des gais et des lesbiennes; nous voudrions rappeler ici qu'ils sont encore plus pénibles à supporter pour les gais et les lesbiennes qui sont isolés.

L'auto-oppression

Un problème d'un autre ordre vient s'ajouter à ces exemples de discrimination: il s'agit de l'auto-oppression. Ce problème est le lot de toutes les minorités opprimées. En effet, *les individus marginalisés ont tendance à accepter et à intérioriser les préjugés que nourrit la société à l'égard de la minorité dont ils font partie*. Les lesbiennes et les gais sont également victimes de ce comportement dangereux. La réprobation sociale qui leur a été inculquée depuis l'enfance fait souffrir plusieurs d'entre eux et elles du problème de l'acceptation de soi, de l'acceptation par l'individu de sa propre orientation sexuelle. Cela est très pénible et parfois dramatique: *l'individu devient ainsi son propre oppresseur, et appuie par là l'oppression sociale*. "L'ultime réussite de toutes les formes d'oppression est l'auto-oppression. L'auto-oppression est atteinte lorsqu'un gai a adopté et intériorisé les définitions du bon et du mauvais avancées par les *straights*." (A. Hodges et D. Hutter, *Pardonnez-nous notre existence*, traduit par le Groupe gai de l'Université Laval, s.d., p.3.)

Les services sociaux

La loi 48 qui traite des services de santé et des services sociaux donne à tout citoyen le droit à des services sociaux. Dans le cadre de cette loi, les Centres de services sociaux (CSS) offrent, en principe, des services d'intervention psychosociale à toute la population du Québec. Cependant, les gais et les lesbiennes hésitent à fréquenter ces services publics, et pour cause: les quelques fois où les praticiens des CSS sont appelés à entrer en contact avec les réalités humaines que sont le lesbianisme et l'homosexualité, ils réagissent avec malaise, sinon avec des jugements de valeurs. Plusieurs facteurs pourraient expliquer cette attitude des praticiens; citons, entre autres:

34 LES SERVICES SOCIAUX, LES LESBIENNES ET LES GAIS

1° La quasi-absence d'information scientifique sur ces réalités pendant (et après) la formation des praticiens;

2° La négation sociale de ces réalités humaines traduite dans le fait que l'on en parle rarement de façon sérieuse dans les media en général;

3° *L'approche normative qui régit souvent une certaine pratique dite professionnelle qui a tendance à nier à l'individu le droit d'être différent de l'idée préconçue de la "norme", du "normal" et de la "normalité".*

L'absence de services spécialisés et non discriminatoires

Nous sommes forcés de constater l'absence réelle de services non discriminatoires et spécialisés pour les lesbiennes et les gais dans le secteur *francophone* des services sociaux au Québec. (Alors que du côté anglophone, à Montréal, le CSS Ville-Marie a mis sur pied le *Gay Social Services Project*.) Nous ne sommes donc pas étonnés de voir peu de gais et de lesbiennes se diriger vers les CSS pour tenter de résoudre leurs problèmes même quand ils traversent des moments de crise. En effet, l'expérience tend à leur démontrer qu'au lieu d'y trouver la compréhension et le support dont ils ont besoin, ils seront, plus souvent qu'autrement, "traités" (le mot est éloquent dans les deux sens que l'on peut lui prêter) avec peu d'acceptation véritable, sinon de respect. D'ailleurs, le directeur général du CSS du Montréal métropolitain (CSSMM), M. Jean-Bernard Robichaud, s'est dit "*conscient que ses professionnels sont assez mal équipés pour tenir compte, dans leur travail, des implications connexes à l'homosexualité et au lesbianisme.*"

Des services non discriminatoires et spécialisés pour les lesbiennes et les gais devraient donc envisager le "problème" de l'homosexualité et du lesbianisme dans sa globalité: *les comportements lesbiens et homosexuels ne sont pas problématiques en soi, c'est la perception qu'en a notre société qui les rend problématiques de par les jugements de valeurs et les jugements moraux qu'elle y appose et de par l'oppression qu'elle exerce sur eux.* Des services spécialisés et non discriminatoires prendraient l'individu gai "où il en est" et la personne lesbienne "où elle en est" pour les aider, comme individus, à jouir autant que possible d'une vie épanouie, pleine et entière.

Le "gay social services project"

Des services spécialisés et adéquats ne sont pas un rêve. Dans le secteur anglophone des services sociaux de Montréal, le CSS Ville-Marie (CSSVM) a mis sur pied le *Gay Social Services Project* depuis plus de quatre ans déjà. Voici une description des divers services qui y sont offerts aux lesbiennes et aux gais:

1. Le counselling individuel

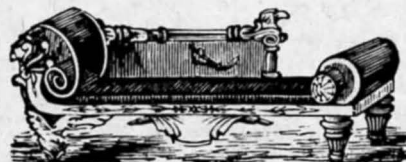
Constatons d'abord que les lesbiennes et les gais peuvent éprouver foncièrement les mêmes difficultés d'adaptation sociale et psychologique que l'ensemble de la population. Toutefois, l'intégration à la fois au milieu hétérosexuel et au milieu des gais et des lesbiennes engendre souvent un problème particulier et délicat.

En effet, les lesbiennes et les gais doivent:

- 1° Savoir composer avec le sentiment de rejet et de culpabilité qui résulte souvent de leur orientation sexuelle;
- 2° Acquérir la force de s'épanouir sans crainte dans une société pluraliste;
- 3° S'adapter aux exigences souvent difficiles du milieu des gais et des lesbiennes;
- 4° Socialiser avec autrui; et

5° Chercher les moyens d'établir et de maintenir des relations aptes à satisfaire à la survivance de leur être social.

Voilà seulement quelques-uns des défis qui sont relevés en counselling individuel.



2. Les groupes

Le travail de groupe auprès des lesbiennes et des gais pourvoit fondamentalement à des besoins d'ordre social, moral et thérapeutique. On y distingue:

A) *Les groupes de prise de conscience* dont les objectifs sont de s'interroger sur: 1° Le sens même de son homosexualité ou de son lesbianisme; 2° La façon de solutionner les problèmes d'aliénation et d'isolement social; 3° Les moyens de rencontrer les autres et d'établir avec eux des relations satisfaisantes; et enfin 4° La façon de développer une image saine et positive de soi, en dépit des pressions et des normes sociales actuelles.

B) *Les groupes de thérapie ou de croissance personnelle* qui insistent sur une approche plus profonde pour favoriser plus particulièrement l'épanouissement individuel de chacun et la solution, avec l'aide des autres, de problèmes personnels qui entravent une adaptation sociale saine.

3. Counselling pour les couples de gais et de lesbiennes

Dans toute relation durable se dessinent des problèmes de partage des rôles et d'accomplissement personnel; ces problèmes sont particulièrement plus difficiles à résoudre dans les relations de gais et de lesbiennes puisque chaque couple doit s'y appliquer au jour le jour, et cela pratiquement sans aucun appui social. De plus, beaucoup de lesbiennes et de gais ressentent vivement le besoin d'établir des relations intimes de longue durée qui leur procureraient la satisfaction, l'attention et l'amour dont tout le monde a besoin. Ces couples qui sont donc dans des situations difficiles bénéficient d'un counselling approprié. Par ailleurs, ces couples éprouvent souvent des problèmes sexuels qui exigent le même type de thérapie qui s'avère efficace pour les couples hétérosexuels.

4. Aide psychologique pour les parents de gais et de lesbiennes

Quand les jeunes lesbiennes et les jeunes gais font part de leur orientation sexuelle à leurs parents, ceux-ci plongent souvent dans une grande détresse due à leur incompréhension et à leur sentiment de culpabilité; ils ont alors besoin de réconfort moral et d'aide pour mieux comprendre. Les groupes de parents ont pour but de favoriser l'échange et la mise en commun de leurs expériences vécues.

Toutefois, à défaut de se joindre à un groupe dès le début, un counselling individuel est à la disposition de ces parents.

5. Counselling pour les couples mariés

Ce service s'adresse aux couples hétérosexuels dont l'un des partenaires est gai ou lesbienne. Plusieurs de ces couples se trouvent dans un réseau de relations fort compliqué comprenant l'époux et l'épouse, les enfants, et des liens affectifs à l'égard d'un ou de plusieurs amants, d'une ou plusieurs maîtresses. Ce service à l'intention de ces personnes qui sont trop souvent marginalisées à la fois par les hommes et les femmes hétérosexuels et par les gais et les lesbiennes consiste en un counselling nécessairement plus

complexe. Très souvent, ils sont vus en co-thérapie, une praticienne *straight* et un praticien homosexuel (car c'est plus souvent l'homme), pour que chaque membre du couple se sente compris et supporté.

6. Service de références

La plupart des citoyens a accès à toutes les ressources disponibles quand elle a besoin d'un service. Il a été démontré que la situation est différente dans le cas des gais et des lesbiennes. Ces femmes et ces hommes sont susceptibles de se heurter à des préjugés, voire d'affronter une attitude hostile qui les expose à recevoir des conseils inappropriés à leur situation. C'est la tâche de ce service d'orienter les intéressés dans différents secteurs dont les principaux sont:

- a) le secteur médical;
- b) le secteur psychiatrique;
- c) le secteur juridique.

7. Service d'écoute téléphonique (*gay line*)

Pour un gai ou une lesbienne en situation de crise, il est souvent difficile de prendre l'initiative de se rendre au bureau d'une personne capable de l'aider; il leur est souvent nécessaire de téléphoner plusieurs fois avant de se sentir suffisamment en confiance pour accepter une entrevue personnelle. Dès lors, l'intégration de bénévoles compétents disposés à répondre au téléphone et à établir ainsi les premiers contacts constitue un élément essentiel de tout programme de services à la communauté des gais et des lesbiennes.

Environ 50 bénévoles qui ont suivi un entraînement de huit semaines assurent ce service. Par ailleurs, le *gay line* ne dessert pas seulement des personnes en état de crise; plusieurs personnes téléphonent pour obtenir des informations ou encore tout simplement pour bavarder avec une personne sympathique.

8. Les bénévoles

Afin de maintenir des liens étroits avec les membres de la communauté des lesbiennes et des gais, l'équipe professionnelle du GSSP s'est adjoint une équipe de bénévoles intéressés à la mise sur pied et au fonctionnement de services qu'ils jugent essentiels.

Une personne bénévole peut servir de plusieurs façons; par exemple, elle peut devenir personne-ressource et auxiliaire d'un conseiller professionnel dans son travail thérapeutique auprès d'un gai craintif ou d'une lesbienne isolée. La personne bénévole devient l'amie de quelqu'un qui suit un thérapie et elle est en mesure de l'aider à s'adapter socialement grâce à son expérience vécue comme membre de la communauté des lesbiennes et des gais.

9. Service de consultation et d'éducation

Plusieurs institutions consultent le GSSP ou encore lui demandent de participer ou d'animer des séances d'éducation ou d'information. Ces demandes proviennent d'autres secteurs du CSSVM, d'autres CSS, de cégeps, d'universités, etc.

10. Service de revendications

Les gais et les lesbiennes de l'équipe des professionnels du GSSP ont plus de facilité—ou plutôt moins de difficulté—à revendiquer les droits de leurs clients auprès des autres institutions parce que le GSSP est partie intégrante du CSSVM. Les professionnels du GSSP jouissent donc de l'appui entier du CSS qui l'a fondé et cela lui assure l'accès aux ressources déjà en place, qu'il s'agisse de ressources financières, de programmes spécialisés, etc.

11. Etudiantes et étudiants stagiaires

Chaque année, au moins un étudiant ou une étudiante en service social fait son stage de formation au GSSP.

L'équipe du GSSP est composée de lesbiennes et de gais

Ce sont des gais et des lesbiennes qui composent les équipes professionnelles et bénévoles du GSSP, et c'est l'une de ses caractéristiques les plus importantes. Pour que les membres d'une communauté tirent les plus grands bénéfices de services spécialisés à leur intention, il est primordial que ces services soient rendus par des membres de cette même communauté. En effet, les lesbiennes et les gais du GSSP ont les avantages suivants:

- 1° Ils et elles deviennent des personnes-ressources sur l'homosexualité et le lesbianisme que peuvent consulter les autres praticiens et qui peuvent sensibiliser ceux-ci à ces réalités;
- 2° Ces femmes et ces hommes sont davantage accessibles aux clients gais et aux clientes lesbiennes qui, suite à de mauvaises expériences dans le passé, sont réticents ou hésitants à consulter des professionnels non gais ou non lesbiennes;
- 3° Ils et elles servent de modèle d'acceptation de soi en dépit des pressions sociales qui prévalent encore;
- 4° Ces femmes et ces hommes ont, en plus de leur formation professionnelle, vécu des expériences qui les aident à communiquer avec leurs clients et leurs clientes de même qu'à les comprendre.

Politique générale des services sociaux au Québec

C'est d'ailleurs en accord avec la politique générale des services sociaux au Québec que des services spécialisés pour les lesbiennes et les gais doivent être donnés par des membres de cette communauté.

En effet, dans les secteurs qui regroupent une forte densité de personnes de groupes ethniques (portugais, italiens, etc.), les CSS se préoccupent d'accueillir ces personnes et de les aider avec le support de praticiens qui peuvent parler leur langue et leur langage et qui sont familiers avec leurs valeurs culturelles.

Nous demandons le même droit. Les lesbiennes et les gais forment une minorité légitime qui possède des difficultés sociales spécifiques et qui a sa propre culture. Il est donc impératif pour les gais et les lesbiennes qu'ils soient aidés par des professionnels qui le sont eux-mêmes. Cela est d'autant plus important que la définition des gais et des lesbiennes fut pendant longtemps avancée par les autres. Il est grand temps que lesbiennes et gais se définissent eux-mêmes et elles-mêmes, et qu'ils et elles s'entraident.

Deux critiques

La revendication de services sociaux spécialisés pour et par des gais et des lesbiennes appelle deux critiques:

1^{re} critique: Des services spécialisés refléteraient la faiblesse des membres et celle de la communauté

Seule une conception très limitée et plutôt négative de la relation d'aide peut entraîner une telle critique. En effet, rares sont les personnes qui, à un moment ou à un autre de leur vie, n'ont pas besoin d'un certain support. Quelques-uns peuvent alors recourir à leur famille ou à leurs amis; mais pour plusieurs, et en particulier pour les gais et les lesbiennes qui sont victimes d'incompréhension, voire d'un ostracisme social évident, l'aide dont ils ont besoin fait défaut et n'existe pas dans leur milieu de vie naturel. Aussi requièrent-ils alors des services sociaux ouverts à leurs problèmes. La mise sur pied et le développement de tels services peuvent même, en soi, contribuer à la reconnaissance sociale des réalités humaines que sont le lesbianisme et l'homosexualité et renforcer la communauté elle-même.

En fait, des services sociaux pour et par des gais et des lesbiennes sont efficaces aux trois niveaux suivants: 1° l'individu; 2° le lesbianisme et l'homosexualité comme style de vie; 3° la communauté concernée.

1^{er} niveau: L'individu

Plusieurs usagers du GSSP, après avoir eux-mêmes profité d'une aide personnelle, en viennent à aider les autres qui sont dans des situations problématiques connexes à leur orientation sexuelle. Ces ex-usagers peuvent alors acquérir la formation que dispense le GSSP à ses bénévoles et participer au travail de "peer-counseling". Quelques-uns des ex-clients du GSSP ont même entrepris des études en service social et ont fait leur stage au sein du projet pour devenir éventuellement travailleurs sociaux professionnels. Autrement dit, la boucle est bouclée: celui ou celle qui a reçu de l'aide possède désormais suffisamment de force personnelle pour en donner aux autres membres de la communauté. (Ce processus contribue en outre à renforcer la communauté elle-même.)

2^e niveau: Le lesbianisme et l'homosexualité comme style de vie

L'existence de services sociaux non discriminatoires et spécialisés pour et par des gais et des lesbiennes contribue à légitimer les droits de ces personnes aux yeux de la société et de ses institutions. De plus, les professionnels hommes et femmes qui mettent leur compétence et leur prestige dans des services à la minorité dont ils sont membres contribuent également à légitimer cette minorité.

3^e niveau: La communauté des lesbiennes et des gais

La communauté des gais et des lesbiennes tirera sans aucun doute profit de l'existence de services sociaux qui par leurs praticiennes et leurs praticiens la reconnaissent comme minorité opprimée et contribuent ainsi activement à combattre les préjugés dont elle est la cible. Ce support institutionnel aux personnes d'orientation homosexuelle aura un impact positif face aux attitudes sociales encore largement discriminatoires et préjudiciables.

2^e critique: La formation d'un ghetto

Certains objectent que l'instauration de services sociaux spécialisés pour et par des lesbiennes et des gais menace de renforcer la tendance actuelle vers la formation d'un ghetto dans lequel s'isolent les membres de la communauté. Ceux qui posent cette objection rappellent que c'est l'intégration des gais et des lesbiennes à la société qui est le but ultime du mouvement. Toutefois, il faut bien poser la question: "Comment peut-on parvenir à l'intégration immédiate en l'absence totale d'une quelconque expression sociale positive envers le lesbianisme et l'homosexualité et en l'absence d'une protection institutionnelle?" L'intégration prématurée ne peut être réalisée qu'au prix de l'assimilation; tous les groupes minoritaires sont conscients de cette réalité. (Ainsi, par exemple, dans leur lutte contre l'oppression, nonobstant leur couleur, les groupes ethniques de Grande-Bretagne résistent farouchement devant toute tentative d'intégration immédiate.) Il va sans dire que dans une société idéale, sinon utopique, il ne serait nullement nécessaire de former des groupes ou des ghettos basés sur l'orientation sexuelle "déviate" de leurs membres, tout comme les femmes et les hommes hétérosexuels ne forment pas de groupes à partir de leur biais sexuel. Tant qu'il n'y aura pas de changement radical dans l'attitude de la société, les gais et les lesbiennes continueront à avoir besoin de se regrouper, de s'entraider et même de former des ghettos. Tant qu'il y aura oppression et discrimination, beaucoup d'entre nous, lesbiennes et gais, continueront à avoir des difficultés à composer avec leur homosexualité et leur lesbianisme; et nous avons la responsabilité de les aider à se débarrasser de leur culpabilité et à s'épanouir.

Chronologie des pressions de la communauté des lesbiennes et des gais pour des services sociaux spécialisés

1973-75

Madame Miriam Boghen, travailleuse sociale professionnelle au *Family Service Association*, donne des consultations à des lesbiennes et à des gais qui lui sont référés par la communauté homosexuelle de Montréal.

10 septembre 1975

Madame Boghen présente au CSS Ville-Marie (CSSVM) un mémoire dans lequel elle décrit les services spécialisés dont les gais et les lesbiennes ont besoin. Le CSSVM accepte le mémoire et met sur pied le *Gay Social Services Project* (GSSP). Ce service s'adresse aux anglophones, mais il est dès lors suggéré d'établir des contacts avec le CSS du Montréal métropolitain (CSSMM) pour que l'équivalent soit disponible à la population francophone de Montréal.

Février 1976

Un groupe de représentants de la population homosexuelle et lesbienne de Montréal s'adresse au CSSMM afin de traduire les besoins de cette population et aussi dans le but de proposer un programme de services basé sur la participation conjointe des deux parties, c'est-à-dire, le CSSMM et la communauté homosexuelle et lesbienne de Montréal. Ce groupe présente alors le mémoire de madame Boghen, précédé d'une introduction intitulée *Projet de services à la communauté homosexuelle*.

En outre, dans une dizaine de lettres au moins, des professionnels de départements universitaires de psychologie, sexologie et criminologie, et aussi de services de santé communautaires appuient la présentation du mémoire au CSSMM et demandent à ce dernier de mettre le projet sur pied.

1976-77

Deux professionnelles du CSSMM préparent un mémoire intitulé *Hypothèses de services à la communauté homosexuelle de Montréal*.

Août 1977

L'Association pour les droits de la communauté gaie du Québec (ADGQ) appuie le GSSP qui demande au CSSMM d'offrir des services pour les lesbiennes et les gais francophones car lui-même, le GSSP a des clients et des clientes francophones qu'il ne peut servir qu'en anglais.

Septembre 1977

Le mémoire *Hypothèses de services à la communauté homosexuelle de Montréal* est présenté à la direction du CSSMM.

Novembre 1977

La direction du CSSMM remet tout à plus tard. Pourtant la réalisation du projet ne requerrait que l'embauche d'un coordonnateur à mi-temps, le reste du travail devant être fait par des bénévoles.

Décembre 1977

Parution de l'article "L'homosexualité et les travailleurs sociaux" dans *L'Ecoutille*, périodique du CSSMM.

Février 1978

Publication d'un autre article dans *L'Ecoutille*: Le CSSMM discrimine-t-il les homosexuel(le)s?

Juin 1978

Publication d'un troisième article dans le même périodique: "Des cas concrets de discrimination envers les homosexuel(le)s."

Distribution d'un tract intitulé *Le CSSMM discrimine les personnes homosexuelles* à l'assemblée générale du CSSMM. La présidente du conseil d'administration, devant le malaise de l'assemblée, n'autorise qu'une seule question sur le sujet des services sociaux spécialisés pour les lesbiennes et les gais.

Septembre 1978

Mention du GSSP dans "Le courrier du bonheur" de Solange Harvey au *Journal de Montréal*.

Février 1979

Publication, dans *INFO-9* (bulletin interne du CSSMM), de l'annonce de la formation d'un groupe francophone de prise de conscience pour gais au GSSP.

Publication, d'un article de Patricia-Claire Mongeau "Le Centre des services sociaux Ville-Marie: un programme unique d'aide à la communauté homosexuelle" dans le magazine *Vivre*.

Avril 1979

Les participants au groupe de prise de conscience pour gais francophones écrivent au directeur général du CSSMM pour lui suggérer fortement qu'un programme de services sociaux soit mis sur pied pour les gais et les lesbiennes francophones de Montréal.

Le RNLGQ appui l'initiative du GSSP d'offrir des services en français aux lesbiennes et aux gais de Montréal.

Juin 1979

L'Ecouteille publie un article intitulé "L'Absence de services pour les gais francophones, pourquoi le CSS tarde-t-il à agir?"

Octobre 1979

Madame Miriam Boghen prononce le discours d'ouverture du troisième Congrès des lesbiennes et gais du Québec.

Les participants à ce congrès votent unanimement une résolution d'appui à l'implantation de services sociaux spécialisés pour répondre aux besoins de la population homosexuelle du Québec ainsi qu'à la disparition des différentes formes de pratiques discriminatoires envers les gais et les lesbiennes dans les CSS de la province. (*Le Berdache*, journal de l'ADGQ, n° 4, p. 8.)

Les congressistes adoptent également la résolution de monter un dossier noir sur les services sociaux spécialisés et non discriminatoires pour les lesbiennes et les gais du Québec. (*Le Berdache*, n° 4, p. 8.)

Chronologie des négociations entre les CSS Ville-Marie et Montréal Métropolitain pour des services spécialisés aux lesbiennes et aux gais francophones de Montréal

Grâce à l'initiative de Miriam Boghen, le *Gay Social Services Project* (GSSP) a été mis sur pied à l'automne 1975 au CSS Ville-Marie. Il a pour but d'offrir des services sociaux professionnels à la communauté des gais et des lesbiennes anglophones de Montréal; toutefois, dès la présentation du projet, il est souhaité que des services analogues soient mis sur pied pour les francophones.

Deux ans plus tard, en août 1977, plusieurs francophones bilingues bénéficient en anglais des services du GSSP; celui-ci, appuyé par l'ADGQ, demande alors au CSS du Montréal métropolitain (CSSMM) d'engager des praticiens gais et des praticiennes lesbiennes francophones pour répondre à la demande. Le CSSMM répond qu'un projet de services analogues au GSSP sera présenté sous peu.

Ce projet est toutefois refusé et six mois plus tard, en février 1978, le directeur général du CSSMM déclare que les gais et les lesbiennes ne sont pas la priorité de l'établissement qu'il dirige; puis, il ajoute:

"Par ailleurs, nous sommes conscients que nos professionnels sont assez mal équipés pour tenir compte, dans leur travail, des implications connexes à l'homosexualité. Il nous faudra les aider dans ce domaine par l'établissement de programmes de sensibilisation et de perfectionnement, mais nous ne sommes pas en mesure d'établir de tels programmes à court terme."

Au début de 1978, l'arrivée d'un stagiaire bilingue au sein de son équipe professionnelle permet au GSSP de répondre aux demandes qui s'accumulent en provenance de la communauté francophone, à la suite de différents articles de journaux et d'émissions de radio qui ont publicisé prématurément les services francophones du GSSP.

Cependant, vu l'affluence des demandes et le peu de ressources disponibles, le GSSP adopte comme politique de ne répondre qu'aux demandes urgentes de la clientèle masculine francophone.

Un an plus tard, en février 1979, le GSSP anime un groupe de prise de conscience pour francophones gais. L'annonce de ce groupe est envoyée à la direction du CSSMM et publiée dans son journal interne. Dans une note à cette annonce, le directeur général du CSSMM déclare que:

"Le CSSMM, dans sa démarche de développement, particulièrement celle des Bureaux de Services Sociaux, réexaminera les demandes originant des groupes gais de son territoire et verra à développer ou à susciter les services appropriés."

En avril 1979, il apparaît que le GSSP ne peut plus répondre à la demande croissante des clients francophones. C'est alors que les négociations s'intensifient entre les CSSVM et CSSMM. Plusieurs réunions ont eu lieu jusqu'à maintenant, mais nous sommes obligés de constater que cela n'a donné aucun résultat concret au niveau des services du CSSMM.

Pour sa part, le GSSP vient d'annoncer qu'il cessera de répondre à de nouvelles demandes de francophones provenant du secteur géographique du CSSMM à partir du 1^{er} décembre 1979.





PRIAPE

le sex shop gai

**1661 est STE-CATHERINE,
MONTREAL. 521-8451**

Livres

La grande majorité des ouvrages dont nous parlons au cours de ces pages sont explicitement homosexuels, qu'ils soient romans, essais, biographies, autobiographies, recueils d'histoire ou plaquettes de poésie. Nous traiterons néanmoins de livres aux sujets connexes, soit qu'ils intéressent implicitement le milieu gai, soit qu'ils amènent une réflexion pouvant apporter une lumière nouvelle sur l'homosexualité. L'équipe des critiques qui animent ces pages ne sont pas tous homosexuels. Tous cependant acceptent pleinement l'homosexualité comme un choix licite dont l'expérimentation peut, d'ailleurs, amener, pour le mieux, la modification des rapports homme-femme basés sur la soi-disante supériorité de l'un sur l'autre.

Nous tenterons, comme il se doit, de traiter avant tout des livres québécois dans la mesure où les parutions le rendent possible. Mais l'homosexualité n'a pas de frontière, si elle est vécue différemment selon les pays. C'est pourquoi il nous paraît important de rendre compte des livres étrangers, français, américains ou autres.

□

Le lynchage d'un pédé

Comité de promotion dirigé par Laura Betti, *Pasolini : chronique judiciaire, persécution, exécution*. Paris, Seghers, 1979, 300 p. Préface d'Alberto Moravia, affiches rédigées et calligraphiées par Pasolini, bibliographie et filmographie.

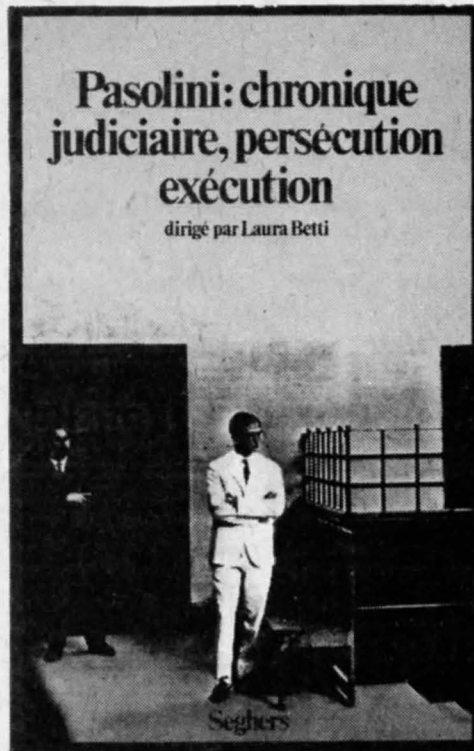
Pasolini est mort il y a quatre ans. Le 2 novembre 1975. Le corps brisé, déchiré. Pelosi, le jeune homme qu'il avait dragué, l'a écrasé en utilisant sa voiture. On s'en souvient, n'est-ce pas? Pasolini, l'homosexuel qui draguait les jeunes « prolos », celui qui se complaisait à des films obscènes, l'avait, au fond, bien cherché ! Nous sommes si habitués à ce qu'un pédé meure de sa sexualité qu'il nous vient peu à l'idée que la mort de Pasolini puisse avoir d'autres causes.

C'est ce que ce livre démontre pourtant, la machination effarante (pour le naïf que je ne cesse d'être) bâtie par les pouvoirs de droite et de gauche afin de nous faire « avaler » l'assassinat de Pasolini comme un crime crapuleux,

mais, somme toute, acceptable. L'histoire classique du « vieux » qui se fait casser le gueule par le « jeune » qu'il a sollicité. Dialogue étrange entre le sexe et la mort.

Rassurons-nous : cela se passe en Italie. Jamais, évidemment, ne verrait-on pareille chose ailleurs. C'est l'un des phénomènes les plus frappants de notre aliénation de croire que les gais, ici, ou en Angleterre, ou en France, etc... ne sont pas soumis à une oppression comparable, plus ou moins subtile.

Le livre se compose de plusieurs volets : tous gravitent autour de l'action politique de Pasolini en démontrant que c'est elle, en fait, qui a gêné la classe politique italienne jusqu'au point culminant où Pasolini a décidé de la «mettre en accusation», lors d'un «procès» où lui-même avait pris le rôle du ministre public. On lit alors dans un journal : « Procès à la « Démocratie-chrétienne » égale procès à l'Europe. En parler peut être amusant et même intelligemment stimulant. Le faire coûterait un prix qui n'épargnerait certainement pas les amis de Pasolini ni Pasolini lui-même. »



« Ainsi sera-t-il » conclut la *Chronique judiciaire*. En effet, l'article est daté du 29 septembre 1975.

Pasolini connaît les procès. Sous le titre *Persécution*, Pietro Mastroianni nous fournit dans un autre volet 70 % des données concernant les rapports

entre la Justice et Pasolini. Dix-huit pages sèches de relevés de dates du 7.7.47 au 18.6.77 - oui, même après la mort de Pasolini! Trente-trois interventions judiciaires ! La plus déterminante, peut-être est celle qui orientera la presse, dès 1949, parce que Pasolini ne sera pas seulement Pasolini le communiste, ou Pasolini l'intellectuel, ce sera Pasolini le pédé. Cette année-là (il est prof et militant communiste), il est dénoncé pour « attentat à la pudeur » et « détournement de mineur ». Bon. Cela a - enfin - éclaté.

« J'étais né pour être serein, équilibré et naturel; mon homosexualité, c'était en plus, c'était en dehors, ça n'avait rien à voir avec moi. Je l'ai toujours regardée, devant moi, comme une ennemie, je ne l'ai jamais sentie en moi. Ce n'est que cette dernière année que je me suis un peu laissé aller, (...) la seule issue était dans la recherche d'une joie immédiate, d'une joie à s'y laisser mourir. J'en ai été puni sans pitié. » (Lettre à Silvana Ottieri, 1950.)

Le procès, en fait, est double. Pasolini est « différent ». Il est bon que le tribunal d'Etat l'attaque: c'est un communiste. Et de l'autre côté, il est bon que le Parti communiste l'exclue pour « indignité morale ». Les premières mailles sont tricotées. Pasolini quitte le Frioul pour Rome; carrière brisée; famille qui se disloque. A 27 ans, légalement, Pasolini est un «corrupteur», «aimer signifie détourner».

Bon. Premier procès, et aussi premier acquittement. C'est le plus étonnant : Pasolini va gagner tous les procès qu'on lui aura intentés. Et là est le jeu atroce, car l'idée de corruption envahira toujours tout de son oeuvre ou de ses actes : idées politiques, romans, films. Puisqu'il parle : il corrompt. Cet homme dérange - s'il ne baise pas comme un communiste, s'il ne se marie pas comme un démocrate-chrétien, comment pourrait-il penser « comme il faut »? Cet homme est obscène: pensez! On a dit «pisse», on a dit «merde» dans le film *Mamma Roma*. Procès! De jeunes garçons chient dans *Ragazzi di Vita*, et parlent «mal». Procès! Ungaretti, le poète, témoignera en expliquant que dans un livre dont l'action se situe dans des quartiers déshérités, la langue du sous-prolétariat n'est pas celle de «sigisbées». *Théorème*, reçoit le prix de l'office catholique international du cinéma. A Rome, le procureur de la République

ordonne le séquestre du film pour obscénité.

Et tout le livre est ainsi. C'est par dizaines que je voudrais citer des pages, des lettres, des témoignages (comme celui, admirable, de Viviane Forrester). C'est à la fois la rage et l'émotion qui prennent de lire la décision obstinée des Pouvoirs de briser le poète (et je l'appelle poète ici à dessein, parce que c'est eux qu'on assassine) et la peur et l'abandon où Pasolini se retrouve :

« Le signe sous lequel (ma situation) se présente à moi, maintenant, est *celui de la terreur*. (...) Il n'y a aucune raison précise pour que je tremble ainsi, (...) il y a des raisons impalpables et, au fond, quotidiennes. Elles ont cependant un goût que je connais bien... il s'agit, à mon égard, d'une volonté précise de persécution... (...) je suis un irrégulier (par rapport aux Pouvoirs), *je suis complètement seul*. Et par-dessus le marché, aux mains du premier qui voudra me frapper (janvier 1968). »

Pasolini réagit tout en sachant qu'on cherche à utiliser un biais pour l'écraser. Il sait qu'en réalité c'est sa parole politique qu'on veut étouffer, parce qu'il dit que la justice, la loi, les pouvoirs en place oppriment le peuple au lieu d'être en sa faveur.

« Je sais les noms des responsables (des massacres de Milan, de Brescia, de Bologne).

Je sais les noms des gens du « sommet » qui ont manœuvré.

Je sais les noms du groupe des puissants (aidés par la C.I.A. qui font agir les autres).

Je sais tous les noms et je sais tous les faits (attentats aux institutions et massacres) dont ceux qui les portent se sont rendus coupables.

(...) Je ne veux pas ne pas prononcer ma faible et idéale accusation contre la classe politique italienne tout entière. » (14 novembre 1974.)

Qui, croyez-vous, va tuer Pasolini 50 semaines plus tard? Ne dirait-on pas le scénario d'un film? Mais justement, certains films (et notamment en Italie) ont dénoncé des scénarios de la vie pareils. Pasolini n'a pas été le seul à subir de telles attaques, mais là où cela diffère, c'est que les attaques demeuraient, pour « les autres », politiques. On frappait à la tête. Pour Pasolini, on frappe au cul.

Tullio de Mauro montre comment les textes des journalistes ont manipulé les mots en parvenant à construire un véritable *mythos* de Pasolini jusqu'à

constituer l'équation « Tapette = Pasolini », « Finocchio = Pasolini ». C'est ainsi qu'à Rome les marchands de fenouil (*finocchio*) appellent leur marchandise « Pasolini ». Parce que des étudiants italiens de mon collège ont prononcé ce mot que j'ai « senti » plus que compris alors que je passais près de leur groupe, j'imagine un peu l'immense mépris et la haine qu'il aura fallu pour que cette synonymie s'opère.

«...Devant des homosexuels, il y a pratiquement autorisation de tuer », écrit Moravia dans la préface. Ça je le sais, et je crois qu'à divers stades nous en subissons les préliminaires. Pasolini criait : « Le fascisme, je l'ai vécu sur mon corps. » Et dans notre âme ?



Pier Paolo Pasolini

La presse; la magistrature. Toutes deux à la défense de ceux qui n'ont pas de voix ou pas de pouvoir. Mais à qui appartient la presse ? Qui est la magistrature ? La bourgeoisie ne pardonne pas à Pasolini sa dénonciation, sa trahison. Crime de lèse-bourgeoisie. Et on le fera tuer par un «ragazzo». «Excomptée, sa mort violente ne nous trouble, ne nous touche ni ne nous émeut (...) ce que nous n'acceptons pas, c'est l'homosexuel pervers comme Pasolini (qui) - grâce à son succès et à sa notoriété - impose sa fausse science, sa fausse psychologie en poussant jusqu'à l'ignominie, par opportunisme commercial, une propagande politique qui, en Italie, ajoute confusion sur confusion...» (Editorial publié dans la *Gazetta del Sud* du 3.11.75; propriétaire: le Sénateur Bonino.)

Au fil des pages s'ajoutent les détails sordides, les faits accablants. La Persécution de Pier paolo Pasolini. Le

fou, le pervers. («Pasolini est si profondément anormal qu'il accepte son anomalie en pleine conscience au point de se montrer incapable de la juger comme telle.» *Notes psychiatriques du Prof. Aldo Semerari de l'Univ. de Rome sur l'écrivain Pier Paolo Pasolini*. — Notons que le professeur Semerari n'a jamais rencontré Pasolini.) C'est, peut-être, le «lynchage psychique et physique», les insultes et les agressions qui ont sculpté ce visage de Pasolini qu'on voit sur les photos, farouche et inquiet, et opiniâtre, malgré la peur. La Peur. Celle affreuse, qu'il dut éprouver, à sa mort, véritable massacre — car même si le silence se fait sur lui, ON sait qu'ils

étaient plusieurs à l'assommer. Evidemment, nous ne sommes pas comme Pasolini, à la fois «écrivain, communiste, cinéaste, journaliste politique, poète, homme de théâtre». Mais comme lui, nous sommes «un homosexuel»; et le mythe existe: nous sommes tous des homosexuels pervers.

Jean-Claude Klein

Le Baiser de la femme-araignée

Le baiser de la femme-araignée

Manuel Puig

Paris, Editions du Seuil, 1979

J'hésite à écrire cette critique en utilisant une mise en forme systématisée. J'ai senti et apprécié ce roman puisque la trame de fond en est la réinsertion de l'émotion, du sentiment dans le vécu quotidien de chacun.

Molina, homosexuel, noue une relation en prison avec un jeune guérillero urbain. Molina et Valentino partagent la même cellule. L'un emprisonné pour détournement de mineurs et l'autre prisonnier politique.

Molina éprouve un très grand amour pour sa mère qui est très malade. Il se culpabilise à son égard du tort qu'il lui cause par son emprisonnement et la nature des actes dont il est accusé. Cet emprisonnement semble frapper durement une femme dont la santé est déjà précaire. Pour lui prodiguer les soins dont elle a besoin, Molina désire sortir rapidement de prison. Il accepte de tenter de soutirer des informations de son compagnon en échange de sa libération conditionnelle.

Entre-temps, une profonde relation s'instaure entre les deux. Au travers du récit de films racontés à Valentino, Molina exprime ses émotions, ses rêves, ses fantaisies. En effet, Molina laisse imprégner sa vie quotidienne par les sentiments qu'il vit. Il n'essaie pas de s'imperméabiliser.

Les récits de Molina deviennent l'occasion d'échanges, d'une rencontre. Valentin lui fait part de son engagement révolutionnaire, de sa volonté de changer le monde, projet qui donne tout sens à sa vie. Tandis que Molina, quoique conscient socialement de beaucoup de choses, se méfie complètement de la politique et de la révolution. Mais, pour servir la cause, Valentino doit éviter de trop s'attacher aux êtres, de trop vibrer. Il doit faire preuve d'ascétisme et de discipline. Sinon, il pourrait s'amollir et c'est tout son projet qui serait alors menacé.

Autant Molina se laisse emporter dans ses fantaisies, sa sentimentalité, autant Valentino veut tout comprendre et tout expliquer. Une intimité se crée, un partage s'établit. Molina ne veut plus trahir son compagnon. C'est le directeur de la prison qu'il se mettra à berner.

Valentino, qui est victime de mauvais traitements alimentaires visant à le faire parler, est soigné et guéri par Molina. Il redécouvre petit à petit la nécessité de l'expression du sentiment, de l'attachement. Réapprendre à jouir présentement de la vie tout simplement pour ce qu'elle est avec toutes ses limites, ses misères, ses espoirs et ses plaisirs.

Finalement, Molina sortira à regret de prison malgré qu'il n'ait livré aucune information. Il ne veut plus quitter Valentino. Il acceptera au contraire de



Manuel Puig

livrer un message important aux camarades de son compagnon, bien qu'il n'ait jamais voulu jusque-là se mêler de politique.

Quelques commentaires maintenant. Je pourrais aborder plusieurs sujets soulevés par ce roman, mais je me limite à un aspect qui me touche particulièrement.

Je ne crois pas que nous puissions faire une révolution, changer le monde, sans y inclure la révolution des sens. Bien sûr, nous devons abolir les inégalités économiques, redonner à tous le pouvoir politique. Cela, bien qu'essentiel n'est pas suffisant. Nous devons nous réapproprier notre sensualité.

Je pense qu'un tel projet de réappropriation ne peut souffrir de s'amorcer uniquement le lendemain du "grand soir". S'il n'y a rien qui ait germé suffisamment dans l'après-midi, la soirée sera annulée, faute de participants à part entière.

Une révolution doit être émotive, sensuelle, pour ne pas s'avorter à un moment ou l'autre. Ça doit commencer à prendre forme tant bien que mal dès maintenant pour pouvoir s'épanouir pleinement ensuite. C'est même vital pour qu'il y ait un "grand soir". Se refuser ça maintenant, c'est déjà handicaper et rétrécir la portée du projet révolutionnaire.

A vous de lire le roman et de nous écrire ce que vous en pensez!

Carol Saucier

Guy Ménard et André Roy, poètes amoureux des hommes...

Les Passions du Samedi

André Roy

Les Herbes Rouges, Montréal 1979

Fragments

Guy Ménard

HMH, collection sur parole, Montréal, 1979

Avertissement: ce qui suit n'a rien d'une critique. Il y a déjà plusieurs mois, au printemps dernier, la belle saison nous apportait deux recueils de poésie québécoise d'inspiration sûrement homosexuelle, peut-être même d'inspiration gaie. Aubaine incroyable sur laquelle nous aurions dû nous jeter. Que l'âme homosexuelle québécoise choisisse la poésie pour prendre la parole, voilà qui est intéressant, même si ce n'est pas la première fois. C'est en tout cas suffisamment inhabituel pour au pire en parler autour de nous, au mieux y consacrer de larges colonnes.

Fait lui aussi à noter parce qu'inhabituel, ce sont les deux premiers ouvrages que *le Berdache* reçoit en service de presse, c'est-à-dire gratuitement! (Quelques éditeurs commencent à comprendre que nous consommons des bouquins, mais ils ne sont guère rapides.)

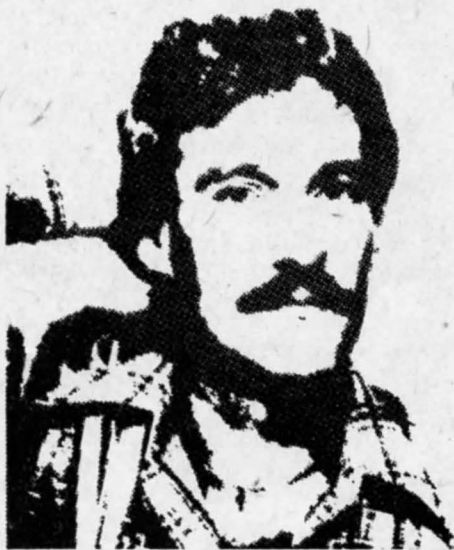
Bref, deux volumes ayant toutes leurs chances! Hélas! Quand je vous disais que la poésie faisait peur! Aucun volontaire parmi nous pour en parler; soyons réalistes: peut-être même pour en lire! Les malheureux auteurs à force d'essayer de nous faire comprendre qu'ils occupaient un champ sur la carte de notre culture et de nos intérêts, commencent à perdre patience. Exercer leur insupportable liberté ne leur suffit plus; ils veulent tenter d'accéder jusqu'à notre cœur.

Donc, je me lance. (Le ton volontairement gouailleur s'impose pour vous décontracter face à deux poètes!)

Ils sont célibataires (forcément). Ils ont la trentaine l'un et l'autre, deux paires de moustaches, des études accomplies en littérature et pédagogie pour André Roy, en philosophie et théologie pour Guy Ménard. Ils ont voyagé en masse, collaborent l'un et l'autre à de nombreuses revues.

L'univers du premier est fait de rues, de drague, de lits, de corps, de matins; celui du second de déserts, d'exil, de l'or des étoiles, de mémoires, d'aubes.

André Roy a travaillé dans l'édition et au théâtre, s'occupe un moment d'*Hobo-Québec* et de *Chroniques*, et vient de fonder (avec six confrères et consœurs) un mensuel culturel, *Spirales*, de très bonne tenue, surtout axé sur la critique et la littérature (toutes deux, de préférence nouvelles). Il a



publié plusieurs recueils de poésie, et s'intéresse particulièrement à la critique de cinéma. Il a été boursier du Conseil des Arts du Canada, du Ministère des Affaires culturelles et du Ministère des Affaires inter-gouvernementales. Son livre restait parmi les finalistes du premier prix Nelligan décerné en novembre dernier.

Guy Ménard fait de la coopération en Ethiopie de 71 à 73, puis participe aux premiers pas de l'A.D.G.Q., passe un an au collectif de l'Androgyne tout en s'occupant d'éducation permanente. Il écrit d'abord un chapitre de *Sortir* (à L'Aurore) consacré à la religion face à l'homosexualité, et sur le même thème établit un "dossier" pour *Le Berdache* no 4 (merci!) Il a écrit un livre énorme sur la question: *De Sodome à l'exode* qui paraîtra prochainement à L'Aurore. Actuellement, il définit les programmes d'enseignement religieux au niveau secondaire.

J'ai aperçu André Roy pour la première fois sur la scène du Théâtre Maisonneuve alors qu'il ouvrait le premier festival de la critique cinématographique, en 77. Depuis, je le croise régulièrement dans des lancements et au *Réflexion*.

J'ai vu Guy Ménard, pour la première fois chez son éditeur—ça parlait de corrections, d'épreuves, de couvertures. Depuis, je le rencontre régulièrement aux congrès et colloques divers du mouvement gai, et, souvent, à la table de rédaction du *Berdache*.

Surtout, ne croyez pas que je raconte ma vie! Il n'en est rien. Simplement ces fameux poètes—c'est là où je veux en venir—ça vit *comme le monde!*

Les passions du samedi

Et, justement, il s'agit de ça, dans *les Passions du samedi*. De vie privée, nocturne souvent (mais il y a aussi les importants petits matins, les déambulations l'après-midi) de sensualité gaie très évidemment étalée, donc d'un geste politique (qui devrait faire plaisir à Yvon Thivierge, si j'en crois sa lettre au



Berdache) qui est celui-ci: l'expression rendue publique d'une chronique homoérotique, donc du bouleversement très réel que les gais font peser sur des siècles de conformisme amoureux (poétique ou quotidien!). André Roy vit des passions, des rencontres (les corps des autres sont très présents) et dresse en quatre-vingt-quinze pages une "table des sentiments et des conduites" de l'Affection au Zèle, en passant par la Passion que ces rencontres lui inspirent. C'est un livre sur l'affirmation des sens et sur l'affirmation que les rencontres multipliées, celles du ghetto, celles de la promiscuité, sont les jalons d'une vie parfaitement et passionnément amoureuse. Mais attention: ce n'est pas *Tricks*, ce n'est pas du réel à l'état pur! C'est une sorte de "réalisme", si l'on veut, mais il est passé par le moule (quelquefois la moulinette), d'un style très personnel, très dé-construit, difficile à suivre, mais, évocateur et vibrant.

Fragments

Pour Guy (sa collaboration au *Berdache* m'autorise une telle familiarité, j'espère) les rencontres, le partage, se situent ailleurs que dans le ghetto, ce "grotesque substitut pour jardin des délices/ où vont vomir les rêves à force de famine." C'est dire, sans ambages, que ces poèmes (en grande partie) d'amour s'adressent à un seul être. Son sexe n'est pas toujours aussi clairement précisé (voire décrit, que dans *les Passions*) mais les poèmes sont trop souvent conjugués au masculin, pour douter de l'inspiration d'un auteur fasciné par tant de faunes, d'elfes et de demi-dieux.

Quant au réel, s'il a quelque importance dans sa poésie comme référence première, furtive image de certaines rêveries, il n'en est qu'un point d'appui ouvrant la mémoire sur des mondes de dunes, de sables, d'Arabie. Le livre de Guy — est-ce là ma fascination? — s'ouvre au mystère, au secret, à l'exil, au silence, à la solitude essentielle. Je me lance encore: trois parties composent ce recueil, dont je voudrais livrer ici mon rêve de ce qu'elles sont. Je le fais, non pour dévoiler quelque chose ou quelqu'un, encore moins pour expliquer une poésie qui n'a besoin que d'elle-même. Mais pour évoquer un peu les multiples rebondissements du sortilège poétique, précisément laissés en parcelles, en fragments... *Le proche-désir* est une longue suite de poèmes amoureux qui s'adressent souvent à l'Autre, confident trop souvent ailleurs, en "errance", c'est-à-dire absent. Ainsi ce qu'il y a d'inaccompli entre le poète et son disparu (?), peut-il déboucher au-delà de la solitude sur le départ, l'impossible... "et je sens que je pars en quête d'un adieu." La seconde partie, *de cire et d'or*, est un seul poème, fragment d'Ethiopie, où Guy laisse percer ses regrets des peuples incompris tournant le dos à la civilisation... Enfin *Co-errances*, des fragments épars, nous mènent de Paris à Amsterdam, de Florence à la rue Ste-Catherine dans un court voyage d'actualité, plus nettement "gaie". Ainsi de cette spirituelle question que le poète se pose à St-Denis, sur le tombeau des Rois de France, en regrettant l'oubli dans lequel l'Histoire tient les hommes qui ont été aimés des rois... "où sont donc vos rivaux/ Chastes reines de France?" Ces poèmes sont rythmés d'une douce cadence, qui sait se faire violente dans

guy ménard

fragments

poèmes

collection sur parole / narrative press

un poème comme "Octobre", dédié, n'en doutant pas, aux 2000 rôdeurs que nous étions dans la nuit du 22 au 23 octobre 1977, au carrefour de Ste-Catherine et de Stanley, au lendemain des arrestations du Trux. Un poème politique, qui nous touche et nous bouleverse comme fait un hymne à la révolte.

Jean-Michel Sivry

La ville dont le prince est un feuffi¹

Faggots

Larry Kramer, *Faggots*, Random House Inc. (New York), 1978. Ed. Warner Books (New York), 1979, 384 p., \$2.75.

"Jarryesque" également, ce premier roman du scénariste de cinéma Larry Kramer, à qui l'on doit la merveilleuse adaptation du *Women In Love* de D.H. Lawrence, pour le cinéaste britannique Ken Russell... *Faggots* ("Les tapettes"), c'est l'oeuvre d'un esprit cosmopolite, juif et américain, d'un gai qui vient d'atteindre la quarantaine; c'est aussi le roman comique d'un New-Yorkais qui ne pourrait concevoir sa vie ailleurs que dans les dédales de sa grande ville, en dehors de l'axe magique: Manhattan-Fire Island, tel que défié par l'émergence du style de vie proprement gai des années '70. Roman d'une ville, *Faggots* est à cent lieues du parti-pris tragique d'un John Rechy (*Cities of*

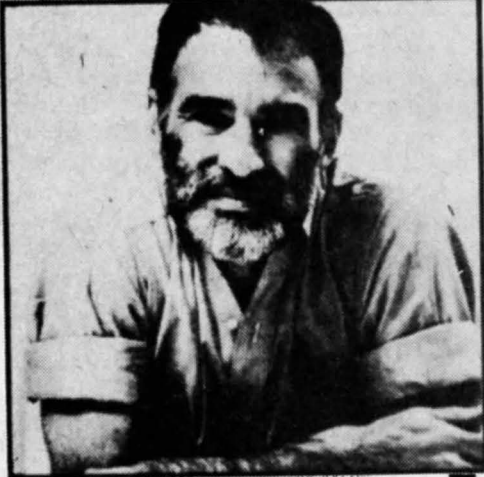
Night), d'un Didier Decoin (*Abraham de Brooklyn, John l'Enfer*) ou des cauchemars ambulatoires d'Yves Navarre (*Les loukoums*). Ce serait plutôt du *Satyricon* de Pétrone que Kramer s'est inspiré: l'intention est avant tout satirique (sans méchant jeu de mots). A travers l'ouverture de trois ou quatre nouvelles discothèques gaies, quatre ou cinq partouzes privées, cinq ou six visites aux bains et tout au long d'un orgiaque week-end à Fire Island, c'est le vrai amour, le grand amour de Dinky Adams, vision angéliquement perverse de la jeunesse et de la virilité, que le héros, Fred Lemish, poursuit sans relâche.

Kramer tient le journal mental de Fred et de ses amis, entrecroise leurs destins avec beaucoup d'ingénuité et de touches de couleur locale — c'est tout le New York touristique qui y passe, du Everhard au Mineshaft. Il décrit l'environnement et la faune qui le peuple: "Des 2,639,857 tapettes de la région new-yorkaise, 2,639,857 pensent d'abord avec leur queue". Jugement sévère que je replace dans son contexte: Kramer parle du New-York gai de la poursuite du rêve américain, de l'argent, de la célébrité, de la jeunesse, du plaisir, de la beauté et du pouvoir; il parle d'un univers où s'entrecroisent ceux, parallèles, des média, de la publicité, la mode, la politique et l'argent. Loin de lui l'idée d'aborder le New-York de la libération, du Stonewall... le seul militant gai mis en scène se sert de ses influences à l'assistance juridique pour peupler ses orgies d'Adonis de race noire... Dans le cirque de Kramer, les gais, se croyant adultes et libérés, se "ghettoisent" insensiblement pour mieux poursuivre leurs fantasmes jusqu'au bout. Ce sont les *straights* qui les assiègent pour saisir, ici et là, quelques miettes de leur infailibilité collective en matière d'art de vivre.

Roman d'humour juif, *Faggots* l'est, comme l'étaient *Le complexe d'Icare* d'Erica Jong, *Le complexe de Portnoy* de Philip Roth et le film *Manhattan* de Woody Allen. Les rires servent d'exutoire, de soupape à un univers intérieur sous pression, qui en sait trop, en a trop vu, et voudrait rendre au monde la frauduleuse complexité qu'il lui impose. De ce point de vue: roman de Libération, puisque Kramer, comme Jong, comme Roth, comme Allen, en vient à voir plus clair en lui-même à travers ce processus de diarrhée.

OCTOBRE

Nous tous, rôdeurs de carrefours,
joyaux d'interdites errances enfin énumérées,
gonflées comme sabbat d'octobre en tendre rébellion
de lune courtisane;
nous tous,
nos corps, nous-mêmes
au corps-à-corps des rues jonchées de nos poings
de tendresse (et cette longue éjaculation de nos
terreurs enfin exorcisées);
nous tous, hardis,
gai non vibrant comme flèche de chair quand claque
au vent bleui d'espoir l'oriflamme en lambeaux des
masques déchirés:
·TEL EST NOTRE DÉSIR!
Autrement? Nous ne pouvons pas.
Vous nous tuerez peut-être,
encore,
mais vous ne vaincrez pas.
Car on ne vainc jamais — ô cohortes de l'ordre
ternes et mercenaires — une légion d'amants!



Harry Kramer

psychanalytique. Fred cherche l'amour, il ne rencontre que drogues, images, contre-images, superficialité, sexe, re-sexe, masochisme, hédonisme et scatologie: c'en est drôle. Rions...

Roman de la quarantaine qui se rasseoit pour réfléchir, comme *Le temps voulu* de Navarre, comme *Dancer from The Dance* d'Andrew Holleran,² *Faggots* va moins loin que le premier, et plus loin que le second, dans son interrogation. Rien n'est révélé que l'évidence, sans grand éclat: "Il faut du courage pour ne pas être une tapette comme toutes les autres... Il faut se battre fort pour ne pas se laisser ramener à l'état de chose... Je ne suis pas un fifi. Un peu fou, peut-être. Je ne suis pas une tapette. Je suis un homme homosexuel. Je suis moi. C'est déjà très bien" (p. 381).

Faggots est une mise en garde contre la facilité d'un mode de vie menant directement au narcissisme, ou au sentiment d'infériorité, facettes d'un même phénomène, celui de l'exclusion de la société, que le ghetto soit imposé de l'intérieur ou de l'extérieur. Derrière l'écorce rabelaisienne, *Faggots* condamne une société gaie qui voudrait survivre en dehors de tout militantisme et qui marginalise même ce dernier. Son de cloche discordant dans la symphonie disco des années '70. Lettre ouverte à soi-même et à tous les gais. Livre de sagesse.

B.A.R.

1. Feuffi: prononciation montréalaise de fifi. Equivalent local du *faggot* américain.

2. *Dancer from the Dance* de Andrew Holleran. Bantam Books (1979), 244 p., \$2.95. Sorte de chronique romancée et sentimentale de l'univers gai et disco new-yorkais des 20 dernières années.

Comme un moteur qui surchauffe...

Le *Surmâle*, suivi de: *Gestes et opinions du Docteur Faustroll, Pataphysicien*, d'Alfred Jarry, Paris, Ed. Les humanoïdes Associés (Coll. "L'Ange du Bizarre") 1979, 196 p.

Quelle corvée d'énumérer les principaux mouvements littéraires et artistiques contemporains qu'on peut faire remonter à l'Alfred Jarry d'*Ubu Roi*, du *Surmâle* ou du *Docteur Faustroll, Pataphysicien*! D'abord parce que les procès en paternité sont toujours en cours, et ensuite parce que Jarry, "surmâle des lettres", a semé le court chemin qui va de ses débuts précoces à sa gloire posthume (1873-1907), de nombreux bâtards plus ou moins reconnaissables ou recommandables, tous témoins de ses remarquables talents de progéniteur intellectuel. Pensum indispensable, cependant. Je m'y lance, la bride sur le cou (passez-moi quelques idiosyncrasies en cours de route): le surréalisme français (André Breton), le dadaïsme de Tristan Tzara, le théâtre de l'absurde, le théâtre-guérilla de Bertolt Brecht, l'humour noir contemporain (de Topor à Agatha Christie, Alfred Hitchcock, Kurt Vonnegut, Joseph Heller, Terry Southern, John Lennon, Raymond Queneau, Cavanna, Edward Gorey et Philip Roth), la littérature érotique du XXe siècle (Bataille, Louÿs, D.H. Lawrence, Pauline Réage), la science-fiction (les personnages de b.d. *Tarzan* et *Superman* auraient-ils été concevables sans le précédent du *Surmâle*?), les obsessions mécaniques de Marcel Duchamp (se prolongeant, au Québec, dans l'oeuvre littéraire d'un Louis-Philippe Hébert: *La manufacture de machines, Manuscrit trouvé dans une valise* etc.), mêmes obsessions dans les romans et chansons de Boris Vian (un pataphysicien en bonne et due forme!) et ses imitateurs, la littérature dite fantastique, et toute oeuvre se réclamant de cette évanescence qualité française qu'est le *fantasque*, par exemple le cinéma comique, de Méliès à Max Linder à Luis Bunuel à Louis Malle (*Zazie dans le métro*) à Chabrol à Woody Allen... Tout un arbre généalogique! Sans compter qu'il en est de Jarry comme de Kafka: pas besoin de l'avoir lu pour reconnaître, dans ce qui nous arrive parfois, une situation "kafkaësque"... La vie d'aujourd'hui a

adopté le ton—même des romans de Kafka. Qu'on garde la santé du coeur et de l'esprit, cependant et tout redevient "ubuesque", "jarryesque", c'est-à-dire absurdement, irrésistiblement *drôle*!

Le surmâle, roman comique? Pas exclusivement... Voyez plutôt. L'intrigue se situe à Paris, dans les années '20 et ce petit récit d'une centaine de pages a d'abord été publié en 1902. Donc: roman d'anticipation. Clins d'oeil à l'Edgar Poë de *Conversation avec une momie*, à H.G. Wells, au Robert Louis Stevenson de *Dr. Jekyll and Mister Hyde*. Atmosphère raffinée et décadente du *Portrait de Dorian Gray* d'Oscar Wilde. Ici, la riche société passe le temps à faire et à tenir des paris impossibles; les dernières et futures merveilles de la science et de la technique ne servent qu'à leur amusement blasé.

André Marcueil, jeune et riche érudit à la triste figure, entreprend de prouver que "l'amour est un geste sans importance puisqu'on peut le faire indéfiniment". Pari tenu: Marcueil se métamorphose, après duel contre un dynamomètre (ancêtre des poids et haltères des culturistes modernes), en superbe athlète, prêt à tenter l'expérience du priapisme et à briser le record établi par "l'Indien tant célébré par Théophraste" (Rabelais).

C'est-à-dire qu'il réussit, devant témoins, autre duel, à faire l'amour à la belle Ellen pas moins de 82 fois en 24 heures! Ce chapitre est à lui seul une défense et une illustration sans pareilles de l'érotisme de la langue française... Si Marcueil *atteint* son but, c'est qu'il est fils de Malthus et de Nietzsche, qu'il a dépassé les limitations de sa "nature" bourgeoise, qu'il vise à dépasser les dieux, "cette vermine", qu'il a enfreint, selon son bon plaisir, et par volonté, la fin première du sexe, qui était procréation... S'il *ne dépasse pas* ce but, c'est qu'il rencontre une limite: celle de la femme, qui se refuse à servir plus longtemps de simple instrument à une volupté mâle qui la méprise, ou qui est, en tout cas, indépendante de sa volonté d'amour. L'amour est le piège que la femme tend, à ce point, au surmâle qu'elle adorait jusqu'alors. Marcueil mourra d'une fin ignominieuse, provoquée par des quiproquos à la *Roméo et Juliette*, de l'amour qu'Ellen lui porte et lui inspire, mais aussi de la profonde incompréhension de la science et de la bourgeoisie vis-à-vis le "mutant" qu'ils ont créé... Ce

CHALEUREUX et DISCRET

2077 rue Victoria, Montréal, Qué. Tél.: 849-6960

GANT DE VELOURS



POUR LES FETES QUATRE SOIREES EXCEPTIONNELLES

REVEILLON DE NOEL, LE 24 DECEMBRE 1979

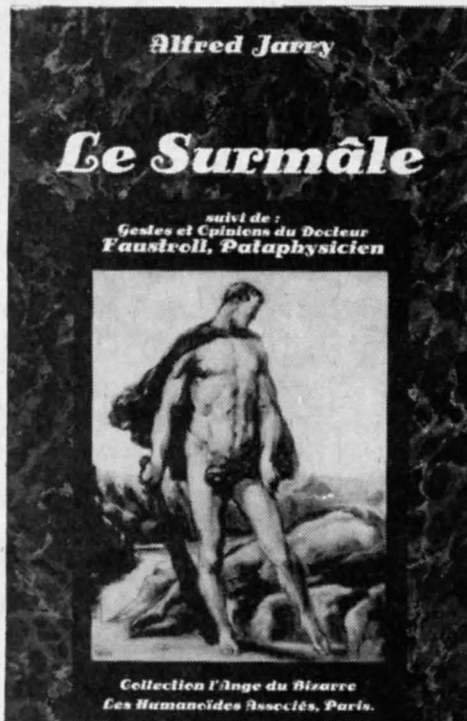
SOIREE DU 25, JOUR DE NOEL

REVEILLON DU JOUR DE L'AN, LE 31

SOIREE DU JOUR DE L'AN, LE 1^{er} JANVIER 1980

DINDE ET TOURTIERE \$5.49

MUSIQUE CONTINUELLE, 7 JOURS PAR SEMAINE



Golgotha final est un autre clin d'oeil à Mary Wollstonecraft Shelley, auteur, à 16 ans, de *Frankenstein*, fille de féministe et épouse de Percy Bysshe Shelley, surhomme des lettres romantiques britanniques. Marcueil meurt, comme le monstre du Dr Frankenstein, d'avoir aimé, ou plutôt "adoré", attitude que le mortel a toujours adoptée vis-à-vis les dieux qu'il s'était lui-même créés.

Roman comique, comme toute exagération. Roman pornographique et ô combien parfait de la guerre des sexes. Roman prophétique aussi: par ses thèmes d'assimilation et d'affrontement de l'homme avec la machine; par sa volonté de redéfinir l'amour et le sexe d'après Malthus, de "réinventer l'amour" (dixit Rimbaud), l'amour pour l'amour, le sexe pour le sexe, comme on se gargarisait, à son époque, de "l'immoralité" de l'art pour l'art.

C'est dire qu'il faut accorder à Jarry, en plus de tout, le mérite d'être le premier auteur français assez lucide pour reformuler le théorème sexuel de notre époque, les nouvelles données du dilemme de la finalité de l'acte sexuel. Comme tout texte prophétique, celui-ci ne se laisse pas déchiffrer en une seule lecture, et à tous ses niveaux de signification... Lecture à méditer, pourtant, à une époque où l'invention de l'*Accu-jac*, nouveau dynamomètre, risque de vider les bars et où, tous les soirs, à New York ou ailleurs, de jeunes surmâles prennent le chemin des bains, dans l'espoir plus ou moins conscient de battre le record d'André Marcueil...

B.A.R.

Théâtre

The boys in the band (Les garçons de la bande)

Mise en scène de Peter Feingold
Une pièce de Mart Crowley

Ici, vous trouverez quelques appréciations rapides sur une oeuvre au goût déjà un peu ancien, mais que la jeune troupe "Actors Studio" (Le studio des acteurs) nous proposait en novembre dernier, en anglais, dans leur petite salle de l'avenue Victoria. (On se souvient sans doute du film du même nom qui avait été assez remarqué il y a une dizaine d'années.)

La pièce présente une action continue et respecte remarquablement les trois règles de l'unité du théâtre classique: tout se déroule dans l'appartement de Michael, au cours d'une soirée qui commence à peu près à l'heure de la représentation, et s'achève en même temps que les applaudissements.

Entre ces deux moments, c'est l'affrontement de neuf hommes, dont huit homosexuels représentant une brochette assez remarquable des types de gais tels que la bourgeoisie américaine "libérale" peut les rêver d'abord, et les produire ensuite: du cadre sportif dans son placard au prostitué, du décorateur fidèle à la folle superbe, du cow-boy au professeur de maths. L'anniversaire de l'un d'entre eux est le prétexte sans prétention au plus boursoufflé des mélodrames, où tous les clichés éculés font recettes et font rire. Je vous passe les confidences sur les mères abusives et les psychanalystes dépassés, le gars honnête qui s'explique très "cool", le jeu de la vérité à la mode de Bell téléphone et les innombrables scènes de ménage entre gâteau à bougies et crépages de chignons.

Bien! Je n'ai pas choisi d'évoquer cette tristesse et cette lourdeur psychologique pour noircir quinze lignes de plus de ce journal! J'en viens donc au fait: l'idée est celle-ci: cette impénétrable solitude du ghetto, cette détresse cruelle qui alimente une cruauté encore plus désespérée, ce vernis factice des bons mots, cette ironie pathétique; c'est la nôtre quand nous acceptons de nous plier aux désirs que les "straights" ont de nous voir, ou de nous imaginer malheureux, ballottés, perdus.

Si Micheal, après avoir maîtrisé ce jeu violent et dévastateur, s'effondre, à la

fin, de l'avoir perdu, c'est qu'il refuse de tout son être, l'homosexuel dont il ne veut plus. Mais s'il s'est pris lui-même en horreur—oh! suprême victoire de l'auto-oppression—c'est qu'il s'est toujours efforcé de ressembler à l'image qu'on se faisait de lui.

Cela me rappelle une histoire d'épinard: "J'aime pas les épinards et tant mieux! Si je les aimais, j'en mangerais; et j'ai horreur de ça!" Ne pourrait-on ainsi dire du ghetto: "Heureusement que les gais s'efforcent de ressembler à une image qu'ils détestent; autrement, ils risqueraient de s'aimer!"



Ah oui! Sur cette pièce, encore trois mots: une ou deux scènes de tendresse, et des acteurs excellents qui tiraient fort bien leur épingle d'un jeu de tricheurs.

Jean-Michel Sivry

Expositions

Louisa Nicol, l'enchanteresse

Sacré métier que celui de l'écriture qui nous fait, avec des mots, dire la fluidité d'une ligne, l'exaltation d'une forme, la quiétude d'une atmosphère. Qui nous fait dire avec des mots, clairs, des choses qui se chuchotent, lèvres closes et aorte palpitante. Sacré métier qui permet au moins de dire l'amitié et de faire part de choses découvertes qui relèvent du bonheur. J'ai vu dans un restaurant qui fleurait la tourtière du Lac-Saint-Jean, au nom qui promet tous les vertiges: La Cuisse de velours, les dessins flamboyants d'une artiste bouleversante. Les grands mots bien sûr masquent trop souvent des idées creuses pour que je m'en tienne à eux. Cette exposition pourtant m'a ébranlé et les images vraiment me virevoltent dans la tête. Serait-ce que les dictionnaires n'ont pas encore inventé les mots appropriés? Ou n'y a-t-il pas de femmes peut-être qui font les dictionnaires ou pas d'artistes? Les choses simples enfin sont très difficiles à dire, à dire comme ça à tout le monde, à voix haute, et comme je voudrais tout de même que vous partagiez mon trouble, que vous découvriez, à tout le moins, ces dessins merveilleux, à voix basse, je vais vous parler de Louisa Nicol et des oeuvres que je connais d'elle.

A quelques reprises, j'ai rencontré Louisa Nicol et le sentiment que j'en conserve en est un de plénitude agissante. Elle a le corps plantureux surmonté d'une tête riieuse, couronnée d'une crinière abondante et sombre d'où percent des yeux du bleu des grands sommets. Elle est femme heureuse et bien dans sa peau. Elle a le souffle aussi ample que son rire. Elle est de terre et des gens qui la travaillent, elle en a la craintive assurance. Elle possède la « connaissance » parce qu'elle est femme et cette « puissance » qui en résulte est le sujet de ses dessins. D'une plume rapide, elle dessine des femmes ailées, des femmes errantes, des femmes oiseaux, des femmes rondes. Elle croque la femme nue, opulente et souple, sans artifice du corps, sans rébus de l'esprit, souveraine d'elle-même au milieu de jardins odoriférants et sauvages.

Né à Palmarolle en Abitibi, elle a

étudié à l'Ecole des beaux-arts de Québec. En 1967, elle entre à Radio-Canada en qualité d'illustratrice où elle oeuvre encore, en plus d'enseigner à l'Université du Québec à Montréal. En 1969, le sympathique Claude Dufour, alors propriétaire de la galerie Kaléidoscope, lui donne sa première exposition solo qui n'aura de suite qu'en 1978, à la Maison de Radio-Canada. En 1979, transportant ses dessins dans sa voiture, Louisa Nicol sillonne les divers centres de son Abitibi natale. En 1975, elle illustre les contes érotiques de Yves Thériault, *OEuvre de chair*, et en 1976, *Confettis*, nouvelles de Marcel Godin, deux ouvrages publiés chez Alain Stanké.

L'on a tendance à reléguer les illustrateurs au rang des artisans, car leur métier, de commande, en est un pour appuyer ou accompagner l'oeuvre d'un créateur ou d'un auteur. Cette catégorisation est certes très valable dans la plupart des cas mais elle laisse place à toutes sortes d'hésitations, d'interprétations et d'exceptions. Louisa Nicol a certes la souplesse qui permet à sa plume de capter les impulsions d'un auteur et de les traduire en images mais elle a le talent (comment appeler cela autrement), de faire oeuvre créatrice à partir d'une commande ou d'une oeuvre qui l'inspire. Dans *OEuvre de chair* où l'érotisme de monsieur Thériault est bien emprunté, les images paradisiaques de Louisa Nicol justifient à elles seules le titre de l'ouvrage et en fait une artiste de plein titre.

A son exposition au restaurant-galerie La Cuisse de velours, il y avait encore quelques croquis de nus féminins réunis sous le thème: *Faire le tour*. Avec une ligne fluide et sans bavure, elle trace le contour d'un corps et la vérité de ce corps ne réside pas tant dans le nombre d'images qu'il suscite que dans la réalité seule d'un graphisme qui ne signifie que par la forme qu'il prend et par la place qu'il occupe sur le papier. *Faire le tour* n'a d'autre vérité que celle des lignes, de la forme, de la lumière et l'oeuvre plastique ainsi créée exalte le corps de la femme.

Je vous ai parlé brièvement de Louisa Nicol par un portrait rapide dont la ressemblance, je le crains, n'est pas assurée. J'ai esquissé quelques notes sur son oeuvre graphique, bien insuffisantes, pour lui rendre justice. J'accompagne ces lignes d'un dessin et d'un croquis que les techniques de reproduction estomperont quelque peu. J'aurais aimé vous en donner plus, mais dites-moi, comment vous parler d'une caresse? Louisa Nicol est de ces êtres qui suscitent la tendresse et attirent les caresses et son oeuvre est tout aussi violente en émotions qu'elle est paisible dans sa facture. Eros est passé par là et si vous avez manqué cette exposition, ces oeuvres seront présentées à nouveau vers la fin janvier à la nouvelle galerie Jourdan, 1234 Bishop. En attendant, consultez votre dictionnaire, voyez la définition de se lover et joyeux amours!

Henri Barras



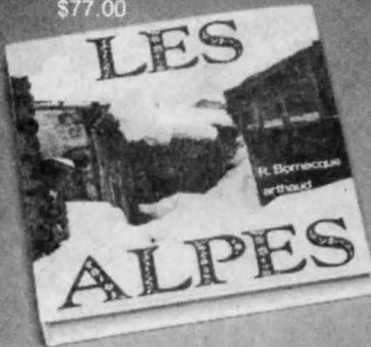
FLAMMARION

DALI
\$73.00



LE DESSIN, SKIRA
\$115.00

LES ALPES, ARTHAUD
\$77.00



COROT, SKIRA \$98.00



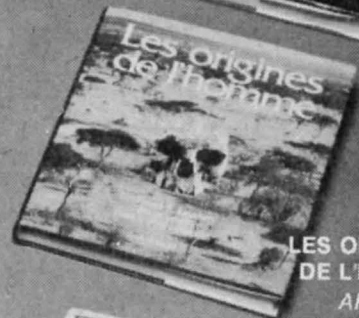
LE DIAMANT
\$91.00



L'UNIVERS DE
L'INDIEN D'AMÉRIQUE
\$58.00



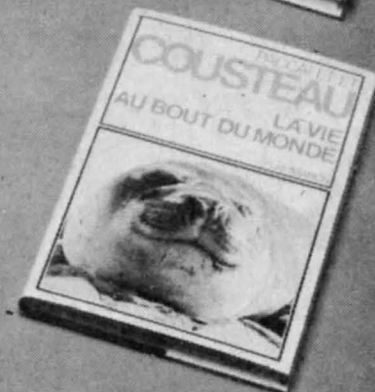
MARY CASSATT \$14.50



LES ORIGINES
DE L'HOMME,
ARTHAUD
\$60.00



PIERRE LE GRAND
\$24.75



LA VIE AU BOUT DU MONDE
\$22.00

la passion des beaux livres